

Annexe 2

Rapports des commissaires nommés pour explorer le Saguenay, 1829 et tableau synthèse

Documents aux Archives de l'arpentage

Document : *Rapport des commissaires nommés pour explorer le Saguenay aux honorables Communes du Bas-Canada, assemblées en Parlement provincial*; Andrew Stuart et David Stuart, Québec, 14 janvier 1829, Appendice V (9 George IV), 35 p.

Date	Auteur	Pages	Localisation	Individus rencontrés	Notes et commentaires
1828/12/26	Andrew Stuart & David Stuart, commissaires	1	Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean		Rapport de la visite et examen de l'étendue de terre au nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent, communément appelée <i>Postes du Roi</i> , et des terres adjacentes. Ce rapport d'exploration couvre les secteurs entourant les <i>Postes du Roi</i> de Metabetchouan, Chicoutimi et Tadoussac. Les commissaires affectés à cette exploration du territoire sont Andrew Stuart et David Stuart; les arpenteurs Joseph Bouchette, fils, écuyer, Député arpenteur général, Joseph Hamel et M. Proulx, arpentés jurés; et des Messieurs suivants qui s'offrirent comme volontaires pour cette expédition : Benedict Paul Wagner, écuyer, de Québec, F.H. Baddeley, du Corps royal du Génie, Henry Nixon et M. Goudie du 66 ^e Régiment, Ed. Bowen et M. Davies. Dans ce rapport, on remarque que les explorateurs chargés de cette mission ont rencontré ou croisé très peu de personnes durant leurs déplacements, hormis les responsables des <i>Postes du Roi</i> et quelques très rares Amérindiens.
1828/08/11 au 1828/09/23	W. Nixon, enseigne du 66 ^e Régiment	2-5	Région du lac Saint-Jean	M. Corneau (Poste à Shippashaw)	Voyage d'exploration depuis Québec jusqu'au lac Saint-Jean, autour du dit lac et de là à Québec, relativement à la qualité du sol, aux facilités qu'il y a d'y former des établissements et d'autres objets qui ont un rapport immédiat avec la mission (essences forestières, topographie des lieux, les lacs et rivières). Nixon note à la page 5 : «Le 23 sept. 1828. Ce soir, M. Corneau me donna un plan du pays entre Chicoutimi et son Poste à Shippashaw . Je n'ai rien oublié des renseignements qu'il donna, et je les ai marqués sur le plan. Il me donna aussi les noms de divers lacs et rivières, qui ne sont pas sur la Carte que M. Perrault laissa au Poste du lac Saint-Jean, pour M. Stuart. La maison du Poste de Chicoutimi fut bâtie en 1794 et 1795.»
1828/08/06 au 1828/10/02	Joseph Hamel, arpenteur	6-13	Région du lac Saint-Jean		Visite de la partie droite du lac Saint-Jean, des rivières tributaires, des décharges et de la presque île formée par la décharge du lac d'un côté et par la rivière Chicoutimi, les lacs, la Belle Rivière et la rivière Kuspahigan de l'autre.
1828/07/22 au 1828/09/29	Joseph Bouchette, fils, arpenteur général	13-29	Rivière Saint-Maurice; lac Saint-Jean; Rivière Saguenay	Jérôme L'Onge et un Montagnais, rencontrés à la Rivière au Caribou	Exploration au lac Saint-Jean, en traversant le pays qui s'étend depuis la rivière Saint-Maurice, pour en explorer une partie, et revenir à Québec par le Saguenay. Bouchette écrit (voir page 27) à propos des gens qu'il rencontra à la Rivière au Caribou : «Peu de personnes peuvent imaginer les commodités d'un <i>wigwam</i> tel celui où nous entrâmes, par l'hospitalité d'un nommé Jérôme L'Onge; sa famille, un sauvage Montagnais et leurs enfants composaient tout leur cercle domestique assis alors autour du feu. Ce Jérôme L'Onge est un Canadien de la paroisse des Éboulements, et a passé la plus grande partie de sa vie soit au service de la compagnie du Nord-Ouest, soit à celui de la compagnie des Postes du Roi.»

215

					<p>En parlant du secteur compris entre le Poste d'Assouapmoussoin et le lac Mistassini, L'Onge raconta à Bouchette que : «Les sauvages qui chassent dans ce misérable pays, qui cependant abonde en pelleteries de différentes espèces, ont beaucoup diminué en nombre, depuis le temps où la compagnie du Nord-Ouest tenait les <i>Postes du Roi</i>, et surtout depuis peu qu'on a introduit parmi eux des liqueurs fortes, dont ils font un usage si immodéré que plusieurs en meurent.</p> <p>La petite vérole, apportée par les effets et les hardes qu'on leur donne en échange de leurs pelleteries, a souvent enlevé 50 à 100 personnes dans un jour. Il n'y a présentement qu'environ 50 à 60 familles qui font le commerce aux postes de la compagnie, tandis que sans ces causes destructives on aurait pu en compter au moins 500.</p> <p>La compagnie de la Baie d'Hudson emploie ordinairement, pour transporter ses marchandises à Mistassini, des barges que conduisent des hommes régulièrement formés à cela, et qui pour la plupart sont métis.»</p>
1828/08/06 au 1828/09/25	J.P. Proulx	29-31	Chicoutimi	Pierre Laloutre, un Indien (Montagnais probablement)	<p>Exploration du Saguenay et autres parties des terres de la Couronne, situées au nord du fleuve St-Laurent.</p> <p>Le 10 sept. 1828, Proulx a passé la journée à Chicoutimi pour faire sécher son bagage et prendre des informations de Pierre Laloutre, un sauvage qui habite ces terres.</p>
1829/01/19 au 1829/02/12		32-35			<p>Minutes des témoignages devant le Comité chargé d'examiner le Rapport des commissaires Stuart. Ce comité est formé de cinq membres : M. Stuart, M. Laterrière, M. Bourdages, M. Neilson et M. Louis Lagueux. Le greffier assistant est J.A. Bouthillier. Sept témoins ont été entendus par les membres du Comité : Chs. H. Chauveau; M. Edward Bowen, étudiant en droit; M. Thomas McNicol, de Québec; le lieutenant F.H. Baddeley, du Corps royal de génie; M. Thomas Simard, de La Malbaie; M. de Sales Laterrière; ainsi que Nicolas Vincent (Tsawahouhi), grand chef des sauvages chrétiens (Hurons-Wendat) de Lorette. Ce dernier a dit (voir page 34) que : «Les terres de chasse de mes ancêtres sont aux fourches de la rivière Sainte-Anne. J'ai remonté les branches sud-ouest des rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier jusqu'à leurs sources. Je n'ai pas monté jusqu'à la source de la rivière Batiscan; j'ai passé depuis la branche S.O. de Sainte-Anne, jusqu'à la branche N.E. de Batiscan, et suis revenu par le fleuve Saint-Laurent. Je n'ai jamais été à la rivière Saint-Maurice, ni à celle de Champlain. Je connais une partie de la rivière Montmorency. Je n'ai jamais remonté les fourches de la rivière, au-delà de la distances de dix lieues. J'ai fait la chasse au-delà du lac des Neiges, qui est une des sources de Montmorency. J'ai remonté la rivière Malbaie environ dix lieues, vis-à-vis le lac des Neiges.»</p> <p>Nicolas Vincent continua ainsi à énuméré les territoires qu'il a avait parcourus. Par la suite, il nomma les territoires de chasse des autres ancêtres des Hurons-Wendat : «Les terres de chasse des ancêtres de Paul sont au lac Saint-Vincent; celles d'André Romain, sur la rivière Sainte-Anne; celles des ancêtres de Kaska sont aussi sur cette rivière; mais plus bas que Paul; les ancêtres de Louis, à Tautary entre les rivières Jacques-Cartier et Sainte-Anne; celles de Sewée au lac Caché, entre la rivière Montmorency et celle de Jacques-Cartier; les ancêtres de Zacharie au lac Saint-Joseph. Il y avait des familles qui occupaient les pays de chasse, entre les rivières Sainte-Anne et Saint-Maurice, mais elles sont maintenant toutes éteintes.»</p>

RAPPORT

DES COMMISSAIRES NOMMÉS

POUR EXPLORER LE SAGUENAY.

Aux Honorables COMMUNES du BAS-CANADA, assemblées en Parlement Provincial :

LES Soussignés nommés Commissaires en vertu de l'Acte passé dans la sixième Année de sa présente Majesté, chapitre 34, intitulé, "Acte pour affecter une certaine Somme d'Argent y mentionnée, à la visite et examen de l'étendue de terre au Nord du Fleuve et du Golfe Saint Laurent, communément appelés Postes du Roi, et des terres adjacentes," en obéissance aux dispositions dudit Acte, ont l'honneur de mettre devant les deux Chambres de la Législature Provinciale le Rapport suivant de leurs procédés.

Peu de temps après la nomination des soussignés comme Commissaires, il fut soumis à Son Excellence le Comte de Dalhousie, Gouverneur en Chef de cette Province, un plan qui avoit pour objet l'examen de cette étendue de Pays et ce Plan reçut l'approbation de Son Excellence.

En conformité de ce Plan, on loua de Mr. Lampton, le Bailleur des Postes du Roi, trois canots de dimensions convenables, pour un prix fixe au mois : Mr. Lampton entreprit aussi de fournir les hommes pour les canots et les vivres, tant pour ces individus que pour tout le parti. Le parti se fit composé de l'un des Commissaires soussigné, de trois Arpenteur savoir : Joseph Bouchette, fils, Ecuier, Député Arpenteur Général, Mr. Hamel, Mr. Proulx, Arpenteurs jurés, et des Messieurs suivants qui s'offrirent comme volontaires pour cette expédition : B. P. Wagner, Ecuier, de Québec, Mr. Baddeley, du Corps Royal du Génie, Mr. Nixon et Mr. Goldie du 66^e régiment, Mr. Bowen et Mr. Davies.

Le 22 Juillet dernier, Mr. Bouchette, accompagné du Lieutenant Goldie et de Mr. Davies, qui s'étoit offert pour agir comme son assistant, prit son départ de Québec pour les Trois-Rivières, et conformément aux arrangements et aux instructions qui avoient été données en conséquence, remonta la Rivière St. Maurice, jusqu'à l'entrée de la Rivière La Tuque, distance de cinquante lieues, entra dans la Rivière La Tuque et la remonta jusqu'à ses sources, et traversant les eaux supérieures du Baïsan, entra dans les eaux qui sont dans son voisinage et qui se déchargent dans le Lac St. Jean, et arriva à un endroit qui se trouve à environ quatre lieues au dessus du Poste de Métabitchouan, l'ancien établissement des Jésuites sur ce Lac.

Le reste de l'expédition partit de Québec le six d'Août dans une goélette, et arriva le neuf à Tadoussac ; le jour suivant elle remonta le Saguenay avec un parti d'hommes de canots, et une chaloupe accompagnant les deux canots qui étoient attachés à cette partie de l'expédition, et arriva à Chicoutimi le quatorze d'Août.

On fit partir Mr. Proulx dans un petit canot avec deux hommes, avec instruction de faire l'examen des terres qui sont situées sur la Baie des Ha! Ha! entre cette Baie et Chicoutimi, et après avoir fini cet examen, il lui étoit recommandé de traverser la Rivière du Saguenay et Chicoutimi, et de pénétrer dans l'intérieur du côté opposé à la Rivière des Terres Rompues, et de s'assurer, autant que le temps et les circonstances pourroient le lui permettre, de l'étendue des terres propres à la culture qui, selon qu'on étoit porté à le croire, pourroient se trouver dans cette direction ; et après ce devoir rempli de revenir par le Saguenay à Tadoussac, de prendre toutes les renseignements qui seroient en son pouvoir, et de laisser ce dernier endroit et de se rendre à Québec avec toute la diligence possible.

Cela fut exécuté par Mr. Proulx, et l'on trouva le résultat de ses travaux dans son Journal et le Plan qui accompagne ce Rapport.

Du nombre des canots qui étoient restés à la disposition de l'Expédition, un de ceux où étoient Mr. Baddeley et Mr. Hamel, laissa Chicoutimi le sept d'Août, et étant arrivé au Lac St. Jean le vingt-deux, prit aussitôt à droite, et d'après les instructions il commença à faire la visite et l'examen de cette partie du Lac, qui se trouve entre l'embouchure du Koushigan et celui de l'Assumpousoin.

Le deuxième canot, avec un petit canot qui le suivoit, en arrivant au Lac St. Jean le vingt deuxième jour d'Août se mit en route pour le Poste de Métabitchouan dans l'espérance d'y reconstruire ou de recevoir des nouvelles du parti qui avoit laissé les Trois-Rivières le vingt cinquième jour de Juillet.

A leur arrivée à Métabitchouan ils ne reçurent néanmoins aucune nouvelle du parti ; mais leurs craintes furent bientôt dissipées à cet égard par l'arrivée du parti des Trois-Rivières, au moment où ils alloient laisser le Poste de Métabitchouan, le vingt-trois d'Août. Ces messieurs avoient été retardés par la hauteur des eaux, provenant des pluies presque continuelles, et ils avoient aussi éprouvé les défilés que l'on rencontre ordinairement dans des chemins presque inconnus et qui ne sont pas sans dangers.

Ici il fut ordonné à Mr. Bouchette, après qu'il auroit visité le Lac entre l'embouchure du Koushigan et l'embouchure du Lac Assup-

mousoin sur le côté sud-ouest du Lac St. Jean, de faire la visite du pays qui est du côté sud-ouest du Lac Tsingomish et Tsingomishish, et des rivières en général qui se rencontrent sur la communication entre Chicoutimi et le Lac St. Jean dans cette direction, et après son arrivée à Chicoutimi de se rendre de cet endroit à Tadoussac par le Saguenay ; prenant tous les renseignements qu'il seroit en son pouvoir, en descendant la Rivière jusqu'à Tadoussac, et arrivant jusqu'à ce dernier lieu de se rendre en toute diligence à Québec.

On peut voir quel a été le résultat des travaux de Mr. Bouchette par le Plan qui accompagne le présent rapport.

Il rapporte que le manque de vivres, et l'état avancé de la saison ne lui ont pas permis de visiter le pays au sud-ouest du Lac Tsingomish et du Lac Tsingomishish.

Son Journal n'est pas encore reçu.

Après avoir laissé Métabitchouan le vingt quatrième d'Août, ceux du parti qui étoient arrivés les derniers au Lac St. Jean depuis Chicoutimi, rejoindrent le canot qui avoit à bord Mr. Baddeley et M. Hamel, à l'embouchure de la Rivière Koucuatim, jusqu'à laquelle rivière ces messieurs s'étoient rendus dans le cours de leur examen du pays. Ici Mr. Nixon prit la place de Mr. Baddeley dans le canot, et il fut donné ordre à Mr. Hamel, après qu'il auroit complété sa visite sur le Lac St. Jean, d'examiner la péninsule qui est entre le Lac Tsingomish et Tsingomishish d'un côté, et la grande décharge jusqu'au Lac St. Jean de l'autre côté, en descendant à Chicoutimi ; et lors de son arrivée à ce dernier lieu de se rendre à Tadoussac, en prenant toutes les informations qui seroient en son pouvoir, et de partir de Tadoussac et de se rendre en toute diligence à Québec.

Le Plan et le Journal de Mr. Hamel accompagnent ce Rapport.

Les Commissaires soussignés prennent aussi la liberté de mettre devant Votre Honorable Chambre un Plan de Mr. Nixon, qui est une esquisse de la Rivière Assumpousoin jusqu'à sa source, et aussi des rivières qui réunissent l'extrémité du Poste de Shippigan avec le Saguenay vis à vis Chicoutimi. Les renseignements que Mr. Nixon s'est procurés, et d'après lesquels il a dressés des cartes de ces endroits du Pays, qui jusqu'ici n'étoient connus que des Marchands de Traite, ou des sauvages, lui méritent les plus-grands éloges. Ils demandent aussi qu'il leur soit permis de joindre à ce rapport, quelques extraits du Journal de Mr. Nixon, qui ont rapport aux objets particuliers de la mission.

Comme la présence du Commissaire n'étoit plus nécessaire, le monsieur qui accompagnait le parti, en capacité, de Commissaire les laissa à l'embouchure de la Rivière Koucuatim, et se rendit dans un canot allége à Tadoussac, et de là à Québec.

Les autres messieurs, savoir : Mr. Wagner, Mr. Baddeley, Mr. Goldie et Mr. Bowen, continuèrent leur route autour du Lac, examinant ses rives et rivages, jusqu'au Poste de Métabitchouan, et de là jusqu'à Chicoutimi. Ici Mr. Wagner rejoignit le canot de Mr. Proulx, dans la vue de s'enquérir des qualités des bois et des facilités ou des difficultés quant à son exportation ; c'est sur ce sujet qu'il a le plus dirigé son attention, et c'est ce que sa longue expérience l'a mis très en état de pouvoir faire.

Messieurs Baddeley, Bowen, et Goldie, s'étant rendus de Chicoutimi à la Baie St. Paul, le dernier de ces messieurs est revenu à Québec.

Mr. Baddeley, accompagné de Mr. Bowen, est resté à la Baie St. Paul, pour continuer les recherches minéralogiques auxquelles il avoit plus particulièrement dirigé son attention dans le cours de l'expédition.

Les Commissaires soussignés prennent la liberté de soumettre à Votre Honorable Chambre les marques précieuses de son zèle et de son industrie dans cette exploration géognostique.

Quant à eux-mêmes, ils pensent que les résultats de cette visite d'exploration ont été plus satisfaisants qu'ils n'avoient lieu de l'anticiper, et que quoiqu'il en reste encore beaucoup dans un état imparfait, et la modicité des moyens placés à leur disposition, néanmoins, les Plans et Documents qui accompagnent ce Rapport démontrent d'une manière suffisante, que cette étendue de Pays peut fournir des habitations et de la nourriture à un grand nombre d'hommes ; et par là augmenter considérablement la force militaire de ces Provinces, et contribuer aux intérêts généraux de l'Empire, auquel nous avons la gloire et l'honneur d'appartenir.

Le tout néanmoins humblement soumis.

Québec, 26 décembre 1828.

(Signé) ANDREW STUART.
DAVID STUART.

Appendice
(V.)
14 Janvier.

Transparence.—Forte transparence sur les bords.

Structure.—Lamelleuse, quelquefois indistinctement, approchant de la compacité intimement associé à du spath calcaire.

Lustre.—Sombre, ou nul.

Dureté.—A peu près celle du fluor.

Poudre.—Verd blanc et rude.

Gravité spécifique.—3.0.

Effet dans l'Acide.—Fait élever quelques bulbes, venant probablement du Spath calcaire auquel il est associé ; lorsqu'on jette sur

sa poudre de l'Acide sulphurique, il produit une vapeur blanche qui corrode le verre.

Phosphorescence.—Placé sur une plaque de fer chauffé il donne une phosphorescence, (dans une chambre noire) d'un beau verd et de couleur pourpre. Dans l'eau bouillante, il produit une lueur pâle. Cette phosphorescence fut observée après que le minéral eût été exposé à l'action de l'Acide.

Effet du Chalumeau.—Exposé à sa flamme extérieure, il ne décrépité pas, mais donne une phosphorescence d'un beau bleu, semblable à la flamme intérieure du chalumeau, et devient blanc ; Exposé à cette flamme intérieure il forme une écaille d'un blanc sombre.

Appendice
(V.)
14 janvier.

EXTRAITS du Journal d'un Voyage d'Exploration depuis Québec jusqu'au Lac St. Jean, autour du dit Lac et de là à Québec, tenu par M. Nixon, 60e. Régiment, contenant les parties du dit Journal, relatives à la qualité du Sol, aux facilités qu'il y a d'y former des Etablissements et à d'autres objets qui ont un rapport immédiat avec la Mission, dont Mr. Nixon faisait partie.

A Tadoussac, une chapelle, la maison du Comms, une boutique de Forgeron, deux Magasins et six Cabanes ou Granges, voilà en quoi consiste le poste où l'on laisse ordinairement six hommes ; j'y rencontrai un beau taureau de race anglaise, deux vaches, autant de vaux, sept moutons et un cheval ; on tire leur fourrage d'hiver de la Petite Rivière et de la Grande Rivière Bergeronne, la première à trois et la dernière à trois lieues et demi de Tadoussac. Mr. Wagner rapporte que le premier endroit produit et fournit au poste d'excellent foin sauvage, et est susceptible d'en rapporter beaucoup plus qu'à présent ; on en obtient peu du dernier endroit, et tous deux sont d'accès difficile. Dans le port de Tadoussac, il y a un ruisseau d'eau excellente.

Sur la rive gauche du Saguenay saillit un gros rocher appelé la Boule, et qui, selon le rapport, est à trois milles de Tadoussac. Dans cet endroit du fleuve, l'un et l'autre rivage présentent un précipice effrayant, coupé presque perpendiculairement au fleuve.

Un des Commis des Postes me donna les renseignements suivans :—
" La navigation de la Rivière Ste. Marguerite est bien rude ; elle n'est accessible qu'aux petits canots. De chaque côté de cette rivière, la terre est couverte de bois de différentes espèces, et qui deviennent à mesure qu'il monte. On voit par-ci par-là du Frêne et quelques petites Erables ; En montant jusqu'à la distance de vingt milles, on rencontre par endroits des morceaux de bonne terre, entrecoupés par des montagnes. Le cours de cette rivière est le même que celui du Saguenay. Ces morceaux de bonne terre sont de trois à cinq lieues de largeur. L'endroit suivant de terre arable est à la descente des Femmes, à onze lieues de la Rivière Ste. Marguerite, la largeur en est d'environ soixante acres, sur la rivière, et s'étend en arrière sur une montée, l'espace de deux milles. Il n'a pas examiné la terre, mais il en a jugé par l'apparence du bois. Il y a une petite rivière, qui ne lui a pas paru navigable pour des canots. A environ deux ou trois milles au dessus de cette pointe, la prochaine bonne terre que l'on trouve parait s'étendre, sans interruption, jusqu'à Chicoutimi, et nous avons entendu dire qu'elle s'étendait en arrière, à une distance considérable. La première bonne terre que l'on rencontre du côté méridional du Saguenay, après qu'on a laissé Tadoussac, est sur la rivière St. Jean, éloignée de neuf lieues ; il y a en cet endroit environ un mille quartré de bonne terre, que la rivière divise en deux parties : vient ensuite la Baie de la Trinité, où il suppose que la quantité de bonne terre est la même qu'à l'endroit en dernier lieu mentionné. Ceci est à douze lieues de Tadoussac, et cinq lieues plus haut la rivière vous mène dans la baie des Ha-ha, où la bonne terre est entrecoupée, en quelques endroits, par des montagnes qui descendent jusqu'au rivage. L'endroit suivant est à trois ou quatre milles de Chicoutimi, et s'étend en profondeur à perte de vue, et il y a aussi en ce lieu une vaste prairie. Le port de Tadoussac est constamment ouvert ; des vaisseaux y sont entrés dans le mois de Mars, et l'on trouva libre de glace flottante. L'année dernière le Saguenay n'a pris que jusqu'à la rivière Ste. Marguerite, selon qu'il Pa appris des gens qu'on avait laissés au poste de Chicoutimi, qui y étaient descendus vers la fin de Mars. Il était lui-même au Petit Saguenay vers le 13 Avril dernier, et alors il n'y avait pas de glace plus bas que cette rivière."

Presque vis-à-vis la Boule les rivages du Saguenay prennent l'apparence d'un château en ruines ; le feu y a détruit le bois. A la gauche de la Boule, il y a une gorge profonde qui semble la séparer de la terre ferme.

11 Août.—En arrière de notre camp notre attention fut attirée par un Roc escarpé, courant dans une direction N. E. et S. O., étant une continuation de la Boule, et composé de Granite et de Gneiss, entremêlés de couches de schiste amphibolique. En cet endroit Mr. Baddely détacha un morceau de fer oxydé, d'un fragment de rocher. Dans les environs de l'endroit où nous étions campés, il y a assez de terrain végétal pour le pâturage ou pour donner du fourrage à Tadoussac. Mr. Brownson a semé à ce poste un petit morceau de mil qui a fort bien réussi.

La Pointe Passe-Pierre est à une lieue de distance de la rivière, sur les bords de laquelle nous avons campé la nuit dernière. A la baie des Perettes des Passe-Pierre, il y a du côté de la terre ferme une cabane et c'est le premier endroit de pêche des Postes du Roi. Il y a aussi une petite rivière, où les canots ne peuvent naviguer, à cause des rapides ; elle est très étroite, et n'a qu'environ 150 pieds de large.

Il y a une grande différence entre les eaux qui coulent près du rivage et celles du milieu ; les premières sont comparativement tranquilles, lorsqu'il y a une grande houle dans le milieu du canal. A midi nous arrivâmes à la baie St. Etienne, éloignée de trois lieues de Tadoussac ; une petite rivière vient s'y décharger, et il y a un bon havre et un excellent mouillage. Le havre est beaucoup plus grand que celui de Tadoussac, et est à l'abri de tous les vents, à l'exception de celui de l'Est et du Nord-Est ; les bords de cette baie sont composés de terres de transport ; le bouleau et le peuplier ne paraissent que sur le côté occidental de la baie.

La Compagnie des Postes du Roi a une pêche à la rivière Ste. Marguerite, où dans une bonne saison l'on prend cinq ou six cents Saumons ; elle a en cet endroit une cabane et un hangar. Dans l'Anse au Foin, il y a une petite rivière et de la bonne terre. La rivière Ste. Marguerite est navigable pour les canots, à la distance de 20 à 30 milles, elle a communément un acre de largeur, et environ deux à son embouchure. C'est un des meilleurs endroits de chasse pour les Sauvages. La première des Iles St. Louis où nous arrivâmes est couverte de Sapin, de Peuplier, de Bouleau, entremêlés de quelques Pruches. Ces Iles sont à six lieues de Tadoussac. Nous honorâmes des noms de Victoria et de George, deux longues pointes, qui s'avancent de la rive gauche du fleuve, vis-à-vis des Iles St. Louis, et une autre près de la plus petite des Iles de celui de Cap Andrew.

La Baie de la Pointe Comfort est tout vis-à-vis St. Jean, ayant à droite la Pointe Comfort ; le rivage en est sablonneux, elle a une côte à droite, et le bois qui la borde est presque tout du Pin rouge.

Sous le rapport de la grandeur, la rivière Ste. Marguerite est la plus grande qui tombe dans le Saguenay, la rivière St. Jean s'est ensuite

Appendice
(V.)
14 Janor.

pois suit la Trinité, fort ressemblante au Petit Saguenay, qui se range après elle. Le Petit Saguenay pénètre plus avant dans l'intérieur, prenant des branches jusque vers la Malbaie, et les Sauvages la fréquente beaucoup comme endroit de chasse.

Dans la baie Half-Way, vis-à-vis la baie de Trinité, à gauche, se précipite une belle chute d'eau douce. Dans la baie de la Descente des Femmes, Mr. Wagner monta sur les hauteurs et découvrit une quantité considérable de Pin rouge, ce qui est un signe suffisant pour marquer que dans les différentes parties des environs, on pouvait trouver de ce bois précieux ; il rencontra aussi quelques touffes de bois franc, tel qu'on en trouve sur les bonnes terres ; le peu qu'il y avait de terres basses paraissent propres à la culture. Nous doublâmes le Cap à l'Est, à trois heures et demi, et nous nous trouvâmes à la vue de la baie des Ha-ha, qui est sans contredit la baie la plus magnifique que j'aie jamais vue ; partant du Cap à l'Est, elle s'avance trois lieues dans les terres. Après avoir doublé le Cap à l'Est, nous traversâmes de l'autre côté du Saguenay, et nous campâmes pour la nuit dans l'Anse aux Ours.

Vers 6 heures A. M. nous arrivâmes à la Baie des Rochers, ainsi appelée par le grand nombre de rochers qui se montrent au dessus de l'eau, et nous mîmes pied à terre à Chicoutimi vers 2 heures.

Chicoutimi est le principal Poste de la Compagnie, étant le dépôt de l'intérieur ; il s'y trouve une petite Chapelle bâtie par les Jésuites, il y a cent deux ans. Le terrain qui l'environne est excellent, ayant l'apparence d'être composé d'une marne riche, mêlé d'un bon sable. Mr. Andrews, le Commis du Poste, qui y reste depuis six ans, a deux bûches quarrés de paraisés, de la plus belle apparence, et une couche de concombre.—L'année dernière il cultiva des melons en plein air. Tout ce qui croît à Montréal croît ici. Il nous informe que s'il était pour s'établir sur une terre dans le Saguenay, il se fixerait de préférence tout vis-à-vis du Poste du côté du nord, ou au sud à un quart de mille au-dessus. Sur une question à cet effet il répondit, que si un homme s'occupait uniquement du jardinage, il n'y a pas autour de Montréal un seul jardin qui égalerait le produit qu'on pourrait avoir en cet endroit. Dans le mois de Mai, dans les grandes ners du printemps, l'eau monte ici seize pieds.

19 Août.—Nous laissons Chicoutimi et embarquâmes à onze heures. La rivière à aller jusqu'au Lac Kenwagomi ou Tchinogomi est appelée Chicoutimi ; il y a sept portages ; le bois qui la borde consiste en épinette rouge et blanche, en peuplier et en merisier noir. Entre les portages de Chicoutimi et Maie, et entre Maie et Attim, le pays est plat et bien boisé, et paraît bien propre à la culture ; on y voit du Bouleau, du Merisier, du Peuplier, du Pin et de l'Épinette. En fouillant la terre au Portage des Chiens (Attim) la surface générale se trouve être de quatre à cinq pouces de sol végétal, sur un lit de sable d'à peu près la même épaisseur, et en d'autres endroits un sable mêlé de marne, en apparence d'une nature plus fertile. Je creusai en trois différents endroits au Portage de l'Enfant, et le sol m'y sembla d'une qualité bien fertile, composé d'une riche marne noire entremêlée d'un sable noir. Le pays, pour aussi loin que s'étendait la vue sembla très favorable à l'établissement ; on n'y voit pas une côte ; le bois de la même qualité qu'on vient de mentionner. Entre le Portage de l'Îlet et le Portage des Roches la terre est très belle ; au bout du dernier portage nous nous lançâmes dans le lac Kenwagomi, (Lac Long.) Ce lac offre mille points de vue charmans ; renferme nombre de belles baies et est bien boisé ; il y a trois îles couvertes de petits saules ; elles seraient d'excellentes prairies, si elles étaient défrichées. Un de nos gens tua à la pointe aux Sables un beau lapin blanc, ayant les yeux rouges, de petites oreilles transparentes et la tête remarquablement petite.

21 Août. Au bout du lac, qui a environ six lieues de longueur, nous entrâmes par un canal court et étroit dans le lac Weque ; ce passage est généralement à sec, et forme un portage entre les deux lacs. Au bout de ce lac se trouve le portage de Kenwagomi, ou Weque Caputtigan, ayant au moins un mille de long, et tout-à-fait bien boisé ; Mr. Wagner lui donna le nom de l'île Formosa, ou Belle Île ; c'est la hauteur de terre située entre les lacs Kenwagomi et Kenwagomichiche, le premier se déchargeant dans le Saguenay par la rivière Chicoutimi ; le second dans le lac St. Jean, par la rivière des Aunes. En creusant en différents endroits nous trouvâmes environ quatre pouces de sol végétal sur un lit riche de marne et d'argile. Au bout de ce portage se trouve le lac Kenwagomichiche (Lac moins long,) vers le milieu duquel nous entrâmes, à notre gauche, dans le lac Kasuskikome (Lac d'eau claire,) appelée par les Canadiens Lac Vert ; il nous parut long ; le point de jonction entre les deux lacs s'appelle Apologoma.

Tout le terrain qui borde le lac Kenwagomichiche est couvert de Frêne et d'Orme ; en sortant de ce lac nous entrâmes dans la rivière des Aunes, ou Paslie-kasunianishchi-zébe ; à l'embouchure de laquelle il y a de fort beaux joncs de huit à douze pieds de long. La terre parut bonne mais basse. De cette rivière nous tombâmes dans une autre qu'on appelle la Belle Rivière, qui se décharge dans le lac. L'entrée du lac offre une perspective des plus magnifiques, dont l'effet est encore augmenté en ce qu'on ne voit pas la rive opposée. Nous eûtions aimé le rivage du lac l'espace de quatre lieues, jusqu'au poste à l'embouchure de la rivière Metabialluau, lat. 48° 23' 12", (endroit où finit le cours de l'eau,) laissant à notre gauche la petite rivière Koushygyish, où il y a une petite colline et un bocage d'Érable, où l'on fait le sucre nécessaire pour le Poste.

23 Août. Autrefois les Jésuites avoient en cet endroit trois cents acres de terre en culture, et il y en a maintenant tout au plus dix à quinze acres ; le reste retourne rapidement à son premier état. Il pousse maintenant dans le jardin des choux, des carottes, des pois, des fèves, des oignons, des patates, des citrouilles, du blé d'Inde, des concombres, du froment, de l'orge, avec des betteraves et des navets. On nous montra deux pruniers plantés par les Jésuites, aussi bien que quelques gadelliers. Les personnes résidentes à ce poste sont, le commis, Mr. Murdoch, deux hommes, une femme et trois enfans, qui ont pour tout bétail, un taureau, une vache et une génisse ; quatre bâtimens, une maison, un hangar, une boulangerie et une étable, formant le poste.

Jacob Duchesne nous dit, que le climat était bien meilleur ici qu'à Chicoutimi, y ayant en général une différence de vingt jours ; il a passé ici trois hivers et trois étés ; chaque automne les tiges des patates sont gelées à Chicoutimi vingt à vingt-cinq jours plutôt qu'à ce Poste. Il y a maintenant douze jours que l'orge a été coupée, elle fut semée vers le trois de Mai ; le blé vers le 7 et le 10. Il avait travaillé aux travaux de l'agriculture jusqu'à l'âge de 16 ans, à la Malbaie.

24 Août.—Pendant que nous marchions pour rejoindre MM. Baddely et Hamel, ce jour-là, Jacob Duchesne continua à nous faire part de ses observations. Il n'avait pas visité lui-même la Péninsule, mais les Sauvages disent que c'est généralement un pays uni, comme celui que l'on rencontre vers l'extrémité du lac Kenwagomi, et au pied du rapide, il y a quelques montagnes qui ne sont pas bien élevées. L'année dernière le vieux chef Thomas, qui avait été privé de son rang par la Compagnie pour quelque offense en fait de commerce, descendant vers la fin de Décembre du lac St. Jean à Chicoutimi, avec sa famille, s'arrêta à la baie Cushtkonia sur le lac Kenwagomi, la glace n'ayant pas pris plus bas, et n'y ayant pas assez de neige pour aller à la raquette. Il se rendit de cette place à Chicoutimi avec ses deux fils, et retourna à la baie Cushtkonia, chacun d'eux portant un sac de farine, et ils firent le voyage allant et venant, comme il en avait été informé, en cinq jours, et ils voyagèrent aisément. Le chef actuel Siméon est un grand marcheur ; il peut partir le matin à la raquette de l'embouchure de la Grande Décharge, et se rendre sur la glace, à Chicoutimi, à 4 heures de l'après-midi du même jour. La route ordinaire se fait par la Belle Rivière et les Lacs, et prend trois jours ordinaires d'hiver. Une autre route d'hiver, est de traverser l'île, à environ trois quarts de lieues de l'embouchure de la Belle Rivière, et d'aboutir à la pointe au Sable (Opowka,) faisant environ cinq lieues de pays tout-à-fait uni et bien boisé. Outre la principale décharge du lac Kenwagomi, il y en a une autre qui commence à une petite distance de la Pointe aux Sables et qui se décharge dans la grande à plus de la moitié de sa source. Il a été informé par Mr. Verrault qu'avant de se jeter dans la Grande Décharge, elle passe sous une montagne, et reparait à l'autre côté. Cette branche est navigable pour les canots, mais seulement le printemps. En entrant dans la baie Cushtkonia, à la distance de dix à quinze arpens, nous tombâmes dans un petit lac, dont les eaux, après une course de cinq lieues ; se jettent dans le lac Kenwagomishidi, dans la partie supérieure de ce lac près du portage. L'hiver dernier deux Sauvages, Siméon et Nicolas, au retour de la chasse au Caribou et au Castor dans la Presqu'île, lui dirent qu'ils étaient descendus jusqu'à Cushtkonia, et qu'ils n'avaient rencontré aucun lac, mais beaucoup de petites rivières. L'hiver dernier il avait été à une journée de marche du Poste, en marchant vers le S. E., traversant le Koushygyish, ayant parcouru une distance de huit à dix lieues, et était revenu le même jour ; le pays était uni ; les bois étaient le Merisier, le Frêne et l'Érable ; le pays au de là ressemblant aux autres parties aux environs du poste du lac St. Jean, qui ont l'apparence de montagnes lointaines, mais qui à l'approche offrent des collines et plateaux de terre, entrecoupées de belles vallées. Il y a à une lieue et demi, à la droite du poste, une sucrerie qui produit d'ordinaire sept cents livres de bon sucre.

Tout le rivage du lac St. Jean (Lac Guawgomi,) ce qui veut dire un lac dont le lit est peu profond) jusqu'à Koucouatimzeli (la rivière au Hibou), lat. 48° 37' 56", est un banc de sable d'un demi-acre à deux acres de large. J'ai monté ce matin une côte de sable très haute, et étant dessus j'ai eu une bonne vue de l'intérieur du pays, qui paraissait avoir une meilleure apparence ; cette opinion a été appuyée par les relations de MM. Hamel et Baddely.

26 Août.—Mr. Baddely ayant, à la demande de Mr. Stuart, joint le parti de Mr. Wagner, Mr. Hamel et moi après leur avoir souhaité à tous un bon voyage, montâmes à dix heures et demi la rivière Koucouatim, dont les deux côtés étaient couverts de peuplier, de bouleau, de frêne, d'épinette et d'orme. Après avoir surmonté beaucoup d'embaras causés par des arbres tombés, nous réusîmes à faire une demi-lieue, et Mr. Hamel croyant inutile d'aller plus avant, nous primes terre chacun de notre côté, et nous pénétrâmes dans le bois environ un mille, ne trouvant partout qu'un sol sablonneux. Mes gens arrivés à un marécage, le traversèrent, et atteignirent une grosse roche, qui fut la borne de notre excursion ; le bois consistait en épinette blanche, sapin et peuplier. À mon retour au canot, je trouvai que Mr. Hamel avait rencontré la même espèce de terre : le terrain des deux côtés de la rivière, autant que nous avons avancé et pu voir, nous a paru uni. Depuis Koucouatim jusqu'à l'embouchure de la rivière Peribouca (la rivière curieuse) le bois est en général l'épinette noire, quelques peupliers, bouleaux, pins et cyprès ; le terrain est bas et marécageux, en ce que les eaux de source coulent sur les bancs de sable et restent stagnantes dans les trous.

27 Aout.—John Young, un des nos voyageurs, a été dix huit mois au service du poste de Chicoutimi : ce printemps il a été, de compagnie avec un autre homme, à la baie des Ha Ha (ce qui veut dire perspective s'ouvrant) et nous avons pénétré dans les bois environ une lieue, et nous avons trouvé un bon sol. Il me dit qu'il y avait trois rivières qui se jetaient dans la baie presque au même endroit ; que vis-à-vis le poste de Chicoutimi il y a un vieux chemin d'environ neuf milles de long ; il n'y a pas de hauteurs, mais il y a un marécage d'environ une demi lieue, après quoi le terrain est bon ; le bois, le bouleau, le cèdre et l'épinette.

29 Aout.—Nous arrivâmes à midi et demi à l'embouchure de la rivière au Rat Musqué et à trois heures et demi à la rivière Peribonea, lat. 40° 42' 37". Nous la remontâmes l'espace de vingt milles, ayant eu à traverser trois portages ; le lac Noli-oui-loo formait les deux derniers milles : en général nous rencontrâmes un bon sol. Sur la rive droite du lac, nous montâmes la rivière au Rum ; le bois, bouleau, épinette rouge et blanche et quelques pins ; les rivages bas et couverts de franc foin, en grande abondance.

7 Sept.—Vis-à-vis l'embouchure de la rivière au Rat Musqué, nous entrâmes dans une autre, au nord-ouest, à laquelle nous donnâmes le nom de David, en l'honneur de Mr. David Stuart, un des commissaires, et nous en suivîmes le cours l'espace de huit milles et demi, au bout desquels nous fumes arrêtés par des rapides et un portage. Après avoir cotoyé les rivages du lac depuis l'embouchure de la rivière Peribonea, l'espace d'environ sept milles, nous entrâmes dans la rivière Mistassin, lat. 48° 38' 53", ayant à notre droite un groupe d'îles, auquel je donnai le nom de mon vrai et excellent ami, Thomas Leigh Goldie. Nous montâmes la Mistassin l'espace de neuf milles. Cette rivière est belle par sa largeur, ses îles et ses bois, mais le sol en est très mauvais, étant de sable de chaque côté, et elle a très peu de profondeur.

10 Sept. Nous traversâmes à l'île aux Couleuvres Manitou-Ministuki, (l'île du Mauvais Esprit) avec une bouteille pour conserver un des serpents, mais après les recherches les plus minutieuses nous ne trouvâmes pas même une peau, que ces animaux jettent tous les printemps. Non loin de celle-ci est une autre île appelée la Grosse île, et entre elles deux s'étend un banc de sable sur lequel se rencontrent deux ou trois arbres solitaires. S'il y a des serpents sur l'île Manitou-Ministuki, la seule raison que je puisse donner pour n'en avoir pas vu un seul, c'est que le soleil étant presque sur l'horizon, ils s'étaient enfoncés dans leurs trous pour la nuit.

11 Sept. Nous ne fîmes pas grand chemin ce jour-là, n'ayant fait que nous rendre à l'embouchure de la rivière Ouiguashouan, vu que je désirais crayonner la chute, l'ayant vue de l'autre côté du lac, et Mr. Hamel ayant pris sur elle différentes intersections. Après beaucoup de fatigue et de difficulté, en montant et descendant des côtes d'une hauteur peu considérable, nous arrivâmes au pied de la chute, mais malheureusement du mauvais côté pour la voir du point le plus élevé. Cependant nous eumes bientôt oublié nos fatigues en admirant la beauté de cette chute, qui rivalise celle de Montmorency en hauteur et qui la surpasse de beaucoup par la distribution des ses eaux sur les rochers suspendus dans sa descente. La chute est à environ un mille de l'embouchure de la rivière, dans laquelle distance on ne rencontre pas d'eau tranquille, c'est un rapide continu ; j'ai appris que plus haut que la Grande Chute au commencement du Portage, il y en a une autre de près de cent pieds de haut.

13 Sept. La pêche du poisson blanc commence à l'embouchure du Ouiguashouan, vers le quinze Octobre ; l'année dernière il en fut pris 300 dans un seul jour, et dans toute la saison plus de 1700. On les fit geler et ils servirent à nourrir les gens du poste et les sauvages jusqu'au printemps suivant ; chaque poisson pesant sur le tout de 1½ à 2 livres. La saison pour l'Avenanish commence vers le quinze mai et va jusque vers le vingt ou la fin de Juin. On le prend ordinairement à l'hameçon, et le poids en est de deux à trois livres.

J'obtins les renseignements suivants de Mr. Murdoch, commis au Poste :

“ Je ne crois pas qu'il puisse naviguer plus de dix vaisseaux en sûreté dans le havre de Tadoussac ; à basse marée on peut ancrer un vaisseau tout prêt du rivage, car il est coupé à pic. Aux mers du printemps le rivage est à sec, le plus haut que montent les marées du printemps et de l'automne est 18 pieds, et en été elles montent communément 12 pieds. Dans l'Anse à Catherine, il y a une distance de trois quarts de lieue, formée par la pointe ou batture aux Allouettes et la pointe du Saguenay ; c'est ce qui forme l'Anse St. Catherine, et il y a en cet endroit trente brasses d'eau. Il peut y entrer en sûreté trente vaisseaux du vent d'ouest ; le flux de la mer poussé par un vent d'est y cause une houle assez forte. La batture de roche qui s'avance de la pointe au Bouleau, environ deux mille, forme une espèce de demi-lune, ouverte du côté de l'est. Dans les mers du printemps ces rochers sont entièrement couverts, mais l'eau y est toujours agitée ; au bout de ces rochers il y a une petite île de sable que l'eau ne couvre jamais, cette île et les rochers forment ce qu'on appelle la Pointe et Batture aux Allouettes. Les vaisseaux de ligne peuvent naviguer jusqu'à la Pointe de roche, qui est à quatre lieues de Chicoutimi. A basses eaux ils peuvent monter,

même contre le vent, avec le flux de la mer ; mais il n'y a pour eux que deux endroits de mouillage entre la Pointe St. Catherine et la Pointe de Roches, et la Baie St. Jean et la Baie Ste. Marguerite, le premier à six, et l'autre à cinq lieues de Tadoussac. Il y a des havres en grand nombre pour les goëlettes de soixante à quatre-vingt tonneaux, et si l'ancre n'est pas bon, elles peuvent amarrer à terre. Les vaisseaux de 80 tonneaux peuvent à haute marée monter jusqu'à Chicoutimi et jeter l'ancre près de la Grosse Roche ; à preuve de la pointe aux Roches il faudra, à cause des rapides et des basses qui se trouvent dans cette partie de la rivière, qu'ils profitent de la haute marée. Le havre de Chicoutimi est à l'ouest de la Grosse Roche, vis-à-vis la place de débarquement ; ils peuvent lâcher l'ancre et tirer le vaisseau à sec. Au dessus de la baie Ste. Marguerite le courant de la marée se fait à peine sentir dans les grandes mers du printemps et de l'automne. La mer monte jusqu'au pied de la chute des Terres-Rompues, qui est environ deux lieues au dessus de Chicoutimi, elle monte environ quinze pieds. La Grosse Roche est au moins de douze pieds de haut, et j'y ai vu l'eau à trois pieds au dessus. Je calcule la distance entre le poste de Chicoutimi et le poste du lac St. Jean, par eau en canot, de vingt-trois à vingt-cinq lieues, et je considère la terre comme excellente entre ces deux places, excepté le côté ouest du lac Kenwagomi, qui est inégal et rocheux. Les bois qui y dominent sont, le sapin, l'épinette, le peuplier, l'orme et beaucoup de frêne, un peu de pin rouge, et presque pas de blanc. Le bouleau est celui qui s'y trouve en plus grande abondance ; on rencontre tout le long une grande quantité de bouleau noir ou à canot, et quelques érables et cèdres épars ça et là ; il n'y a presque pas de cyprès, si ce n'est lorsque vous arrivez à Koushigan, place où le sol s'élève. Les poissons les plus abondants entre Chicoutimi et Koushigan sont, la truite rouge, le watoche ou le brochet, la carpe et le doré, les deux derniers ne se trouvent que jusqu'à la chute de la Belle Rivière, la truite rouge dans le lac Kenwagomi et au Portage de l'Îlet, et en petit nombre dans le lac Wèque et le lac Kenwagomi ; le brochet et la carpe sont en grande abondance dans les deux derniers lacs. J'ai entendu dire qu'il y avait des éparlans dans le Lac Vert, mais je n'en ai jamais vu. Je crois qu'un vaisseau de soixante tonneaux peut naviguer dans le lac Kenwagomi, ayant tout lieu de supposer qu'il y a une grande eau dans le milieu et le côté ouest. Le lac St. Jean est navigable pour un vaisseau plat de trente à soixante tonneaux. Les poissons qui y abondent sont, le brochet, la carpe, le doré, le poisson blanc, l'avenanish, le chabot, et un poisson appelé la munie, ressemblant en couleur à l'anguille, au chien de mer par la forme, à la morue par la tête, mais beaucoup plus plat, de la longueur moyenne de deux pieds et demi ; les sauvages l'aiment beaucoup bouillie, mais les blancs ne s'en nourrissent pas du tout, excepté du foie, qu'ils regardent comme un morceau friand ; on s'en sert aussi pour appâter pendant l'été. Je considère l'avenanish comme le meilleur poisson d'eau douce que j'aie jamais vu. Le lac St. Jean est très exposé aux vents du nord-ouest et du sud-ouest, qui poussent une violente houle sur le côté opposé. J'ai vu le lac, l'automne, dans cet état, et il y aurait eu un grand danger à le traverser, même de l'impossibilité vu le brisement des vagues. A l'abri du vent il n'y a pas de mers à une certaine distance, selon le point d'où donne le vent ; mais j'ai vu le lac ne présenter qu'une nappe d'écume.

“ Entre Chicoutimi et le poste du lac St. Jean, il y a une différence de 20 jours dans le climat. Je partis de Chicoutimi, l'automne dernier, vers le vingt-trois Septembre, et déjà les patates, les choux et les oignons y étaient frappés de la gelée ; et étant arrivé au poste du lac St. Jean, je trouvai mes patates encore tout en fleurs : elles restèrent ainsi jusqu'au douze Octobre, que je les arrachai. Je crois que cette différence vient de la situation basse du terrain, et du voisinage de l'eau salée, à Chicoutimi. Tout ce qui pousse aux environs de Québec, vient ici, (au lac St. Jean,) même les melons ; j'en avais de ces derniers, mais les vers ont détruit les jeunes plantes. On ne peut passer en sûreté sur la glace du Lac St. Jean avant le dix Janvier : elle commence à se former sur le lac vers le dix Novembre, et à le couvrir entièrement vers le commencement de Janvier ; mais elle n'est pas praticable dans le même temps à cause des vents qui règnent alors. L'année dernière nous avons eu la première gelée le dix-sept octobre. Le lac est navigable tout au tour, mais pas au milieu, vers la fin d'Avril, et partout vers le huit au douze Mai. La terre sera en état de culture avant que le lac soit débarrassé, et dégelée à un pied au moins vers le premier Mai, jour auquel j'ai semé des pois ce printemps. J'en avais semé dix gallons, et j'en ai récolté plus de dix minots ; l'humidité de la saison a fait perdre environ le tiers de la moisson ; ils étaient prêts à être moissonnés le premier Septembre. La femme en nettoyant les pois pour la soupe, a amassé un demi-seier de froment, que, par forme d'expérience, j'ai semé le sept Mai ; je l'ai coupé le huit Septembre et il m'a donné un bon demi-minot de Winchester. Mr. Wagner prit au hasard deux épis de ce blé, et trouva que l'un avait quarante et un et l'autre quarante six grains. La paille avait poussé environ à la hauteur de quatre pieds. Les trois ou quatre de Mai j'ai semé un demi-minot d'orge, qui ayant été récolté, &c. le cinq Aout, a rapporté entre cinq à six minots. Une chopine de blé d'Inde semé le dix Mai, m'en a rendu au moins dix gallons ; une grande quantité avait été détruite par les vers : tous ces grains semés sans engrais. Je commençai à semer mes patates le dix et je finis le treize Mai, huit minots que je n'ai pas encore arrachés. L'année dernière la même quantité en tas m'a rapporté trois cents minots, il ne faut pas tant de semence qu'en rangs ; cette année elles sont en rangs ; l'année a été très défavorable pour les moissons en général.

Appendice
(V.)
14 Janvier.

Appendice
(V.)
14 janvier.

La Seigneurie de Port-Neuf et celle de la Baie des Mille-Vaches sont de terres excellentes; dans la dernière on peut recueillir du foin pour au moins mille têtes de bétail, ce serait une bonne ressource pour des colons dans les commencemens de leur établissement, pour la nourriture de leurs bestiaux; la nature a presque tenu la terre en état de défrichement tout le long de la Baie, le bois est de bonne pousse, pin blanc et épinette. Du côté Est de la Baie le pays est plat jusqu'à une distance considérable, neuf lieues au moins, et il y a au fond de la Baie un ruisseau qui pourrait faire marcher un Moulin de six Scies et un Moulin à farine; la Baie est très abordable pour de petits bâtimens.— Port-Neuf a un havre excellent, mais il n'y a que les petits vaisseaux qui puissent y entrer à haute mer seulement. Le sol y est aussi bon qu'à Mille-Vaches, mais il est plus élevé, et le bois en est d'une qualité inférieure. Les deux Seigneuries sont contiguës et forment ensemble un front de six lieues sur quatre de profondeur. Il passe près de la maison une rivière qui forme le havre, protégé au Sud par un haut banc de sable, qui ne se couvre pas à haute mer.

14 Septembre.—A l'embouchure de la Petite Décharge, (Cushpetunish.) Mr. Hamel traversa sur l'île, (après que John Young et moi nous descendîmes à côté du Rapide sur les rochers, jusqu'au lieu que nous nous imaginions être le confluent des deux décharges, qui se joignent à une petite distance de l'embouchure de la Petite Décharge; là elles forment un petit lac, de la grandeur du Lac Wéque à l'extrémité Ouest du Lac Kenwagomi. A notre retour au canot, nous nous enfonçâmes en ligne droite dans les bois, et nous trouvâmes des roches presque partout; les bois sont, le pin, l'épinette, le cèdre (très petit,) et quelques bouleaux. L'île est petite, étant à peu près de la grandeur des autres qui se trouvent à l'embouchure des deux décharges, y ayant environ quatre milles de distance entre les deux extrémités. Toutes les îles de cette partie du lac sont rocheuses, et le bois y est mêlé. En vérité l'espace qui sépare les deux Décharges n'est qu'une réunion d'îlots; tout le groupe occupe un espace d'environ cinq milles de long. Messrs. Baddeley et Hamel les honorèrent du nom d'îles de Dalhousie.

15 Septembre. A notre retour à Chicoutimi, nous entrâmes dans un lac situé à gauche de Kenwagomishish, que Mr. Hamel me fit l'honneur d'appeler de mon nom; le pays des environs est plat et le sol bon; bois, sapin, bouleau noir, quelques blattes, et quelques épinettes, orme et frêne. Nous entrâmes dans la baie des Prisonniers à notre gauche, dans le lac Kenwagomi, à trois heures et demi; nous remontâmes la rivière Baddeley l'espace de sept milles; cette rivière sort du Lac Young. Les bois les plus communs sur les différents rivages sont, le bouleau blanc, noir et gris, le sapin et l'aune.

16 Septembre. J'employai la nuit de ce jour à recevoir de John Young les renseignements suivans, sur les productions et le climat de Chicoutimi:

Mr. Nicolas Andrews, commis au Poste de Chicoutimi, planta au commencement de Mai de l'année dernière, aussitôt après les dégels, onze minots de Patates; elles furent arrachées à la fin d'Octobre, et en produisirent cent vingt-sept quartes, malgré que les Caehons en eussent détruit une grande quantité. On n'a dit que du temps de Mr. McLeod, il y a environ sept ans, on eut-à avec succès le Blé d'Inde, l'Avoine et les Navets; les Concombres viennent très bien. Ce printemps je semai dans le jardin des betteraves, des oignons, des carottes, des raves et des concombres; et tous sont venus à maturité. Il gèle toujours dix ou douze jours plutôt à Chicoutimi qu'à Lac St. Jean. L'automne dernier, lorsque je partis de Chicoutimi, vers la mi-Septembre pour me rendre à Assinipousoin, les têtes de patates étaient toutes gelées. Cinq jours après je passai au Poste du Lac St. Jean, et elles y étaient aussi vertes que dans le mois de Juin. Je regarde la différence du climat comme venant de la proximité de l'eau salée à Chicoutimi. A Chicoutimi, trois ou quatre jours après que la gelée a laissé la terre, vers le cinq ou le six de Mai, on peut se mettre aux travaux de la culture; la terre qui est à l'estour est excellente pour la culture. Les gelées deviennent régulières vers la fin d'Octobre. Il n'y a pas grande différence entre le climat de Québec et celui de Chicoutimi. Le Saguenay prend jusqu'à Ste. Marguerite; le pont est généralement bon, excepté vis-à-vis les terres à foin à une lieue et demi de la maison: il est dangereux à cause des rapides, et en passant sur la glace, il faut prendre garde aux trous des Loups-Marins. Je considère comme excellent tout l'espace de terrain entre Chicoutimi et le Poste du lac St. Jean, excepté celui du lac Kenwagomi qui est rocheux; sur ce lac on trouve de l'épinette, du bouleau blanc, quelques Pins rouges et blancs et quelques Sapins, jusqu'à ce qu'on arrive aux Aunes, où l'on rencontre de l'Orme, du Frêne, de l'épinette, du Sapin et quelques Pins épars çà et là; mais je crois que le meilleur terrain est sur la Belle Rivière.

Jusqu'ou nous avons remonté la Rivière Perchona, dans le Lac St. Jean, nous avons trouvé de bonne terre pour la culture. J'ai fait plusieurs voyages au Poste d'Assinipousoin; la terre y est basse et marécageuse; dans les quinze premières lieues il y a quelques terres moyennées, mais de là jusqu'au Poste le pays est montagneux; la rivière est un rapide continu, tout blanc d'écume.

Ce printemps le Saguenay a été navigable jusqu'à Chicoutimi le dix-huit Avril; et l'on considérait cela comme une saison tardive. La navigation se ferme vers Noël, selon le temps que donnent les hautes mers.

18 Septembre. Après avoir laissé la Pointe au Sable, nous tournâmes à notre gauche pour entrer dans la Rivière Pastagoumie, qui nous conduisit dans une suite des plus beaux lacs, dont l'un d'une grandeur considérable, auquel je donnai le nom de Mr. Hamel. Nous pourrions notre route jusqu'aux rapides, à six milles du lac Ken-

wagomi, le bois est à peu près le même. Nous rencontrâmes une rivière si obstruée de joncs que nous ne pûmes pénétrer bien avant avec notre grand canot.

A cette Saison il n'y a pas assez d'eau pour faire flatter un aussi grand canot que le nôtre, et ce fut avec beaucoup de difficulté que nous passâmes les rapides. Pour des expéditions de cette sorte, je recommanderais de prendre, outre le grand, un plus petit canot, ce qui rendra les Postages plus faciles à passer et les recherches plus aisées à faire.

Le sol était bon, mais rocheux, mais en morceaux détachés. Avant de partir de Kenwagomi, nous passâmes une décharge considérable par le lac qui, m'a-t-on dit, conduit par des rivières et des lacs à la Baie St. Paul.

20 Septembre. Nous partîmes du Poste de Chicoutimi à une heure et demi, et nous arrivâmes à un endroit où deux rivières se réunissent en bouillonnant; la difficulté de monter la rivière en canot, ou de le porter par dessus une montagne extrêmement escarpée nous obligea de nous consulter ensemble et de renvoyer au Poste la plus grande partie de nos provisions et deux de nos hommes, tandis que Mr. Hamel, Natash, (le guide sauvage,) Gill, Young et moi entrâmes dans le bois dans la direction de la petite rivière, qui sort du lac Kenwagomi et tombe dans la décharge. Nous gravâmes la montagne, vîmes un plateau d'une étendue considérable; du sapin très petit, de l'épinette blanche, du bouleau blanc et du peuplier composaient le bois; comme nous montions en canot nous vîmes de chaque côté de nous de bonne terre pour le défrichement. Jusque-là les rapides sont magnifiques et impraticables pour les canots, de quelque grandeur que ce soit.

21 Septembre. A dix heures A. M. nous atteignîmes au sommet d'une hauteur à quatre cents pieds au dessus du niveau de l'eau, et de là nous vîmes une Châte dont il y avait quelque temps que nous entendions le bruit. Nous rencontrâmes ensuite six chutes successives ayant l'une avec l'autre dix pieds de hauteur; la plus haute d'entre elle est coupée si perpendiculairement, qu'on peut passer dessous sans être incommodé. De là nous montâmes à la Grande Châte qui a environ deux cents quarante pieds de haut, et nous en fîmes le dessin. Dans les eaux hautes du printemps, elle doit être réellement magnifique. La rivière s'appelle Pastagoutsi.

Je crois véritablement que ces chutes se faisant entendre au loin dans le printemps, étant proches du Saguenay; et les Sauvages assurant qu'il n'y avait pas de grandes chutes dans la rivière, mais seulement une suite de grands rapides, ont donné lieu à la renommée des fameuses chutes du Saguenay que tout le monde avait entendues, mais que personne n'avait vues. Le terrain sur lequel nous passâmes est rocheux, mais où il y a du sol c'est un terrain bien fin; le bois, bouleau noir et gris et quelques pins, épinettes, beaux cèdres, épinettes blanches, et dans un endroit nous passâmes dans une grande Saucerie de petites érables. Nous continuâmes à suivre le cours du Pastagoutsi jusqu'à une heure, et alors étant satisfaits de ce que nous avions vu du sol, nous prîmes la direction du Beau Portage, nous passâmes sur une plaine d'une bonne étendue; nous essayâmes le sol en trois différents endroits, une fois dans le bois mêlé, une autre dans une épinétière, et la troisième fois dans une sapinière, et partout nous trouvâmes un sol bon pour la culture, mais le terrain des épinétières aurait besoin d'être arrosé. A environ un quart de mille du lieu où nous avions campé, il y a un grand boccage de bouleaux blancs d'une très haute pousse; le terrain y étant sordé se trouva être salin. Nous passâmes ce jour la quatorze ruisseaux d'une eau excellente.

Jusqu'à présent je n'ai encore rencontré aucun bois, qui pût empêcher un bon bûcher d'en abattre et d'en mettre en tas six ou sept acres par mois. Parlant à Natash des Chutes du Saguenay, elle dit qu'il n'y en avait aucune, mais seulement une suite de très grands rapides, et qu'elle n'avait jamais entendu aucun Sauvage en parler; elle est âgée de plus de 50 ans. Elle me dit qu'il y a sur la même rivière des Chutes plus hautes que celles que nous vîmes bien; que le nom sauvage du lac, auquel j'ai donné le nom de Mr. Hamel est Assinipashish (un rocher qui est là,) mais toute la rivière, depuis le Lac Kenwagomi jusqu'à sa jonction avec le Saguenay, garde le même nom; il y a six portages, deux très longs, l'un d'eux plus long que l'autre, les quatre autres plus courts. Sur la rive gauche de la rivière il y a de longues pointes et pas de côtes; où nous arrivâmes le dix-huit était la hauteur des terres, d'où les rapides commencent et continuent sans interruption. Sur le pied de la marche d'un blanc, il faudrait six jours pour aller au lac Kenwagomi en suivant la rivière, jusqu'à l'endroit où elle se décharge dans le Saguenay.

Nous essayâmes le terrain dans une buissonnière mêlée, et nous trouvâmes du sable mêlé d'une terre jaune; une heure après nous arrivâmes à un marécage étendu que nous passâmes, et nous fûmes de retour au Poste de Chicoutimi à deux heures, ayant passé pendant le jour quinze ruisseaux.

23 Septembre. Ce soir Mr. Corneau me donna un plan du pays entre Chicoutimi et son Poste à Shippashaw. Je n'ai rien oublié des renseignements qu'il donna, et je les ai marqués sur le plan. Il me donna aussi les noms de divers lacs et Rivières, qui ne sont pas sur la Carte que Mr. Perrault a laissé au Poste du Lac St. Jean, pour Mr. Stuart.

La maison du Poste de Chicoutimi fut bâtie en 1794 et 1795. A la distance de 170 pieds du rivage est une roche de 11 pieds de haut, et la mer monte 5 pieds au dessus; c'était, il y a quelques années, un aménagement favori des gens du Poste, de sauter dessus; la rivière a fait ces empiecements depuis les quarante années dernières.

(Signé) W. NIXON,
Escrivain, Cûr. Régr.

A ANDREW STUART et DAVID STUART, Ecuyers, Commissaires pour l'exploration des Terres du Saguenay, Lac St. Jean, &c. &c.

Appendice
(V.)
14 janvier.

Messieurs,

AYANT eu l'honneur d'être employé comme Arpenteur sous vos ordres, dans l'expédition du Saguenay j'ai m'empresse de vous faire rapport de l'emploi de mon tems dans les visites et opérations que j'ai faites suivant mes instructions de la partie droite du Lac St. Jean, des Rivières tributaires, des Décharges et de la Presqu'île formée par la décharge du Lac d'un côté et par la Rivière Chicoutimi, les Lacs, la Belle Rivière et la rivière Kuspahigan de l'autre.

J'ose me flatter que vous voudrez bien me pardonner les expressions et citations mal digerées qui ne seront malheureusement que trop communes dans le cours de mon Journal. Néanmoins je m'efforcerai à vous rendre mon Rapport aussi intelligible que possible, et à vous indemniser par des faits authentiques, lesquels seront j'espère corroborés par mes deux Honorables Compagnons de Voyage, M. M. Baddeley et Nixon, pour l'éloge desquels, ma plume étant trop stérile, je m'abstiendrai de détailler les peines qu'ils se sont données pour se rendre utile à l'expédition, même dans les recherches les plus minutieuses, comme vous pourrez voir par leur rapport. Espérant que vous voudrez bien m'accorder l'indulgence désirée, je prends la liberté de me souscrire ;

Messieurs,

Votre très dévoué, &c.

J. HAMEL, Arpt.

EXPEDITION DU SAGUENAY

Lac St. Jean, &c. &c.

Journal tenu par Joseph Hamel, Arpenteur.

MERCREDI 6 Août 1828. Ayant fait embarquer notre butin hier au soir à bord de la golette La Clarisse, commandée par Augt. Dechêne de la Rivière Ouelle, du port de cinquante-trois tonneaux, et ayant reçu ordre de me rendre de bon matin pour embarquer, je me rendis sur le quai à cinq heures et demi et y trouvai Mr. Baddeley qui attendait. Bientôt après Messrs. Stuart, Wagner et Bowen arrivèrent, puis enfin Mr. Nixon ; et aussitôt après, nous embarquâmes, et l'ancre fut levée à sept heures et trois quarts A. M. Nous trouvâmes à bord cinq Voyageurs et deux canots destinés pour l'expédition : elle était composée comme suit :

Andrew Stuart, Ecuyer, Commissaire, F. H. Baddeley, Ecuyer, Lieut. R. E. Mr. Henry Nixon, Lieut. 66^e. Régt. Benedict Paul Wagner, Ecuyer, Mr. Ed. Bowen et moi.

Voyageurs.

Guillaume Gill,
Grégoire Lancuville,
Alexis Boisvert,
Noël Paquet,
Joseph Béland.

Le vent étant de l'est, il nous fallut louvoyer tout ce qui nous restait de marée, et nous parvîmes à l'ancien chantier du Trou St. Patrice (Patrick's Hole) à trois lieues au bas de Québec, sur l'île d'Orléans, où nous débarquâmes à onze heures et un quart A. M. Des provisions furent débarquées et nous dinâmes à deux heures sous le hangar du chantier, qui est maintenant abandonné. A quatre heures P. M. nous reçûmes ordre d'embarquer et à quatre heures et un quart nous le fîmes, toujours vent contraire ; à cinq heures notre golette fut hélée par une chaloupe, aussitôt le capitaine amena dans le vent, puis la chaloupe approchant, nous reconnûmes que c'était Mr. Proulx, l'un des Arpenteurs de l'expédition que nous avions laissé à Québec le matin, à 7 heures. Comme la golette n'était qu'à demi lestée, le vent augmentant, et étant vis-à-vis de l'église de St. Jean Ile d'Orléans, il fut jugé convenable de relâcher au havre de la Rivière Lafleur, un mille et demi plus haut, où nous débarquâmes vers neuf heures et logeâmes chez la veuve P. Pouliot.

Jeu di 7 Août. Le vent est du même côté et aussi fort qu'hier, en conséquence ne pouvant partir, je pilotai après déjeuner Messrs. Baddeley, Nixon et Bowen à travers les champs sur les terres des nommés Lachance et Blouin en recherche de minéraux et végétaux ; nous nous rendîmes jusqu'au bois, distance d'environ deux milles, puis nous retournâmes avec quelques succès de part et d'autre et arrivâmes au logis à onze heures et demie A. M. A midi Mr. Baddeley et moi prîmes la hauteur méridienne du Soleil à la porte de notre logis, i. e. chez la veuve Pouliot, et trouvâmes que la latitude était 46° 53' 40", nord. Vers

quatre heures le vent ayant diminué et la marée commençant à basser, on embarqua, et toujours en louvoyant nous parvîmes au havre de la Grosse Ile, où nous débarquâmes vers neuf heures P. M. et y couchâmes assez à notre aise.

Vendredi 8 Août. Nous mîmes à la voile vers cinq heures A. M. avec un vent favorable et vîmes jeter l'ancre à un mille et demi au sud-ouest du Saguenay et à environ trois milles de terre, où il nous fallut passer la nuit.

Samedi 9 Août. Mis à la voile de grand matin pour entrer dans le havre de Tadoussac, avec un très petit vent d'ouest, lequel ayant manqué, nous fûmes transportés par les courants près de l'île Rouge, où il fallut mouiller à sept brasses d'eau, et à environ douze milles de terre. A dix heures A. M. remis à la voile avec un joli vent d'ouest qui nous transporta dans deux heures à Tadoussac où nous arrivâmes trop tard pour prendre la hauteur méridienne du soleil. Mr. Brownson, Garde-Côte, vint à notre bord avant notre débarquement et rendus au poste il nous reçut assez poliment. Je commençai aussitôt à lever le plan du Poste et du havre de Tadoussac et ne finis cette opération qu'après le coucher du Soleil.

Dimanche 10 Août. Occupé toute la matinée à recevoir les provisions destinées pour le Canot no. 2, lequel ne pouvant porter autant, on fut contraint d'en mettre une partie dans la chaloupe destinée à mener le parti formant l'expédition à Chicoutimi. A une heure le parti embarqua dans la chaloupe commandée par Mr. Brownson, et très encombrée de butin, le vent dépendant de l'est, nous mîmes à la voile en entrant dans le Saguenay, mais malheureusement il nous manqua à trois milles et demi de son embouchure, ce qui nous empêcha de doubler le cap de la Boule sur la rive gauche du Saguenay et vis-à-vis duquel les courants sont très forts ; nos deux canots néanmoins le doublèrent et furent camper à une très petite distance de là, tandis que nous fûmes contraints de camper misérablement dans l'anse au-dessous, où n'ayant qu'une petite hache et du bois vert, nous passâmes une très mauvaise nuit, la pluie tombant du nord-est en abondance.

Lundi 11 Août. Les canots étant inquiets de notre sort, vinrent nous trouver vers neuf heures et Mr. Proulx s'embarqua dans l'un d'eux. Nous laissâmes sans regret notre camp à dix heures a. m., la mer commençant à monter avec un petit vent d'est ; après avoir été à la voile toute la journée, nous vîmes camper à environ vingt milles de l'embouchure du Saguenay, dans une baie qui fut nommée par la suite Bay of Comfort, y ayant trouvé assez de bois sec pour nous faire entretenir un bon feu toute la nuit.

Mardi 12 Août. Le vent était à l'ouest, nous embarquâmes à neuf heures contre le vent et la marée, et débarquâmes à midi pour prendre

Appendice
(V.)
14 janv.

une altitude méridienne, mais il était trop tard. A midi trois quarts, nous rembarquâmes et à deux heures p. m. nous entrâmes dans une baie sur la rive gauche, vis-à-vis la rivière de la Trinité, qui fut nommée après Half-Way Bay, i. e. à trente six miles de Tadousac suivant le calcul des Voyageurs, mais qui devrait être réduit d'au moins 15; si non 14. Mr. Baddeley et moi nous occupâmes jusqu'à onze p. m. à prendre diverses observations, puis embarquâmes pour faire route, et avons de cette manière gagné la descente de la Femme, distante d'environ seize miles au dessus de Halfway bay.

Mercredi 13 Aout. Avant d'embarquer Mr. Baddeley et moi nous primes la hauteur méridienne du soleil et trouvâmes que la latitude était 48° 22' 9" nord. A trois heures et demi doublé le cap à l'est. A cinq heures et un quart la mer ayant déjà baissée près d'une heure et le courant étant très fort contre nous, nous entrâmes dans une Baie (Bear's Cove), sur la rive droite du Saguenay pour y camper. A sept heures et demi p. m. Mr. Proulx arriva avec les deux canots; à neuf heures comme nous étions occupé Mr. Baddeley et moi à faire diverses observations le temps se couvrit et bientôt après il tomba une forte orage qui fut suivie de pluie régulière, qui dura toute la nuit. Vers onze heures nous fumes informés qu'un petit canot appartenant à Mr. Brownson, et dans lequel il y avait un baril de Rum avec les pieds de boussole de Mr. Proulx était parti en dérive. Les deux autres canots furent envoyés à la recherche de celui-là sans succès.

Jeudi 14 Aout. Nous partîmes d'ici à cinq heures et demi a. m. à la rame et à sept heures un quart mîmes à la voile avec un petit vent favorable, revînmes à la rame vers onze heures, débarquâmes vers une heure p. m. à environ un mille et demi au bas de Chicoutimi pour nous y rendre à pied, étant tous mouillés par la pluie régulière d'aujourd'hui. Nous y arrivâmes enfin à deux heures p. m. et fumes très bien accueillis par Mr. Andrews. Commis du Poste, lequel mérite à tous égards les plus hautes louanges pour l'attention qu'il a portée à l'expédition, et ce serait manquer de reconnaissance par chacun de nous en particulier de ne pas le lui témoigner publiquement. Une heure après notre arrivée, le canot qui s'était échappé dans la nuit précédente fut ramené au poste par Guillaume Gill et deux autres voyageurs, qui dirent l'avoir trouvé à environ six miles au dessus d'où il était parti et sur la rive opposée; il était parti du mont, ce qui donne une forte indice du pouvoir de la marée à onze miles du bas de Chicoutimi! Mr. Baddeley et moi passâmes la veillée à épier le passage de plusieurs étoiles, mais ne fumes pas plus heureux cette nuit que les trois précédentes, en raison que l'atmosphère se couvrait de nuages avant leur passage.

Vendredi 15 Aout. Je fus occupé à faire préparer les provisions et bagage pour partir le lendemain pour le lac St. Jean, par la rivière Chicoutimi &c. suivant l'arrangement que Mr. Stuart venait de faire; que je partirais dans le canot No. 2 avec Mr. Baddeley qui en aurait le commandement; que nous nous rendrions immédiatement au Lac St. Jean, et que commençant nos opérations du côté droit du lac, nous explorerions toute cette partie du lac entre la Grande Décharge et la rivière Assuapmousoin, où doit se rendre le Député A'penteur Général; mais si par hazard il n'y fut pas encore parvenu, nous continuerons jusqu'à sa rencontre. Mr. Stuart devait monter au lac St. Jean, dans un petit canot avec Mr. Brownson; Mr. Proulx devait explorer la baie des Ha-Ha et Messrs Wagner, Nixon et Brown dans un grand canot explorerait la Presqu'île formée par la Grande Décharge, la Rivière (Chicoutimi), les Lacs, &c. &c. Pris aujourd'hui la hauteur méridienne du soleil et trouva que la latitude de Chicoutimi était de 48° 24' 37" Nord.

Samedi 16 Aout. Nous fîmes passer dix pièces dans le Portage de Chicoutimi long de deux miles, et reçûmes nos instructions par écrit, mais nous ne pumes partir en conséquence de la pluie qui tomba dans la matinée.

COPIE DES INSTRUCTIONS.

Instructions to Mr. Baddeley and Mr. Hamel.

You are requested to proceed to lake St. John, entering that lake by the Belle Rivière, and in the first instance to make an exploring survey of the country lying between the Grand Outlet of that lake and the river Assuapmousoin.

If the Deputy Surveyor General should not then have reached that river, you are requested to continue your exploring survey until you shall meet that Gentleman with his party. Your return will be either by the Grand Outlet or by the Belle Rivière as you think best. Another party being employed to survey the Peninsula lying between the Belle Rivière and the Lakes on the one side and the Grand Outlet on the other, all the objects of the mission will be attained without your descending the latter stream. You are furnished with a letter from the sub-lessee of the Posts to the Clerks in charge, which will entitle you to any assistance that you may require from them.

Chicoutimi 16th Aug. 1828.

(Signed) A. STUART,

Commr.

Dimanche 17 Aout. Une partie de notre bagage ayant été passée hier, nous nous considérâmes comme en route et nous eûmes aucun scrupule de faire passer le reste et parti. Nous laissâmes donc Chicoutimi à midi et Messrs. Nixon et Bowen vinrent nous accompagner jusqu'à notre embarquement. Nous embarquâmes vers une heure et demie avec trois voyageurs, Guillaume Gill, John Young et Alexis Boisvert. A quatre heures et demie en passant le portage des Chiens, nous rencontrâmes deux Canadiens, deux Sauvages et une Sauvagesse venant d'Assuapmousoin, à cinq heures et demie nous étions au bout du portage de l'Enfant où nous campâmes en conséquence de la difficulté que nous aurions éprouvée à trouver plus loin une place pour camper. La terre dans le portage de Chicoutimi est un glaise bleue pure ou mêlée de sable et les bois sont pins rouges et cyprès, bouleaux, épinettes, sapins, &c. quelques pins blancs. Dans la partie de la rivière que nous avons montée aujourd'hui, les bois dominans sont épinettes et bouleaux, le terrain paroît uni et le sol, quoique léger sur les bords, cultivable.

Lundi 18 Aout. Il plut toute la nuit; nous laissâmes notre camp à huit heures avant midi, et après avoir essuyé plusieurs orages, nous fumes contraints de camper à une heure au bas du heau Portage en conséquence de la pluie et craignant de gater nos provisions. Les bois dominans sont jusqu'ici sapins, épinettes blanches, bouleaux, trembles, quelques pins blancs et mérisiers. Le terrain paroît tablonneux; il plut tout le reste de la journée.

Mardi 19 Aout. La pluie continua toute la nuit et le vent était nord-est. Vers dix heures le vent changea à l'ouest; à midi on était sur le Portage des Roches, où on trouva que la latitude était de 48° 14' 38". En dinant il nous survint une orage et du tonnerre qui nous empêcha de partir avant trois heures et trois quarts p. m. Les orages étant fréquentes nous ne pumes aller plus loin qu'à la Pointe au Sable du côté nord du lac Tshinuagamitsh, jusqu'au portage de l'Îlet. Le terrain paroît très uni et propre à la culture, mais depuis ce portage jusqu'au lac Tshinuagamitsh il est inégal et rocailleux.

Mercredi 20 Aout. Nous embarquâmes à sept heures et un quart; à huit heures et demie Mr. Baddeley et moi débarquâmes au côté nord du lac pour prendre des échantillons des rochers. A dix heures un quart nous étions vis-à-vis l'embouchure de la rivière Upikubash; ici on a trouvé du Felspar mêlé de fer magnétique; nous primes la hauteur méridienne du soleil qui donna ici pour latitude 48° 16' 25". Nous arrivâmes à quatre heures au bout du lac, c'est-à-dire à la hauteur des terres. Nos voyageurs firent deux voyages dans le portage Tshinuagamitsh et nous campâmes sur le bord du lac Tshinuagamitsh, laissant un voyage à faire dans le portage pour le lendemain. Les bois sur les bords du lac Tshinuagamitsh sont bouleaux, cyprès et pins rouges de moyenne qualité, sapins, épinettes, et le terrain est de glaise mêlé de sable. Il y a sur les bords du lac Tshinuagamitsh ou nous sommes campés, des frênes et de l'épinette blanche. Le vent fut au nord-ouest toute la journée.

Jeudi 21 Aout. Nous embarquâmes vers neuf heures a. m. A onze heures, entrâmes dans les joncs de la rivière des Annaies, nous dinâmes au portage des Annaies d'environ vingt cinq chaînes de long, puis rembarquâmes aussitôt; mais comme cette rivière est très étroite et sinueuse, et que les aunes la croissent en endroits, nous fumes contraints de débarquer Mr. Baddeley et moi, guidés par Gill, pour suivre le long de la rivière dans un sentier mal frayé. Nous arrivâmes pour camper près de la Belle Rivière ou notre canot n'arriva qu'à sept heures, il y a de beaux fonds tout le long de cette rivière, dont la terre est très bonne; les bois sont ormes, frênes auziers, aunes &c. tous bois propres à la bonne terre.

Vendredi 22 Aout. Le vent était au sud-ouest; à cinq heures et demie, Mr. Baddeley et moi nous mîmes en route à pied et à six heures arrivâmes à la Belle Rivière; nous rembarquâmes à six heures trois quarts, et à sept heures et demie débarquâmes au portage de la Belle Rivière long de dix-huit chaînes; de ce portage, en descendant, la rivière prend le nom de Kuspahigan. Les courans de la Belle Rivière sont très réguliers jusqu'à la chute, mais ils sont beaucoup plus forts depuis le portage jusqu'au lac St. Jean. Le terrain est d'une qualité supérieure du côté droit des Rivières, depuis la rivière des Annaies jusqu'au lac. Il y a tout le long de la Belle Rivière de belles pointes couvertes d'ormes et frênes. La plus haute écore n'a pas plus de trente pieds de hauteur et dessus on y trouve des trembles, épinettes, sapins, quelques pins et bouleaux, et de chaque côté de la rivière Kuspahigan le terrain qui est de terre à grain (Luan) est bas et boisé en partie d'ormes, frênes et brossailles. Nous arrivâmes au lac St. Jean à midi, et nous y dinâmes. Nous fîmes route ensuite pour la Grande Décharge, mais nous ne pumes y parvenir et fumes contraints de camper sur une des îles, dont il y en a un grand nombre entre les deux Décharges, et les quelles nous nommâmes Dalhousie Islands. Ces îles sont toutes de roc et incultivables. L'abondance de fer magnétique dont ces rocs sont composés rend la boussole inutile dans les environs; et parmi les échantillons que Mr. Baddeley prit sur l'île où nous campâmes, j'en découvris qui avaient une vertu polaire.

Samedi 23 Aout. Le vent étant à l'ouest, nous embarquâmes à huit heures et demie et nous nous rendîmes à la rive nord de la Grande Décharge, à neuf heures et demie. Comme c'était ici où nous devions commencer nos opérations, nous y demeurâmes toute la journée et la nuit.

nuît, afin d'y prendre des observations astronomiques; je m'occupai de plus durant la journée à opérer trigonométriquement.

Dimanche 24 Aout. Nous nous mîmes en route vers onze heures, et à environ un mille et demi de notre point de départ nous trouvâmes un ruisseau que nous prîmes d'abord pour une rivière, mais l'ayant remonté pour environ un demi mille, nous reconnûmes que c'était vraiment un très petit ruisseau et que dans la crue des eaux le lac s'élevait jusqu'ici. En conséquence nous retournâmes; le côté droit de ce ruisseau est boisé de trembles, sapins, frênes et brossailles, et la terre est très propre au foin, mais le côté gauche dont les écores sont d'environ dix pieds de haut est sablonneux, et tient à la Savanne. Depuis le départ jusqu'à ce ruisseau, l'écore du lac haute de six à dix pieds est de sable, et derrière il y a une Savanne profonde, d'environ un demi mille, mais qu'on ne peut traverser, parce qu'elle est inondée. Pourtant on découvre du grand bois d'épinette, &c. derrière. Nous continuâmes notre route et vîmes camper à trois quarts de mille de la Rivière Cocuathimi, et jusqu'ici la Savanne et les Ecores sont les mêmes.

Lundi 25 Aout. Le vent à l'ouest, et le lac étant trop agité, nous ne pûmes faire route. En conséquence je partis avec Gill pour reconnaître le terrain, et bientôt j'arrivai à l'embouchure de la Rivière Cocuathimi; alors je renvoyai Gill pour en informer Mr. Baddeley, afin que s'il était possible, il fit route, mais au lieu de voir arriver le canot, je vis venir à moi Mr. Baddeley et Mr. Nixon du parti de Mr. Stuart qui m'informèrent que ce dernier, avec les autres Messieurs de l'expédition étaient en route pour faire le tour du lac. En conséquence nous revînâmes à notre camp, et il nous fallut y passer le reste du jour; nous ne nous attendions pas ni Mr. Baddeley ni moi au changement projeté par Mr. Stuart. Car ce Monsieur désirant que Mr. Baddeley fut visiter le terrain derrière la baie St. Paul, il jugea à propos de lui substituer Mr. Nixon, et cette nouvelle fut un coup de foudre pour moi, vu que nous sympathons si bien d'humeur; mais pourtant je n'eus pas raison de me plaindre après avoir connu Mr. Nixon.

Mardi 26 Aout. Nous mîmes en route chacun dans nos canots, comme suit: Mr. Stuart s'en retournant à Québec dans le canot de Mr. Brownson et trois Voyageurs. Messrs. Baddeley, Wagner, Bowen et Goldie, ce dernier du parti de Mr. Bouchette, en deux canots avec six Voyageurs, pour faire le tour du lac, puis retournant par Chicoutimi se rendront à la Malbaie et iront reconnaître le prétendu Volcan de la Baie St. Paul; excepté Mr. Wagner qui joindra Mr. Proulx et entrant par la rivière St. Jean, sortiront par la Rivière Malbaie. Dans mon canot Mr. Nixon remplace Mr. Baddeley avec quatre voyageurs; nous exploiterons cette partie du lac jusqu'à l'embouchure de la Rivière Assuapmoussin, remontant toutes les rivières qui se rencontreront sur notre route, et ensuite nous visiterons la Presqu'île, formée par la Grande Décharge d'un côté et par la rivière Shikunimish ou Chicoutimi, les lacs Tshinuaamitsh, Tshinuaamitshish, la rivière des Aunates, la Belle Rivière et la rivière Kuspahigan de l'autre. Nous nous laissâmes à l'embouchure de la rivière Cocuathimi, se donnant un cri d'adieux, et ne devant point nous rencontrer qu'à Québec. Nous remontâmes cette rivière jusqu'à environ un mille et demi de son embouchure où la trouvant trop étroite et trop embarrassée pour aller plus loin, je pris parti de retourner. Mais auparavant, nous fumes Mr. Nixon et moi chacun d'un côté de la rivière avec deux hommes reconnaître le terrain, que nous trouvâmes sablonneux, couvert d'épinettes, sapins et trembles, et très peu propre à la culture. Nous nous rendîmes ce soir là à la Pointe aux Couleuvres, distante de la Grande Décharge en suivant les sinués du lac d'environ onze milles, où nous campâmes.

Mercredi 27 Aout. Il me fut nécessaire de faire certaines protractons jusqu'à midi, ensuite je commençai le chaînage d'une baie à travers des brossailles, afin de m'assurer de la largeur du lac.

Jendredi 28 Aout. Il plut jusqu'après dix heures. Je continuai ma base tout le reste du jour. La savanne continue toujours le long du lac jusqu'ici; le vent se mit à l'Est durant un orage qui eut lieu vers le soir, et il continua de ce côté une partie de la nuit.

Vendredi 29 Aout. Le vent fut à l'ouest et le temps très couvert; nous arrivâmes à l'un des bras de la rivière Peribouka à une demi heure après midi, et après avoir dîné nous laissâmes une partie de nos provisions en cache, n'en prenant qu'une quantité suffisante pour monter une rivière (Musk Rat River) qui par sa largeur et sa profondeur ne devant pas nous mener loin et que nous croyons être la rivière Peribouka comme représentée sur la Carte de Panet. Nous joignîmes la rivière Peribouka vers trois heures après midi, ayant été contraint de débarquer à plusieurs reprises pour alléger le canot et le faire passer à travers les joncs qui abondent dans ce bras. On ne peut trouver de meilleure terre que celle de chaque côté de ce bras; elle est basse et plantée d'ormes, frênes et aunes, et une fois égoutée feraient des prairies superbes. Nous remontâmes dans le Peribouka environ quatre milles et demi et campâmes sur la rive gauche. Le terrain tout le long jusqu'ici est glaise mêlée de sable et très propre à la culture, et les bois sont épinettes, trembles, bouleaux, merisiers et pins blancs çà et là tous grands, mais d'une moyenne grosseur, (les pins exceptés.)

Samedi 30 Aout. Le vent à l'ouest ce matin, nous continuâmes notre route et fîmes trois portages dans la journée, le dernier avec beaucoup de

difficultés étant obligés de le faire sur des rochers escarpés. Le terrain est semblable jusqu'au pied du premier portage, mais du premier au quatrième portage où nous avons campé, il y a des Caps de roc d'environ cinquante pieds de haut. Les bois sont en général épinettes, bouleaux, quelques ormes et frênes. Le vent fut tantôt à l'est et tantôt à l'ouest toute la journée et le soir il était à l'est.

Dimanche 31 Aout. Le vent fut à l'ouest toute la journée et il fit beau temps. Nous fîmes laver notre linge et celui des hommes.

Lundi 1er. Septembre. Nous continuâmes à remonter la rivière, et au bout du portage nous découvriâmes un joli lac parsemé d'Iles que nous nommâmes N-dha-nuloo, surnom qu'Andrew Stuart Ecuyer, Commissaire tient de la Tribut Huronne, en sa qualité de Cbef honoraire. Avant d'arriver au bout de ce lac sur la rive droite, nous entrâmes dans une jolie rivière large de trois perches à son embouchure, que nous remontâmes environ un mille, nous fumes contraints de retourner à cet endroit en conséquence de son peu de largeur, et qu'elle est embarrassée; elle fut nommée Rum par Gill, l'un de nos voyageurs, en raison de la couleur de son eau. Le terrain de chaque côté du lac et dans cette rivière est très bon, et le bois est en général épinettes rouges et blanches, bouleaux, sapins et pins, çà et là; rendu au bout du lac long d'environ quatre milles, nous trouvâmes une jolie chute dont Mr. Nixon prit la perspective, tandis que je passai le portage long d'environ vingt-cinq chaînes avec Gill et Boisvert, au bout duquel n'appercuvâmes que rapides, je pensai ne devoir aller plus loin, tant parce que nous étions court de provisions que parce que nous pensions être dans la rivière Peribouka, laquelle devait être bien inférieure en largeur, &c. à la Rivière Peribouka. Le terrain et le bois m'ont paru semblables, i. e. aussi uni et bon qu'au bas des premiers portages et le long du lac. On vint camper au dessus des deux premiers portages, le vent étant à l'est et apparence de pluie.

Mardi 2 Septembre. Nous arrivâmes au lieu où nous avions laissé nos provisions en cache, à midi, tous mouillés, car il avait plu fort, toute la matinée, le vent venant de l'ouest. La pluie continua toute l'après midi.

Mercredi 3 Septembre. Comme John Young est très malade et n'a rien mangé depuis plusieurs jours, nous résolûmes, Mr. Nixon et moi de le mener au Poste de Métabetchuan; en conséquence Mr. Nixon partit de bon matin avec Gill et Boisvert pour ce poste. Je restai avec Terreau et m'occupai à protracter, &c. durant les quatre jours qu'il fut absent.

Jeudi 4 Septembre. Il fit une pluie si terrible toute la journée le vent venant de l'est, que je n'en étais pas même à l'abri dans ma Tente.

Vendredi 5 Septembre. Il plut jusqu'à onze heures; époque où le vent changea à l'ouest.

Samedi 6 Septembre. Vent sud-ouest, beau temps, dans l'après-midi, comme je devenais de plus en plus inquiet de mon canot, je traversai avec Terreau le bois et la Savanne et me rendis près du lac, mais je ne pus le découvrir. Je remarquai en traversant la Savanne que si elle était égoutée, elle produirait du foin; car le franc foin y abonde. Vers huit heures après midi entendis un coup de fusil très éloigné, je pensai alors que c'était mon canot qui ne pouvait trouver l'embouchure de la rivière, je ne me trompai pas et je fis immédiatement tirer un coup de fusil, lequel ainsi que trois autres que je fis tirer en réponses aux leurs, ne fut point entendu par eux. Il arriva enfin à neuf heures un quart, et Mr. Nixon m'apporta une lettre privée de Mr. Stuart, avec quelques rafraichissemens. Il m'apprit que Mr. Bouchette avait fait le tour du lac et qu'il s'en retournait.

Dimanche 7 Septembre. Nous embarquâmes à sept heures et demie A. M. et passant par le lac nous visitâmes cette partie de la Rivière Peribouka qui est depuis le petit bras jusqu'à son embouchure, distance d'environ trois milles et un quart. Nous fûmes visiter une Baie sur la rive droite de la rivière et vis-à-vis l'entrée dans le petit bras et nous y trouvâmes une jolie rivière, laquelle d'après les informations que j'en ai eu est la rivière Peribouka que nous nommâmes alors David River en mémoire de David Stuart, Ecuyer, l'un des Commissaires. Elle est d'environ dix chaînes de large à son embouchure et vient de l'est; nous la remontâmes jusqu'au premier portage, distance d'environ neuf milles et demi de son embouchure. Le terrain de chaque côté est généralement bas et quoique léger i. e. sable mêlé de glaise, il est passablement cultivable, les bois sont bouleaux, épinettes, pins, sapins, quelques ormes, frênes et saules. Je passai le portage long de six chaînes et aussi loin que je pus découvrir le bois me parut semblable, en conséquence nous résolûmes de retourner et vîmes camper où le parti de Mr. Baddeley avait campé le vingt six Aout, que nous reconnûmes par une inscription conçue en ces termes, "Exploring expedition encamped here on the night of 26th August 1828. God save the King. Lat. 48° 42' 37". Le vent fut à l'ouest toute la journée et vers quatre heures il se refroidit beaucoup.

Lundi 8 Septembre. Le vent était au nord-ouest et il y avait le matin grande apparence de pluie; à huit heures et demie nous embarquâmes comme il commençait à pleuvoir légèrement; à neuf heures et trois quarts

Appendice
(V.)
14 janvier.

Appendice
(V.)
14 janv.

quarte la pluie ayant augmenté considérablement, nous entrâmes dans une petite rivière que nous nommâmes ensuite Duisvert, et où nous débarquâmes; dans l'après-dîner, nous avançâmes dans cette rivière environ un demi mille, et fumes contraints de retourner, parce qu'elle devenait trop étroite et trop embarrassée. Le tremble, l'épinière blanche et le bouleau sont les bois dominants, et le sol est un mélange de sable et de glaise.

Mardi 9 Septembre. Nous embarquâmes à six heures et un quart après avoir marché près d'un mille à l'eau dans le lac pour alléger le canot, et nous entrâmes dans les Iles de Mistassini, d'où pour parvenir à la rivière, il nous fallut faire traîner le canot et marcher à l'eau, la plupart du temps. A une heure et demie, nous entrâmes dans la rivière Mistassini superbe par sa largeur, qui est d'au moins un mille et demi à cet endroit; mais quand au sol de chaque côté, il n'est que de sable, et les bois sont épinières, cyprès et bouleaux, quelques ormes sur les bords; nous la remontâmes environ dix milles et n'aperçevant aucun changement, nous primes la résolution de retourner, dans l'humble persuasion qu'elle n'était pas nommée à tort dans certaines Cartes La Rivière de Sable. Nous vîmes camper au lieu où nous avions laissé une partie de nos provisions en cache en entrant dans la rivière.

Mercredi 10 Septembre. A six heures et demie nous laissâmes notre camp des Iles de Sable ou Mistassini et vîmes déjeuner où Mr. Baddeley avait couché le vingt-sept d'Avout dernier, que nous reconnûmes par une Etiquette conçue en ces termes.

"Exploring party encamped here on the 27th August 1826—
"all well; Meridian alt. of a star Double angle 99° 37', index
"error + 22".

nous nommâmes cette Pointe Baddeley's Post Office, et nous la laissâmes à dix heures et demi. Bientôt après, nous entrâmes dans l'embouchure de la rivière Assuapmoussin à travers de petites Iles couvertes de brossailles, et vers midi nous débarquâmes sur la rive droite de cette rivière un peu au dessous de l'île la plus avancée dans la rivière; tout le terrain depuis la Rivière Mistassini jusqu'à la Rivière Assuapmoussin est sablonneux, et les bois sont en général épinières, sapins, bouleaux, quelques trembles et pins çà et là. Nous dinâmes à cet endroit et comme le but de notre mission se trouvait rempli, pour ce qui regarde l'Exploration de cette partie du Lac, nous nous mîmes en route pour le Poste de Metabetchuan. A deux heures et un quart nous débarquâmes à la Pointe Bleue, sur laquelle on s'attendait de trouver des fruits de Cerises, Prunes, Framboises, &c. mais nous n'en trouvâmes que les arbres; nous trouvâmes les débris de la cheminée de la maison de l'ancien Poste où Mr. Taché fit commerce des pelleteries durant vingt-deux années. Nous rembarquâmes vers trois heures et vîmes camper à la Pointe aux Pins, afin d'aller visiter l'île aux Couleuvres; ce que nous effectuâmes le même jour, mais n'en rencontrâmes aucune, probablement parce qu'il était trop tard. Le vent fut à l'ouest toute la journée.

Jeudi 11 Septembre. Le vent fut si fort de l'Ouest que nous ne pûmes faire route avant une heure de l'après-midi et nous arrivâmes à 4 heures à l'embouchure de la rivière Ouïathuan, et comme Mr. Nixon désirait fortement prendre la vue de la Chûte de cette Rivière, qui est à environ un mille de son embouchure, nous arrêtâmes ici, et partîmes immédiatement avec Terreau, l'un de nos hommes qui était sorti par cette rivière avec Mr. Bouchette et qui prétendait connaître la Chûte. Mais au lieu de nous mener par le chemin du Portage, par lequel on pouvait se rendre à environ quinze chaînes d'icelle, il nous achemina le long de la rivière, et il nous fallut nous armer d'un nouveau courage, pour y parvenir à travers nombre de vallées et collines, communes aux approches de rivières dont les écores ne sont pas moins de deux ou trois cents pieds de haut. Néanmoins en y arrivant nous fûmes dédommagés des fatigues que nous venions d'éprouver par la magnificence de cette Chûte, qui ne le cède en rien par sa hauteur à celle de Montmorency, près de Québec, mais qui la surpasse par la distribution de ses eaux à travers des rochers escarpés, comme on pourra voir par la vue qu'en prit Mr. Nixon, dont les capacités sont très rares en cet art, et qui ne manquera pas de donner une copie fidèle. Nous nous rendîmes à notre canot à 6 heures, et trouvâmes notre tente élevée, car nos voyageurs s'apercevant que le vent augmentait, et s'imaginant que nous reviendrions tard, avaient cru se préparer par avance, quoique nous leur eussions dit que nous pensions faire route et nous rendre au Poste. Alors nous y passâmes la nuit; le vent fut fort au Nord-Ouest. Le bois le long du Portage jusqu'à la Chûte est d'une qualité supérieure à toute place que j'aie visité jusqu'ici, étant un mélange de Cèdres, Merisiers, Erables, Epinières, Pins, &c. et le terrain où je l'ai sondé était très propre à la culture.

Vendredi 12 Septembre. A six heures et un quart nous embarquâmes avec un fort vent de Nord-Ouest qui nous empêcha de faire la traversée au lieu ordinaire et nous contraignit à voguer le long de la côte jusqu'au Poste de Metabetchuan où nous arrivâmes à dix heures et trois quarts, et y trouvâmes Mr. Alexander Murdoch, Commiss du Poste, gentilhomme très respectable et qui nous reçut très hospitalièrement.

Samedi 13 Septembre. Comme il nous avait été nécessaire de faire cuire du pain et faire laver notre linge nous ne pûmes partir de ce Poste que dans l'après-dîner, et en partant nous eûmes une salutation de plusieurs coups de fusil que nous retournâmes de la même manière. Le

vent fut au Sud-Ouest toute la journée et le temps couvert. Nous nous rendîmes à Kuspahigan vers huit heures et y campâmes.

Dimanche 14 Septembre. Nous explorâmes cette partie du Lac depuis Kuspahigan jusqu'à la rive droite de la Grande Décharge, et reconnûmes que tout le long du Lac dans cet espace, le terrain est de sable, mais à très peu de distance on trouve de la terre franche, comme nous pûmes le reconnaître en entrant dans une petite rivière à un mille et demi au nord de Kuspahigan, que nous remontâmes de quinze à vingt chaînes avant de la trouver trop embarrassée. La Petite Décharge est à cinq milles de Kuspahigan, et l'île entre les deux Décharges a du côté du Lac environ un mille et demi, du côté de la Petite Décharge un demi mille, et du côté de la Grande Décharge deux milles. Nous revînmes coucher à notre camp de Kuspahigan où nous y avions laissé notre bagage. Le vent fut au sud-ouest toute la journée. Comme Gill a une douleur aiguë dans les reins qui le rend même incapable de gouverner le Canot, il ne nous reste que trois hommes que l'on ne peut partager pour traverser la Presqu'île et renvoyer le canot, conséquemment il faudra nous rendre à Chicoutimi.

Lundi 15 Septembre. Nous embarquâmes à sept heures 40 minutes nos provisions et bagage formant deux voyages dans les Portages. Nous nous rendîmes près du Portage Tshinuagamitsh où nous campâmes, en traversant les Aunaies par terre, je m'éloignai dans le bois et reconnus que le terrain était uni et bon.

Mardi 16 Septembre. Le matin nous fûmes visiter un petit Lac du côté nord du Lac Tshinuagamitsh et qui le joint par un petit canal de trois chaînes de long sur une chaîne de large, auquel je donnai le nom de Lake Nixon. Il y a des fonds de terre noire couverts d'Aunes tout à l'entour du Lac et sur les écores hautes d'environ vingt-cinq pieds, jusqu'à la distance d'au moins un mille que je visitai; on y trouve un terrain uni, le sol est de terre à grain superbe (Loam) et les bois sont sapins, mérisiers, épinières, quelques bouleaux, et je n'y vis qu'un pin. On pourra voir un échantillon du terrain au nos. XXII et XXIII des Collections de Mr. Nixon. Le lac a trente six chaînes de long sur une ligne sud-ouest et nord-est et dix chaînes de large. A dix heures et un quart nous embarquâmes pour faire route, mais d'après les informations que j'avais eues par divers canaux que les deux Lacs étaient joints par un Déroit du côté nord du Portage Tshinuagamitsh, nous entrâmes dans un Canal de deux chaînes de large et au bout de vingt-cinq chaînes nous entrâmes dans un bassin large de douze chaînes sur vingt chaînes de long à l'extrémité duquel nous trouvâmes une petite rivière large d'une chaîne embarrassée d'Aunes, laquelle ressemble beaucoup à la rivière des Aunaies; nous montâmes environ douze chaînes dedans et fumes contraints de retourner en conséquence des aunes. Nous montâmes Mr. Nixon et moi à travers des rochers sur les écores droites, hautes d'environ 50 pieds, et il nous apparut que nous étions sur un cap de roches qui ne se continuait pas loin, et le peu de terre que nous y trouvâmes était de la même qualité que dans les échantillons ci-dessus cités. Les bois ainsi loin que nous pûmes découvrir, étaient un mélange d'épinière, sapins et mérisiers, tous d'une haute taille. Le cours général de cette rivière est Est, ce qui corrobore fortement le rapport de la jonction des deux Lacs; nous descendîmes et arrivâmes au Portage à midi, nous passâmes ce Portage long de 11-5 mile et dinâmes, puis repartîmes de là à 3 heures, dans l'intention de visiter tout ce qu'il y avait de remarquable du côté nord du Lac Tshinuagamitsh. Le terrain tout le long de ce Portage est composé de glaise bleue mêlée de sable, d'une très bonne qualité, et les bois sont épinières blanches, mérisiers, bouleaux, sapins et pins rouges. Nous nous rendîmes le soir à environ deux milles et demi dans la Petite Rivière de la baie Coushoulou ou dans la prétendue jonction des deux Lacs et y campâmes.

Mercredi 17 Septembre. Nous remontâmes cette rivière sur une course ouest-sud-ouest, environ 4 1/2 milles, ce qui fait 7 milles de son embouchure, et ne pouvant aller plus loin sur les aunes qui l'embarassent, nous fumes reconnaître le terrain, et à environ un demi mille, Mr. Nixon découvrit un petit lac dont cette rivière forme la décharge, lequel il nomma Lake Young, et qui peut avoir 7 chaînes sur 30. Tout le terrain que nous traversâmes pour y parvenir est rocailleux, et le peu de terre qu'on y trouve est terre noire. Tout le long de cette rivière, le terrain est planté d'épinières rouges et blanches, quelques pins, bouleaux et sapins, et la terre est de même mélange de glaise et de sable. Le vent fut de l'ouest toute la journée, et augmenta le soir; nous campâmes à la pointe de Sable, où le parti de Mr. Bouchette avait couché le 11 Septembre.

Jeudi 18 Septembre. Nous embarquâmes vers 6 heures et à 60 chaînes de la pointe de sable, nous entrâmes dans la décharge du lac, laquelle se nomme Pastagoutsi, et à la chaîne de lacs qui se rencontre près du lac Tshinuagamitsh, Mr. Nixon donna le nom de Lake Hamel. Nous descendîmes cette rivière jusqu'au pied du premier rapide, distante d'environ 6 milles de son embouchure, où l'eau nous ayant manqué nous rebroustâmes chemin. Le bois tout le long de chaque côté, est bouleaux, épinières, pins, sapins, &c. et la terre est bonne, mais rocailleuse. Nous arrivâmes au bout de ce lac Tshinuagamitsh à 11 heures, i. e. au portage de roches, et continuâmes notre route, puis arrivâmes en fin au poste de Chicoutimi au soleil couchant.

Vendredi 19 Septembre. J'amenai mes livres tandis que les hommes se préparaient au départ pour la visite de la Prèqu'île, pour laquelle je sentis plus que jamais le besoin d'un guide, et ne pouvant trouver de sauvage qui connût tant soit peu le local, je fus contraint d'engager une vieille femme du nom de Nastash, qui prétendait s'y connaître. Le vent fut à l'ouest toute la journée.

Samedi

225

Samedi 20 Septembre. Notre pilote ayant retardé notre départ, nous ne pûmes l'effectuer que dans l'après-dîner—nous partîmes en canot pour remonter le Saguenay, jusqu'à l'embouchure de la rivière Pastagoutsy; mais lorsque nous fûmes vis-à-vis la rivière des Terres Rompues, les rapides devinrent impossibles à franchir, et il fut résolu de prendre pour quelques jours des provisions, et de renvoyer le canot au poste par Boivert et Terreau, afin de voyager par terre. Toute la rive droite du Saguenay jusqu'aux Terres Rompues, est de glaise bleue, comme aux environs du poste de Chicoutimi. Le vent fut à l'est.

Dimanche 21 Septembre. Après deux heures de marche, nous parvîmes à la rivière Pastagoutsy, à quelques chaînes de son confluent avec le Saguenay: nous trouvâmes une chute à cet endroit de la rivière, haute d'environ 240 pieds, dont Mr. Nixon prit la vue. Nous dirigeâmes notre course vers le sud, i. e., tenant la rivière Pastagoutsy à droite, notre guide déclarant ne rien connaître au nord de cette rivière, et voyageâmes toute la journée sur un terrain très plane, comblant comme suit:—1o. Mélange d'épinettes, sapins, mérisiers, quelques érables et bouleaux terre à grain grise. 2o. Epinière, terre à grain fraîche. 3o. Mélange d'épinettes, sapins, mérisiers et bouleaux, terre à grain. 4o. Bouleaux, terre à grain, mélange de gros sable: nous croismes plusieurs ruisseaux qui se déchargent dans le Saguenay. Le vent fut à l'est, et la chaleur excessive.

Lundi 22 Septembre. Nous séparâmes le parti de manière que Mr. Nixon prit Young et la pilote, et je partis de mon côté avec Gill dirigeant notre course vers Chicoutimi, où j'arrivai vers 5 1/2 heures, p. m., et y trouvai Mr. Nixon qui venait d'arriver, aussi fatigué que moi. Je ne trouvai ce jour aucune différence dans le bois et sol, le terrain étant toujours très plane. Je croisai, en ce jour, 16 ruisseaux qui vont tous au Saguenay. Le vent fut à l'ouest, et le tems très chaud. Je pris le soir, la variation du compas, par l'étoile Polaire, que je trouvai de 17° 12" ouest.

Mardi 23 Septembre. Mes instructions étant remplies autant que faire se pouvait sans guide, et durant le tems que je devais passer dans ces contrées, il ne me restait plus qu'à hâter mon retour à Québec, et en conséquence j'ordonnai aux hommes de faire toute diligence pour laver leur linge et le notre, afin de partir le lendemain. Le vent fut à l'est.

Mercredi 24 Septembre. Il plut jusque vers onze heures du vent d'est, et nous laissâmes le poste de Chicoutimi dans l'après-dîner, puis nous vîmes couler à Bear's Cove.

Jeudi 25 Septembre. Nous partîmes à 4 heures A. M., mais le vent forçant trop au lever du Soleil, il nous fallut mettre à terre au sud du Cap à l'est. Vers 9 heures, nous nous rembarquâmes, mais à 10 1/2 heures le vent et la marée étant contre nous, il nous fallut mettre à terre de nouveau. Nous rembarquâmes à 3 heures, le vent étant à l'est, et se débarquâmes qu'à 8 heures dans Half Way Bay.

Vendredi 26 Septembre. Le tems était calme et il pleuvait, néanmoins, nous nous embarquâmes vers 6 heures, et nous rendîmes à la Baie des Roches non sans danger, le vent soufflant fort de l'ouest. A midi et demi, comme nous désirerions nous rendre à Tadoussac, nous embarquâmes, quoique le vent n'eût pas diminué et la mer montante encore; et après avoir couru les plus grands dangers de couler à fond en doublant les pointes, nous arrivâmes, enfin, à Tadoussac, où nous rencontrâmes Mr. Andrews, commis du poste de Chicoutimi, qui était détenu par le vent.

Samedi 27 Septembre. Le gros vent de nord-ouest nous empêcha de partir avant 5 heures P. M., et nous vîmes couler à la rivière aux Canards.

Dimanche 28 Septembre. Le tems fut calme, et nous nous rendîmes le soir à la rivière Malbaie.

Lundi 29 Septembre. Nous continuâmes notre route avec un tems calme, et vîmes couler dans la Baie Verte, à une demi-lieue à l'ouest de la rivière de la Baie St. Paul.

Mardi 30 Septembre. Nous ne pûmes nous embarquer avant 6 1/2 heures, par la longueur des battures qui sont de glaise à mer basse, et à 8 heures le vent soufflant trop fort du ouest, nous fûmes contraints de mettre à terre vis-à-vis l'Église de la Petite Rivière, où nous passâmes la journée; nous y trouvâmes le Capitaine Bayfield, avec le quel nous passâmes une partie de l'après-dîner.

Mercredi, 1er Octobre. Le vent ayant diminué, nous nous mîmes en route vers 7 heures, et quoique nous fûmes contraint de mettre à terre dans la matinée par le gros vent, nous parvîmes à passer les caps, et arrivâmes sur les battures de St. Joachim au soleil couchant; mais comme la mer était basse, il nous fallut attendre jusqu'à 8 heures pour entrer dans la rivière Blondaine, d'où il nous fallut sortir, immédiatement pour gagner la grande rivière entre St. Joachim et St. Anne.

Jeudi 2 Octobre. Le vent fut à l'est, et la pluie abondante, jusques vers midi, où le vent changea; néanmoins nous embarquâmes vers 8 heures et sans égard ni au vent ni à la marée, nous continuâmes notre route, jusqu'à vers 2 heures P. M., qu'il nous fallut débarquer au Montmorency pour gommer le canot; nous rembarquâmes immédiatement après, et

arrivâmes enfin à Québec vers 4 heures, tous sains et saufs. N'ayant pu reconstruire ni Mr. Lampson ni son commis, je laissai mon canot à la charge de Gill, pour délivrer le bagage.

Dans le Journal ci-dessus, j'ai pris garde de ne rien mentionner des informations que j'ai reçues durant mon voyage, mais me suis contenté de rapporter ce que j'ai réellement visité, et par où j'ai passé, référant à l'appendice que je ferois avec mon plan, pour la désignation particulière des lieux, &c. Ainsi, j'ose me flatter que vous voudrez bien l'accueillir avec, aussi, les plus profonds respects de celui qui à l'honneur de se souscrire,

Messieurs,

Votre très humble et très

Obeissant Serviteur,

J. HAMEL, Arpitr.

Québec, 8 Novembre, 1828.

APPENDICE ou SUPPLEMENT au Rapport de JOSEPH HAMEL, Arpenteur dans l'expédition du Saguenay, &c. &c. &c.

COMME il serait difficile de trouver dans mon Journal du premier coup d'œil l'endroit où se trouverait la désignation d'un lieu, et de plus ne m'étant attaché en journalisant qu'aux faits, ne mentionnant pas même la latitude des différens endroits que j'ai parcourus, (ayant tenu des notes à part) j'ai cru devoir joindre le présent Appendice, qui servira de Supplement à mon Journal et d'explication à mon plan.

Il comprendra la désignation des lieux, leurs noms vulgaires en français, leurs signification en langue montagnaise, etc. Autant que j'ai pu me le procurer, la latitude par observation et la longitude par compte, la qualité du sol et des bois, avec quelques réflexions sur les avantages de coloniser une partie du Bas-Canada, qui se le cède en rien à aucune autre place déjà établie, que j'ai visité jusqu'à présent.

Tadoussac—Est situé sur le fleuve St. Laurent, et à l'est de l'embouchure du Saguenay. Il y a un havre qui ne peut contenir plus de six vaisseaux, encore qui seraient obligés de porter des ancres à terre. La compagnie des Postes du Roi y ont un poste de traite avec les sauvages, comprenant neuf bâtimens, pour magasins, hangars, etc. outre la maison du poste, de 60 pieds sur 20 et une chapelle de 25 pieds sur 20. Un missionnaire vient tous les ans y passer quelques tems. Les plus grandes marées s'élevent à cet endroit 21 pieds. Longitude ouest de Greenwich 69° 13' et latitude 48° 6' 44".

St. Catherine, dans l'embouchure du Saguenay, et du côté sud-ouest, environ 50 vaisseaux peuvent y être en sûreté de tous vents, excepté de celui du ouest.

La Boule est un rocher remarquable par sa hauteur et par sa forme et les courants du baissant son très fort vis-à-vis, elle est à trois milles de l'embouchure du Saguenay et du côté nord-est.

Rivière St. Marguerite. Elle est située du côté nord-est du Saguenay, et a environ seize milles de l'embouchure du Saguenay. C'est la plus grande rivière qui s'y décharge depuis Tadoussac jusqu'à Chicoutimi.

Iles St. Louis. Elles sont au nombre de trois et toutes de roc, mais la première que l'on trouve en remontant le Saguenay est la plus grande et a environ un demi mille de long et est du côté sud-ouest du Saguenay, le bout sud-est qui fut nommé en passant *old ways point* est à environ 13 1/2 milles de l'embouchure du Saguenay. Les deux autres bien plus petites, sont du côté nord-est et près de terre.

Rivière St. Jean. La Rivière St. Jean est située du côté sud-ouest du Saguenay, il y a un bon mouillage dit-on pour toutes sortes de vaisseaux, il y a sur ses bords et à son embouchure environ un mille carré de terre cultivable, longitude 69° 42' et latitude 48° 13' 15".

Rivière de la Trinité. Cette rivière du côté sud-ouest du Saguenay doit son nom à trois gros caps sur les bords du Saguenay, et au nord-ouest de son confluent. Elle est dans une baie très profonde, où on y fait la pêche au saumon. Elle est environ à mi-chemin de Tadoussac à Chicoutimi, c'est pourquoi la baie du côté opposé et qui était auparavant nommé le ruisseau de la Trinité, fut nommé par l'expédition, *Half-way-Bay*.

La Descente des Femmes, c'est une baie du côté nord-est du Saguenay au fond de laquelle il y a un petit ruisseau, elle est à environ 42 milles de Tadoussac et elle doit son nom à une aventure mélancolique de plusieurs sauvages,

Appendice
(V.)
14 Janvier.

Appendice
(V.)
14 janv.

sauvages qui se trouvant réduits à la dernière famine en parcourant les bois pour faire la chasse, les quels se voyant ainsi réduits, envoyèrent leurs femmes pour chercher du secours, et c'est ici qu'elles sortirent. La marée s'éleva ici 17 pieds, et la longitude 70° 11' et la latitude 48° 22' 09".

Baie des Ah ! Ah ! Elle est à gauche en montant le Saguenay et se bien ressemblait au maître bras du Saguenay que plusieurs voyageurs s'y sont mépris—il y a des divisions sur l'origine de son nom, c'est pour-quoi je n'en dirai rien ; elle a environ 9 milles de profondeur et est aussi large que le Saguenay.

Chicoutimi.—C'est l'entrepôt de la Compagnie des postes du Roi et le seul port de commerce sur la rivière Saguenay ; il est à environ 58 milles de Tadoussac, il est situé sur la rive gauche et au confluent de la rivière Chicoutimi avec le Saguenay ; il y a à ce poste quatre batisses comprises l'église ou chapelle, un missionnaire y vient tous les ans passer comme à Tadoussac quelques temps, c'est dans les mois de juin et juillet, et il demeure dans les deux places environ six semaines. Le sol est ici de glaise bleue et quoiqu'il y ait des rochers, ça et là, il est très propre à la culture, on y fait que des patates et légumes, pour l'usage de la maison seulement, et on va chercher le foin pour les bestiaux à neuf milles au bas de Chicoutimi, sur la rive gauche du Saguenay. La marée s'éleva ici 16 pieds apic dans les hautes marées. On y vient en goëlette, et il n'y a pas de doute qu'on pourrait y venir avec des vaisseaux quarts ; longitude 70° 34'. latitude 48° 24' 37" variation du compas 17° 12' ouest.

Presqu'île.—La Presqu'île formée par la grande décharge d'un côté et par la rivière Chicoutimi, les lacs Kenugomi, Kenugomishish, la rivière des Anais, La Belle Rivière. Le Kushpagan et une partie du lac St. Jean, et de l'autre, est entre les 70° 34' et 71° 27' de longitude ouest de Greenwich et entre les 48° 14' 38" et les 48° 34' de latitude nord.—Le sol qui est de terre à grain, en général est très propre à la colonisation, les bois sont pin rouges, cyprès, bouleaux, sapins, épinettes blanches, mérisiers, trembles, etc. tous d'une taille moyenne, excepté les pins que l'on trouve çà et là qui sont très grands, mais en général annonçant être d'une mauvaise qualité. Le terrain, une fois sur les écorces, est plane et étant émbli, en commençant par Chicoutimi, qui devrait toujours être le rendez-vous principal, on pourrait par degré ouvrir un chemin qui communiquerait avec le lac St. Jean, lequel serait autant plus facile, qu'il n'y a qu'une rivière de conséquence à traverser la Pastagoutsi, encore que l'on ne peut passer à gué, excepté dans la crue des eaux ; elle contient environ 245,000 acres en superficie, et conséquemment pourrait contenir 2450 habitants à 100 acres chacun. Le climat est sommeins aussi tempéré que celui des environs de Québec, mais environ 15 jours plus tardif qu'au poste du lac St. Jean, rivière Métabetluan,

Rivière Chicoutimi.—La rivière Chicoutimi est une des décharges du lac Kenugomi et après une course au nord nord-est de 17½ milles elle se jete dans le Saguenay près du poste Chicoutimi ; à environ 58 milles de l'embouchure de ce dernier. Il y a sept portages dans cette rivière entre Chicoutimi et le Lac Kenugomi. Les écorces de chaque côté de cette rivière n'excedent pas 30 pieds, mais à environ dix chaînes au dessus on trouve un second écore d'environ la même hauteur. Les bois et sol sont les mêmes que dans la Presqu'île.

Portage Chicoutimi, ou Skerutimish Caputagan.—Ce portage long de deux milles est sur la rive gauche de la rivière Chicoutimi et est très plane, à l'exception d'une vallée causé par un petit ruisseau près de l'extrémité sud-ouest.

Portage de la Poussière, Méta Caputagan. Il est à 60 chaînes du Portage Chicoutimi, et à 9 chaînes de long.

Portage de L'enfant, Washkow Caputagan. Est à 39 chaînes du Portage de la Poussière et a sept chaînes de long, il tire son nom à un accident qui arriva, il y a environ 30 ans, à un sauvage qui en passant ce portage avait laissé un jeune enfant dans son canot, le quel fut entraîné par le courant dans une chute très forte et la roula sans chavirer, au grand étonnement du père et de tous ceux qui ont vu cette chute.

Île au Sépulture. Elle est à environ quatre milles du portage de l'enfant, et tire son nom de deux noyés qui y furent enterrés.

Beau Portage, Milow Caputagan. Il est à six cents dix-neuf chaînes du Portage de l'Enfant et a treize chaînes de long.

Portage de P'ilet, Ministoki Caputagan. Il est à quatre vingt dix-neuf chaînes du Beau Portage et a trente trois chaînes de long ; il doit son nom à une Île qui se trouve dans le milieu et qui est plus longue que le portage ; on peut sauter ce portage.

Portage des Roches, Anini Caputagan. Il est à cent quarante huit chaînes du portage de P'ilet, et a vingt chaînes de long dans la crue des eaux, mais dans les basses eaux, il est beaucoup plus court.

Lac Kenugomi.—Lac Long. D'environ vingt trois milles et un quart sur environ un demi mille de large. Ses écores du côté sud, sont en partie

des caps de roches, mais du côté nord, elles sont beaucoup plus douces à l'exception de deux ou trois caps de roches. Au bout ouest de ce lac on trouve un autre du nom *Wiqui*, de forme circulaire et d'environ douze chaînes de diamètre et communique avec le premier par un canal de douze à quinze pieds de large sur trois chaînes de long.

Rivière Pastagoutsi. Est une seconde décharge du lac Kenugomi et se décharge dans le Saguenay à environ onze milles du nord-ouest de Chicoutimi ; on dit que dans sa course elle passe sous une montagne, mais je ne l'ai point vu.

Baie de Cushouia. Dans cette baie il y a une jolie rivière nommée Baddeley, laquelle est supposée former la jonction de deux lacs Kenugomi et Kenugomishish, mais dont on ne pourrait s'assurer qu'en hiver vu qu'elle est embarrassé d'aunes.

Portage Kenugomi, ou Insulz Formosa ou Belle Ile. Il est long de quatre vingt seize chaînes, est à la hauteur des terres et sépare les lacs Wiqui et Kenugomishish.

Lac Kenugomishish, ou Petit Lac Long. Il a environ six milles de long sur douze à trente chaînes de large, ses écores sont environ les mêmes que celle du lac Kenugomi, du côté nord ; en entrant dans ce lac on trouve la rivière Baddeley ou la prétendue jonction des lacs, et à trente chaînes du même côté, on y trouve le lac Nixon de trente six chaînes de long sur dix chaînes de large, dont les écores d'alentour n'excedent pas vingt cinq pieds de haut et le sol sur icelles est d'une qualité supérieure et tout de terre grasse.

Rivières des Anais ou Pushikanninashish.—La rivière des Anais est la décharge du lac Kenugomishish et se décharge dans la Belle Rivière ; et quoiqu'on la compte de neuf milles en suivant ses sinuosités, elle n'a réellement que trois milles en ligne droite, et elle a environ une chaîne de large ; il n'y a qu'un portage de canot dans cette rivière, le quel a vingt cinq chaînes de long ; il est à environ un mille du lac Kenugomishish, et de là à gagner la Belle Rivière, il y a un sentier, que ceux qui n'ont rien à faire dans les canots préfèrent prendre en raison de ce que la rivière est très embarrassée d'aunes et que les canots ne peuvent y passer qu'avec difficulté.

Rivière Kushpagan (une place où on monte.) La rivière Kushpagan commence au confluent de la rivière des Anais et va jusqu'au lac St. Jean ; de ce même confluent, elle prend le nom de Belle Rivière, sa longueur en suivant ses sinuosités est d'environ sept milles trois quarts sur une à deux chaînes de large ; à environ mi-chemin à aller au lac, il y a un portage de dix-huit chaînes de long, c'est le plus difficile ou le plus dur pour les porteurs dans toute la Traversée de Chicoutimi au Lac St. Jean.

Lac St. Jean ou Peaguagomi (Lac Plat). Le lac St. Jean est à cinquante-sept milles et demi de Chicoutimi, et il est entre les 71° 39' de longitude ouest de Greenwich et entre les 72° 9' et les 48° 23" et les 48° 42' 37" de latitude nord, il a environ trente milles sur vingt, et quatre vingt dix milles de circonférence, huit rivières, presque toute de la première classe se y jettent dans ce lac, savoir ; Perihauca, Mistastini, Assnapmoussin, Oiguashouan, Oiguashganish, Metahetsouan, Kuspygish et Kuspagon ; au moindre vent du nord-ouest les vagues s'élèvent à une hauteur prodigieuse, ce qui rend alors la navigation en canot très dangereuse, les eaux en tems de pluie croissent aussi très rapidement, mais diminuent pres-qu'aussi vite surtout du vent nord ouest. Il y a deux canaux qui déchargent ce lac, mais à proprement parler il n'y en aurait qu'un, car ils se réunissent en un, à environ deux milles du lac, et alors ils prennent le nom de Rivière Saguenay, à l'exception de la groupe d'îles, qu'il y a vis-à-vis les décharges et que l'on nomme *Dalhoite Islands*, il y en a deux autres du côté sud du lac, l'île au couleuvres, (Mamou, Mistuck en langue sauvage, où il y a aux mauvais-espits), et la Grosse Île : On prétend que sur la première on y trouve des couleuvres en grande quantité, elles sont à environ deux milles de la terre ferme.

Peribona.—La Rivière Curieuse. On peut appeler cette rivière la plus belle et la plus propre à la colonisation qu'il y ait dans ces contrées, elle offre un terrain plane composé de terre grasse et complanée de trembles, bouleaux, épinettes rouges et blanches, sapins, pins rouges et blancs épais, cyprès, mais suivant mon humble opinion on ne doit rien conclure d'après ces bois, car on trouve également dans toutes les parties du pays des trembles, des bouleaux et des pins, (bois qui sont ordinairement les indices de mauvaises terres) sur la glaise et sur les rochers et les sables. Ainsi comme, généralement dans le District de Québec, le tremble pousse en abondance dans les terres nouvellement brûlées et non cultivées. Je suis fort porté à croire que c'est une des premières cause de cet incident. Plus on remonte cette rivière, plus on trouve les terres avantageuses et sans le malheureux accident cité dans mon journal, je l'aurais remonté jusqu'aux montagnes de l'est que l'on dit être à environ 90 milles de son embouchure, mais en supposant qu'il n'y aurait que 15 milles de cultivable sur cette rivière, et qu'on établirait deux rangées de concessions de chaque côté, on pourrait y loger près de deux mille habitants à 100 acres chacun, l'embouchure de cette rivière est dans la plus grande latitude, nord du Lac St. Jean, c'est à savoir 48° 42' 37" et elle vient de l'est nord-est, elle a environ quarante chaînes de large et les courants sont réguliers jusqu'aux chutes que l'on rencontre

rencontre à environ neuf milles de l'embouchure, elles sont au nombre de trois et au dessus d'icelles on tombe dans le Lac Nahaoui-loo, long d'environ quatre milles sur un mille, de large, il y a plusieurs îles à son entrée et des pointes superbes du côté sud est; une jolie petite rivière nommée Rum River se décharge dans ce lac du côté nord-ouest; var. 16° 40' ouest.

David River.—Elle vient du nord, et se décharge dans la Peribonea à trois milles et un quart du lac, est sur la rive droite, et paraît navigable aux canots à une grande distance, jusqu'au premier portage qui est à environ neuf milles et demi de son embouchure.

Rivière Cocathimi.—Elle est la seule entre la grande décharge et la Peribonea, et de très petite conséquence, car elle est très embarrassée, ce qui la rend difficile ou même impossible à remonter; var. 16° 40' ouest.

Rivière Rat-musqué. (Musk-Rat River). C'est une branche du Peribonea qui est à environ milles au sud du maître Bras et que j'ai désigné dans mon journal sous le nom de Petit Bras; lequel forme une île dont le côté sur la Rivière Peribonea est de trois milles et un quart, elle fut nommée Rat musqué, en conséquence de ces animaux qui y abondent.

Rivière Mistassini.—La Rivière Mistassini mérite à tous égards le nom que plusieurs géographes lui ont donné, c'est à savoir, la Rivière des Sables; car dans les neuf milles que j'ai remonté, non seulement les côtes sont de sables, mais la rivière se trouve en plusieurs endroits croisée par des bancs de sable. Elle a trois milles de large à son embouchure comprenant une groupe d'îles à travers les quelles sortent divers canaux qui peuvent induire le voyageur étranger en erreur, mais au nord de ces îles ainsi qu'au dessus d'icelles le canal n'a pas moins d'un mille et demi de large, les sables que charroyent cette rivière rendent le lac si plat qu'il y a à peine trois pieds d'eau à trois milles au large de son embouchure, dont la latitude est de 48° 40'.

Assuapmoussin ou Assuap. (Le Guet de L'original). C'est une rivière de la première grandeur qui se décharge dans le lac St. Jean, elle a environ un mille de large. La Compagnie des Postes du Roi, y a un poste de traite à environ quinze lieues de son embouchure, elle n'est qu'un rapide continué depuis ce poste jusqu'au lac; il y a quelques îles couvertes de brossailles dans son embouchure sur la rive gauche.

Rivière Ouaitshuan.—Elle vient du ouest et est dans les 49° 97' de latitude, nord et dans les 71° 58' de longitude; il y a environ un mille de son embouchure une chute superbe que l'on peut voir du côté opposé du lac.

Rivière Metabetsuhan.—La Rivière Metabetsuhan est dans les 48° 23' 12" de latitude, c'est la seule place où la Compagnie des Postes du Roi ont un poste de traite avec les sauvages; les jésuites y avaient autrefois un établissement avec une certaine quantité de terre en culture, mais aujourd'hui on ne trouve aucunes vestiges de cet établissement.

Comme le but de l'expédition et celui des arpenteurs en particulier était de s'assurer si cette partie du Bas-Canada était propre à la colonisation; je ne terminerai point sans faire remarquer aux amis de l'agriculture que la Presqu'île, qui s'étend depuis le Poste de Chicoutimi jusqu'au Lac St. Jean, et les deux côtés de la Rivière Peribonea que j'ai exploré, méritent à tous égards d'être établie, tant pour la qualité du sol que pour

la température qui l'emporte sur celle des environs de Québec, et en commençant à établir à Chicoutimi, qui devrait toujours être l'entrepôt entre Québec et la Nouvelle Colonie, on verrait bientôt des chemins ouverts jusqu'au Lac St. Jean, lesquels faciliteraient la communication entre les établissements qui viendraient de suite sur la Rivière Péribonea et autres places sur le lac dont je n'ai point fait rapport comme n'étant pas de mon ressort.

Ainsi quoique je sois très persuadé que je n'ai rempli que très imparfaitement les désignations, etc.—que j'ai prétendu donner dans le présent Appendice.—Je terminerai cependant en vous priant de me permettre que je me souscrive avec le plus profond respect,

Messieurs,

vos très dévoué et

très obéissant serviteur,

J. HAMEL, Arpt.

Appendice (V.)
14 janvier.

TABLE METEOROLOGIQUE, par l'Arpenteur ci-dessus.

1829	Matin.	Midi	Soir	Remarques
Sept. 6	Est	(a) Est	Est	(a) Comme il était impossible de découvrir sur quel point du compas était le vent, je ne me servirai que des deux points Est et Ouest.
7	Est	Est	Est	Il plut la nuit
8	Ouest	Ouest	Calm	
9	Est	Est	Ouest	Pluie abondante toute la nuit
10	Est	Est	Calm	
11	Est	Est	Calm	
12	Ouest	Ouest	Ouest	Orages durant la nuit
13	Calm	Est	Ouest	Pluie toute la journée
14	Est	Calm	Calm	
15	Calm	Ouest	Ouest	Temp. couvert
16	Ouest	Ouest	Ouest	Orages durant le jour } Aurore Boréale.
17	Ouest	Ouest	Ouest	Pluie toute la nuit
18	Ouest	Ouest	Ouest	Pluie régulière depuis midi jusqu'au lendemain
19	Ouest	Ouest	Ouest	Orage à midi
20	Ouest	Ouest	Ouest	
21	Ouest	Ouest	Ouest	
22	Ouest	Ouest	Ouest	
23	Ouest	Ouest	Ouest	
24	Ouest	Ouest	Ouest	Vent fort toute la journée. Orage le soir
25	Ouest	Ouest	Ouest	
26	Ouest	Ouest	Ouest	
27	Ouest	Ouest	Ouest	Orage très forte le soir
28	Ouest	Ouest	Ouest	Très couvert
29	Ouest	Ouest	Ouest	
30	Ouest	Ouest	Ouest	Très clair
31	Ouest	Ouest	Ouest	Très clair
Sept. 1	Est	Est	Est	Très couvert
2	Ouest	Ouest	Ouest	Pluie toute la journée
3	Ouest	Ouest	Ouest	Pluie très forte toute la journée
4	Est	Est	Est	Pluie jusqu'à midi
5	Est	Ouest	Ouest	Beau temps
6	Ouest	Ouest	Ouest	Il fit froid le soir
7	Ouest	Ouest	Ouest	Pluie depuis 10h. jusqu'au soir
8	Ouest	Ouest	Ouest	Beau temps
9	Ouest	Ouest	Ouest	Beau temps
10	Ouest	Ouest	Ouest	Broue le matin
11	Ouest	Ouest	Ouest	Vent très fort
12	Ouest	Ouest	Ouest	Très couvert toute la journée. Aurore Boréale
13	Ouest	Ouest	Ouest	
14	Ouest	Ouest	Ouest	
15	Ouest	Ouest	Ouest	
16	Ouest	Ouest	Ouest	Beau temps. Aurore Boréale
17	Ouest	Ouest	Ouest	
18	Ouest	Ouest	Ouest	
19	Ouest	Ouest	Ouest	
20	Est	Est	Est	Beau temps
21	Ouest	Ouest	Ouest	Très chaud
22	Ouest	Ouest	Ouest	Très fort
23	Ouest	Ouest	Ouest	Pluie matinée
24	Ouest	Ouest	Ouest	
25	Ouest	Ouest	Ouest	Très fort
26	Ouest	Ouest	Ouest	
27	Ouest	Ouest	Ouest	
28	Ouest	Ouest	Ouest	
29	Ouest	Ouest	Ouest	Très fort
30	Ouest	Ouest	Ouest	
Oct. 1	Est	Ouest	Ouest	Pluie jusqu'à midi

J. H.

JOURNAL du PARTI EXPLORATEUR de la RIVIERE ST. MAURICE, formant une des expéditions envoyées sous la direction des Commissaires nommés par le Gouvernement, pour mettre à exécution un Acte de la Législature Provinciale du Bas-Canada.

RECUES par le Canal de l'Arpenteur-Général des instructions de la part des Commissaires Andrew Stuart et David Stuart, Ecuyers, nommés par le Gouvernement pour mettre à exécution un acte de la Législature Provinciale, en date du 21 Juillet dernier, pour aller au Lac St. Jean, en traversant le pays qui s'étend depuis la rivière St. Maurice, pour en explorer une partie, et revenir à Québec par le Sagouay.

Ayant en conséquence faits des préparatifs pour ce service, je m'embarquai à bord du Chamby, bateau à vapeur, le Lundi 21 Juillet, à 7 heures P. M. et j'y rencontrai M. Goldie du 66e. Régiment, et M. Davies, qui avaient bien voulu partager les travaux les fatigues et les inconvénients qu'on pouvait attendre d'une expédition aussi aventureuse.

Mardi 22. Débarqué aux Trois-Rivières le lendemain matin à 9 heures. Je me rendis chez M. Bayden, agent de M. Lampon, au service de la Compagnie des Postes du Roi; il me conduisit au canot qui avait été préparé pour l'expédition, et fait d'après les ordres des Commissaires.

Considérant l'étendue des pays que l'expédition du St. Maurice était pour traverser, les rivières et ruisseaux nombreux qu'il lui fallait monter et descendre, et le grand nombre de portages qu'il lui fallait faire, outre l'incertitude où l'on était sur la distance et la position du Lac St. Jean, et de là l'incertitude sur le temps que l'on prendrait à traverser ce territoire, tout cela m'obligeait à prendre un canot capable de transporter un parti de huit personnes au moins, avec les provisions nécessaires pour les nourrir pendant au moins l'es-

paco d'un mois, mais qui ne fut pas en même temps trop grand pour causer des délais dans les portages.

C'est pourquoi, je fus bien d'avis que celui qu'on avait préparé était de dimensions suffisantes pour répondre au dernier objet, mais ne crus pas qu'il put suffire à porter les gens et les provisions en même temps, et en conséquence on se procura d'un canot plus petit.

Le second pas à faire, et il était essentiel à l'exécution du service qu'on avait entrepris, c'était d'obtenir des sauvages des nations des Algonquins et des Têtes-de-Boule, qui font la chasse le long du St. Maurice et de ses rivières tributaires, les renseignements nécessaires sur la meilleure route à prendre pour aller au Lac St. Jean. Il avait assemblé au passage, un peu en dehors de la ville plusieurs familles sauvages, de diverses parties du pays, et qui étaient venus pour recevoir du Gouvernement leurs présents annuels, et je fus leur parler avec MM. Goldie et Davies, M. Bayden nous accompagnant. Plusieurs de ces gens étaient alors dans un état d'ivresse ou de sommeil profond, je ne pus pour cette fois recevoir les renseignements que je cherchais. Cependant un nommé J. Bis. Certe, commis au service de la compagnie, qui paraissait bien connaître le St. Maurice, nous dit qu'il ne connaissait d'autre communication au route avec le Lac St. Jean, que par la rivière Kesikan, qui tombe dans le St. Maurice au dessus du Mont au Chêne, qui est environ 300 milles au-dessus des Trois-Rivières, la source de cette rivière étant jointe par des portages et des Lacs avec la Rivière Assuapmoussin, qui se décharge dans le Lac St. Jean.

Appendice
(V.)
14 Janvr.

Cette route, bien que probablement la meilleure et la plus recommandable, parait cependant me porter quelques craintes de milles au nord du lac St. Jean, ce qui en une matière nous empêcherait de constater la nature du terrain entre le rivage nord du St. Laurent et le lac St. Jean, dans le territoire du Saguenay. C'est pourquoi je cherchai quelques classes des rivières qui se déchargent dans le St. Maurice, aux environs des postes de la Tuque, et l'eau m'adressa à un nommé Bastonais, chasseur d'une rivière qui porte son nom, et qui me fut recommandé comme connaissant parfaitement toutes les parties du pays, où se trouvent les immenses terrains de chasse, appartenant à lui et à sa famille.

Il décrit clairement et traça à la manière des sauvages sur une feuille de bœuf la route pour aller par la rivière Bastonais, par des portages et des lacs, jusqu'aux eaux qui se déchargent dans le lac St. Jean. La seule difficulté à craindre eut été la nécessité de débarrasser les portages pour faire passer un grand canot dans ces endroits qui ne sont propres qu'à recevoir de petits canots sauvages de 2½ brasses généralement.

Trouvant pour plusieurs raisons, cette route préférable à celle du Mont au Chêne, je n'hésitai pas un moment à me décider pour elle. Le sud-ouest étant chargé de gros nuages qui présageaient l'orage, nous retournâmes immédiatement à la ville.

Mercrêdi 23.—Ce jour là nous eûmes le canot additionnel des sauvages tentés au passage, et nous engageâmes un des garçons de Bastonais, pour nous servir de guide à travers les terrains de chasse de son père, et tout fut préparé pour notre départ, le lendemain matin, si le temps le permettait.

Jeudi 24.—A 9½ heures A. M. l'expédition du St. Maurice partit des Trois-Rivières, le plus grand canot portant Vêrier, timonier, Jean Villeuveuve, avironnier, Jersau, avironnier du milieu, et le guide, le jeune Bastonais, Mr. Davies et moi, et la plus grande partie des provisions. Dans le petit canot étaient Décoléau, timonier, et Jean Byot, avironnier, avec Mr. Goldie et le restant du bagage, &c., &c.

Nous arrêtas au passage, qui est à environ 1 mille en montant la rivière St. Maurice, pour un plan de la route que le père de notre jeune guide avait dressé pour lui, après quoi nous poursuivîmes notre jeune route dans le St. Maurice, en évitant le rivage pour éviter la force du courant—nous passâmes quelques établissements dans la seigneurie du Cap de la Magdeleine.

Le terrain, surtout du côté de l'ouest, approche beaucoup d'un sol salubrement, couvert de pin blanc, d'épinette et de bouleau blanc. Par endroits, quelques touffes d'un riche feuillage vient diversifier l'aspect monotone qui règne sur les rivages de la rivière. Ce fut sous l'une d'elles, sur le bord d'un petit ruisseau qui descend des hauteurs dont la pente douce forme le rivage, que nous nous arrêtas pour dîner; après nous poussâmes à l'eau, et les voyageurs entonnèrent leurs chansons caractéristiques.

Nous n'observâmes aucun changement marqué dans le sol ni dans le bois. Les rivages en approchant des Forges s'élevèrent plus fréquemment et à une hauteur considérable; les Forges sont sur la rive ouest, à environ 9 milles au dessus des Trois-Rivières. Nous débarquâmes en cet endroit, tandis que les voyageurs transportèrent les canots au haut du rapide autour de la Pointe à la Hache.

Cet établissement considérable et de valeur, appartenant à l'Inde. Mathew Bell, &c., est calculé par sa situation, sa localité, et les grands travaux en fer qui s'y font, à devenir une place de beaucoup d'importance.

Nous joignîmes les canots à la Pointe, où l'on donna de camper, ce qui fut fait, malgré la coustume qui accompagne toujours un premier campement.

Vendredi 25.—Il fit toute la nuit une grande pluie, qui ne cessa que le matin.

La rivière étant rapide au dessus de la Pointe à la Hache, et difficile à naviguer pour des canots fortement chargés, nous décidâmes à marcher jusqu'à la chute Gabelle, distance d'environ 6 milles.

À l'exception de quelques hauteurs, le chemin passe sur un terrain assez uni. La terre varie beaucoup dans sa qualité: où le sol de marne et de sable domine elle est couverte de pin, de tremble, de sapin, d'épinette et de bouleau; où il est argileux, d'érable, de hêtre, *baswood*, parsemé généralement de bouleau noir et jaune. Dans un endroit je remarquai une épinette blanche dans un endroit marécageux, espèce de terre mouvante, où l'on trouve ordinairement le minerai dont on se sert aux forges.

Nous arrivâmes au pied de la chute de la Gabelle, pendant une forte pluie, à l'incommodité de laquelle il faut joindre l'importunité presque intolérable des brûlots et des marigouins. Par après comme le temps s'éclaircissait, arrivèrent les voyageurs avec les canots, et en peu de minutes fut fait un feu réjouissant, qui fit sécher nos hardes.

La chute de la Gabelle, qui a environ 25 pieds de haut, se précipite par un endroit resserré de la rivière, qui quoiqu'il n'ait rien de bien pittoresque, est très intéressant pour le géologue, car outre le calcaire qui abonde en cet endroit, on dit qu'on trouve dans les environs beaucoup de grès et autres minéraux.

Le terrain aux environs de la chute est un sol arable, contenant cependant beaucoup de gravier mêlé avec la marne qui repose sous la couche végétale.

Les provisions, le bagage et les canots ayant été transportés au dessus du portage, qui est d'environ 1350 verges, nous entrâmes dans les canots à l'embarquement supérieur, et nous avançâmes vers la chute de Grais, qui est environ à 4 milles au dessus de celle de la Gabelle, où nous campâmes à un portage. La chute de Grais, qu'on peut considérer comme une simple cascade, est séparée en plusieurs canaux formés par des îlots ornés d'un riche feuillage, et offre un point de vue agréable du bas du Portage. Le terrain offre des apparences très favorables pour des établissements en grand.

Samedi, 26.—Nous achevâmes le transport des provisions et des canots, &c. &c., au dessus du portage, qui a environ 1030 verges de long, et passâ sur un terrain d'une bonne qualité, dont le sol est une intrane noire riche, reposant sur un lit de claie blanche; bois mêlé, cèdre, bouleau noir et blanc, baume, sapin, érable et pin blanc.

En laissant le Grais, le sol s'améliore, et les rives de la rivière présen-

tent de chaque côté un riche feuillage, surtout en approchant de l'Isle aux Tourtes, qui est d'une espèce de terrain alluvial et très fertile: l'orme, le *baswood*, le hêtre, et le bouleau y sont mêlés avec l'épinette, le baume, le pin et le cèdre.

Nous doublâmes la Pointe Chevalier, environ 1½ lieue au dessus du Grais, et passâmes, sur le côté ouest, un portage de 150 verges, tandis que nos voyageurs tirèrent les canots à la corielle contre le rapide et le courant qui règne vis-à-vis la Pointe. Delà nous avançâmes jusqu'au bassin de Shawenagan, jusqu'à ce que venant vis-à-vis le passage étroit qui forme le canal du St. Maurice, nous eûmes en partie la vue de la chute prodigieuse de Shawenagan, dont je fis l'esquisse sur le lieu; et cette esquisse, toute imparfaite qu'elle soit, peut donner une idée de la grandeur du sujet qu'elle offre au naturaliste et géologue. Nous mîmes pied à terre en entrant dans la baie, où l'on donna de camper.

Pen de chûtes ou de plages portent des marques aussi extraordinaires d'une catastrophe ou convulsion de la nature, que Shawenagan; car il paraît évident que son lit actuel a été creusé par quelque fracture antérieure dans le sol, dont la position est verticale. Si nous considérons qu'au dessus de la chute le St. Maurice coule ordinairement de l'est vers le débarquement supérieur, que la distance entre celui-ci et le débarquement inférieur n'est que de 341 verges, formant ainsi une peninsule composée de lits calcaires couverts d'une couche épaisse d'argile et de marne, que l'eau aurait pu, selon moi, creuser aisément, il est surprenant que la rivière détournée tout à coup vers le sud-est; et se divisant en deux canaux elle se précipite d'une hauteur de 150 pieds en ligne perpendiculaire, et se lance avec furie contre le rocher inférieur qu'elle déchire, et cette énorme masse d'eau force son passage à travers un canal qui n'a pas plus de 30 verges de large. Je ne doute pas cependant que la petite peninsule ne forme avec le temps une nouvelle île, et que le St. Maurice précipitera ses eaux près de l'embarquement de la rivière Shawenagan. Mais l'un pourrait percevoir un canal à peu de frais, si l'on considère les avantages qui pourraient en résulter, dans le cas où il se ferait de grands établissements sur le St. Maurice. Nous fîmes une excursion dans le haut de la rivière Shawenagan, appelé par d'autres Manitouito, (le pied d'un rapide.) Le terrain qui borde les deux côtés de la rivière est excellent. Le bois y est mêlé, savoir, érable, hêtre, sapin, pin, bouleau noir, &c. &c.

Dimanche 27.—Nous observâmes la hauteur et l'azimut du Soleil, d'où je déduisis la latitude 46° 30', et la variation du compas 10° ouest. À 2½ heures P. M. nous transportâmes le bagage, les provisions, les canots etc. au delà du portage, qui traverse la peninsule, lequel présente d'abord une montée escarpée, jusqu'au haut de la côte, et descend ensuite jusqu'à la place d'embarquement, où nous priâmes les canots. La rivière, en cet endroit, est parsemée d'îles ornées d'un riche feuillage, et boisées d'épinette, de sapin, de cèdre, de bouleau et de pin, avec quelques ormes par-ci par-là. Nous débarquâmes à la Pointe au Serpent, d'où nous découvrîmes le Portage des Hêtres, (distance de près de 4 milles,) où étant arrivés nous campâmes, à 5½ heures P. M.

Lundi, 28.—On peut regarder les Hêtres plutôt comme un rapide que comme une cascade, que les habiles pilotes saute fréquemment dans de grands canots; mais ils doivent bien connaître le cours du canal, que les voyageurs appellent le fil de l'eau. Cet endroit est à environ 6½ milles au N. E. de Shawenagan, qui est à environ 7 lieues N. W. de l'embarquement du St. Maurice.

Nous explorâmes le portage, qui a environ 616 verges à aller jusqu'au débarquement supérieur, et qui passe en partie sur un terrain d'une qualité bien ordinaire un peu rocheux et boisé de hêtre, de sapin, d'érable, de pin et de quelques bouleaux et cèdres. Les hommes achevèrent le transport du bagage, &c. à 9½ heures A. M., temps auquel nous laissâmes les Hêtres. La rivière prend alors son cours ordinaire vers le Nord-Est, et la rapidité de ses eaux nous força de tenir la terre. Les rivages deviennent plus élevés, la rive droite est bien boisée, et le sol est une marne légère et sablonneuse, généralement boisée d'épinette, de pin, de bouleau, d'un peu de cèdre et de baume.

Arrivés au rapide du rocher nous sortîmes des canots qui furent tirés à la corielle jusqu'au haut du rapide; nous fîmes à pied environ 100 verges, et nous embarquâmes dans les canots, après avoir essayé un violent orage de pluie, qui tomba sur nous en torrens. Après cela nous arrivâmes à la chute de la Grand-Mère, qui est à environ 2 lieues au-dessus des Hêtres. La nature, quoiqu'elle n'ait pas donné à cette chute la grandeur ni la hauteur de celle de Shawenagan, y a rassemblé une suite d'objets agréables qui dédommage pleinement le voyageur des peines et des dangers qu'il rencontre dans les portages, dans les rapides, etc. Deux îles placées dans la largeur de la rivière d'une chute en font trois, et chacune différente l'une de l'autre; la rivière a en cet endroit 15 chaînes de large. La chute de l'est et la plus considérable des trois par la masse d'eau qui se précipite perpendiculairement d'une hauteur d'environ 30 pieds, est entre la rive est et la grande île, qui est couverte de la verdure éternelle de l'épinette et du sapin, et présente une belle nappe d'eau.

La chute du milieu est la moins remarquable des trois, et tombe dans un plan incliné, qui s'éloigne d'environ 20° du plan vertical; cette chute et celle de l'ouest minent en dessous la seconde et petite île, qui est une grosse masse de roc dont le sommet est couvert en partie d'épinette, de sapin, de bouleau blanc et de pin.

Nous passâmes le portage qui est sur la rive Ouest, située E. N. E. et 330 verges sur un terrain de qualité moyenne boisé d'épinette, de sapin, de bouleau blanc et de pin.

Nous dînâmes pour la première fois sur une espèce de poisson particulière à cette partie de la rivière, et que les voyageurs appellent *Whitahossee*.

Les canots ayant été chargés nous continuâmes notre route. La rivière conserve son cours ordinaire nord-est. Nous passâmes une rivière qui se décharge à droite, et qui sort de trois lacs dans l'intérieur, et malgré la force du courant contre lequel nous mûtions, nous arrivâmes au Petites Pilles, à environ 2½ milles au-dessus des chûtes de la Grand-Mère. Nous campâmes à 5 heures, et nous renvoyâmes deux hommes dans le petit canot au dernier portage chercher l'éponge, article très utile et indispensable, qu'ils avaient négligemment oublié.

Les Petites Pilles, qu'on devrait plutôt appeler les Petites Filles, peuvent être

être regardées plutôt comme un rapide, trop dangereux cependant et trop difficile à descendre en canot, quoique quelques voyageurs aient couru, et avec succès, le risque de le tenter.

Le terrain que j'observai présente les mêmes caractères qu'en bas des Forges, un sol léger et sablonneux, de même que la qualité dominante des bois qui se trouvent sur les rivages de la rivière, comme le bouleau, le sapin, l'épinette, et le pin blanc. Dans la soirée du même jour j'observai la hauteur de la lune au méridien, et le transit de diverses étoiles autour du pôle; la latitude qui en était le résultat et la variation du compas, 10° 15' Ouest. Vers 8 heures les hommes furent de retour avec l'épave.

Mardi 29. Nous mesurâmes le portage du rivage Ouest, et il a 204 verges de long. De là nous embarquâmes dans les canots, et passâmes un groupe d'îles, (au nombre de cinq) qui pourraient faire d'excellents pâturages, si elles étaient défrichées. Nous arrivâmes à l'embouchure d'une rivière considérable, sur la rive droite; cette rivière communique avec 11 lacs et par autant de portages avec La Tuque, d'où le St. Maurice détourne son cours à l'O. N. O. jusqu'au portage des Grosses Pilles, à environ 1 1/2 milles au-dessus des Petites Pilles.

Le terrain devient ici inégal et brisé, le sol sablonneux et nullement propre à la culture, ne produisant, surtout sur la rive de l'est, que du bouleau et du sapin d'une chétive venue.

Le courant est bien fort, et en faisant le tour de la pointe, il devient presque un rapide. Les Grosses Pilles ne sont qu'une cascade de 15 à 20 pieds de haut; cependant il faut faire de toute nécessité un portage de 32 verges, au bout duquel la rivière présente subitement à l'œil une scène toute nouvelle; le rive droit s'élève en falaises perpendiculaires de 250 à 300 pieds de haut, dont l'une en particulier ressemble fort au Cap aux Diamants. Le roc se compose principalement de granit primitif, plongeant environ 45° N. E. Il croit dans les crevasses du rocher quelques buissons, tandis que le sommet est épaissément boisé de sapin, d'épinette et de petit bouleau blanc.

Nous nous arrêtâmes à midi pour prouder la hauteur du soleil, qui venant à se couvrir de nuages, m'empêcha de faire une observation.

Nous passâmes l'île aux Fraises, qui est une île de près d'un demi mille de long. La rivière ayant en cet endroit 15 à 18 chaînes de largeur, court généralement N. N. O.; la terre offre des deux côtés un aspect remarquable sous les tous rapports, et ne présente aucune avantage pour le défrichement ni pour la culture, au moins dans le voisinage du St. Maurice et à plusieurs milles dans l'intérieur, comme on le découvre par intervalle de la rivière même.

Le courant est d'une rapidité surprenante, et il fallut tous les efforts du parti, pour arriver à une prairie sur la rive droite, au-dessous de l'île au Bouleau, pour y assésir notre camp.

Mercredi 30. Nous arrivâmes à la rivière Metinac, joli cours d'eau qui se décharge du côté est de la rivière St. Maurice, à environ 11 milles au-dessus des Grandes Pilles, d'où le cours est généralement N. N. O.

Cette rivière communique par des portages et des lacs avec La Tuque. Le St. Maurice en cet endroit tourne son cours vers le O. S. O. à aller jusqu'à la Rivière et l'île des Cinq, environ 10 milles au-dessus, vis-à-vis l'île inférieure de Matawin, où on prend une route pour se rendre par 5 lacs et 4 portages au Grand lac Matawin, qui est la source de la rivière de ce nom, 20 chaînes au-dessous de l'embouchure de laquelle nous campâmes.

A peu d'exceptions près les rivages de la rivière sont irréguliers et montagneux et peu propre à la culture. Les seules espèces de bois qu'on y voit sont le bouleau blanc, l'épinette, le tamarac, et du pin rouge, et quelques cèdres. En plusieurs endroits les rivages sont arides et le courant extrêmement rapide. A un endroit appelé le rapide Manitouose nous fumes obligés de débarquer du canot pour mettre les voyageurs en état de monter le rapide.

Jeudi 31. Nous nous mîmes en route ce jour-là à 8 1/2 heures du matin. Au dessus de l'île supérieure de Matawin, située à environ 1/2 de mille, et qui est d'une excellente terre, un ruisseau appelé le Chat en Algonquin entre le rivage Ouest. La terre est encore montagneuse de quelque côté, et n'offre aucun avantage défrichement pour l'avenir.

Nous passâmes la montagne au Caribou, qui s'élève à la hauteur de près de 200 pieds, et présente une face rude de granit, au pied duquel règne un courant très rapide. Environ 3 milles au-dessus se trouve la montagne à l'Oiseau du même côté de la rivière, sur la rive est. L'Oiseau, comme les gens l'appellent, a près de 250 pieds de haut, et le roc dont la pente est formée s'éloigne de 40° du plan vertical, vers le N. E.

A environ un demi mille au-dessus de cette montagne, je constatai par la hauteur du soleil au méridien, la latitude 47°. Le cours ordinaire de la rivière depuis l'île inférieure de Matawin jusqu'à la montagne à l'Oiseau, est nord dans une distance d'environ 10 milles. De là jusqu'à l'île aux Noix, distance de 6 milles, elle tourne vers le N. O. Ce fut l'endroit où nous campâmes. Le terrain de cette île est d'une excellente qualité, ce qui fait un grand contraste avec les deux côtés de la rivière, qui surtout sur la rive Ouest, n'offre que des côtes et des falaises arides de granit. L'épinette, le sapin, le bouleau blanc, et le pin sont les bois dominants sur ces côtes.

Vendredi 1er août.—Nous laissâmes l'île le matin de bonne heure et nous arrivâmes à la rivière Batiscan, qui se décharge du côté ouest. Elle communique avec la grande rivière Batiscan par 5 portages et 4 lacs, d'où elle tire son nom. Le premier lac est d'une grandeur considérable, et n'est qu'à environ une lieue de la rivière Saint-Maurice. Sur la rive opposée à l'embouchure de la rivière Batiscan, la côte devient particulièrement haute et escarpée et s'élève en caps saillants de 200 pieds de haut environ.

Dès nous arrivâmes à la Rivière au Rat, large cours d'eau sur la rive ouest, entre laquelle et la petite Rivière au Rat se trouve un plateau alluvial formé par ces rivières au pied des hautes montagnes; en cet endroit la compagnie de la Baie d'Hudson tient un poste de commerce, qui consiste en un magasin, deux maisons et un très bon jardin, qui fournit un poste tous les légumes nécessaires. La maison est un bâtiment pour l'agent résident.

En laissant le poste nous fumes assaillis par un fort orage de grêle, contre lequel nous ne pouvions nous procurer aucun abri, vu que nous montions le long d'un banc de sable d'environ 70 pieds d'élevation, tandis que le rivage Est continue d'être montagneux. Environ un mille au-dessus du poste le

côte s'élève à 300 pieds, laissant voir de nombreuses falaises qui plongent généralement au nord-est. Après cela nous atteignîmes la pointe au Tonnière, pendant une forte pluie, accompagnée de tonnerre, et qui dura toute la nuit, les coups de tonnerre étant répétés par les montagnes avec un effet surprenant. Ce fut là que nous campâmes, à 5 1/2 heures.

Appendice (V.) 14 janvier.

Samedi 2 août.—Il y a vis-à-vis de la pointe un rapide considérable que nous montâmes, et passant plusieurs falaises qui s'élèvent de 200 à 300 pieds perpendiculaires, nous doublâmes une île appelée La Pêche, où les sauvages et les gens du poste de La Tuque, se rendent fréquemment pour pêcher, et on y prend annuellement une grande quantité de poisson blanc, de doré, de carpe, d'aletigu, de brochet et d'anguilles. Après cette île nous atteignîmes l'embouchure de la rivière du Bastonais à 2 heures, malgré la pluie qui était tombée en abondance depuis notre départ de la pointe au Tonnière. L'embouchure du Bastonais est à environ 10 milles au-dessus de l'île aux Noix, sur la rive est du Saint-Maurice, qui en cet endroit court généralement du nord au nord-est. La terre aux environs devient meilleure, quoique la côte opposée continue d'être montagneuse et incultivable.

Trouvant qu'il était nécessaire d'avancer jusqu'au poste de trafic de La Tuque, afin de pouvoir, s'il était possible, obtenir quelques nouveaux renseignements sur l'avantage qu'il y avait à monter la rivière Bastonais, je laissai les provisions et le petit canot avec deux hommes à l'embouchure du Bastonais, et prenant le restant des gens dans le grand canot nous continuâmes à monter le Saint-Maurice, qui au-dessus de l'île, devient d'une largeur considérable; et ses rivages quoique encore montagneux, ne sont pas aussi irréguliers ni aussi montagneux qu'au-dessous de la rivière Bastonais. A la distance de 4 milles on découvre le sommet conique de La Tuque, qui tire de là son nom. Arrivé au débarquement inférieur du portage un pied de la cataracte, nous traversâmes le portage qui passe sur un terrain sablonneux qui produit beaucoup de bluet, et est boisé de pin rouge, d'épinette et de cyprès.

Nous fumes reçus avec hospitalité par le commis résident, qui est un jeune Canadien. Ne connaissant nullement le pays, il ne put nous donner aucun renseignement additionnel à ceux que je possédais déjà, et il n'y avait personne au poste pour remédier à ce défaut.

Dimanche 3.—Je me préparai à prendre hauteur, ce que je fis avec beaucoup de difficulté, à cause des marquois et des bruits qui me tourmentaient, et qui sont en cet endroit en plus grande quantité qu'en aucune autre partie du pays, ce qui provient sans doute de l'étendue des terres bas et marécageux que sont aux environs du poste, et aux vastes prairies qui sont dans les îles situées à peu de distance de là. Dans le printemps les eaux montent à une hauteur extraordinaire, car on a trouvé des racines d'arbre au haut de grands arbres, dans les prairies et auprès du poste. La colline conique de La Tuque sépare le poste de la chute, qui a environ 50 pieds de haut. Le roc se compose principalement de granit, contenant du quartz, du mica et du feldspath.

Le poste de la Tuque est au 47° 18' 32" de latitude nord par observation, et 73. 0 0 longitude ouest par rapport, variation du compas 11° 0 0 ouest; c'est un poste de trafic pour la compagnie des postes du roi et pour la compagnie de la Baie d'Hudson, qui ont chacune un établissement en cet endroit, ce qui naturellement excite un esprit d'opposition, injurieux peut-être aux deux parties, et finalement pour être les naturels. L'établissement des postes du roi consiste en un magasin, un hangar et deux maisons; celui de la Baie d'Hudson en une maison seulement, qui est cependant le meilleur bâtiment du poste.

Au-dessus du poste le Saint-Maurice a environ un demi mille de large, et de là on découvre la rivière Croche, la rivière Vermillon et la rivière Bastonais du nord. On prend à l'embouchure de la dernière rivière du beau doré et achigans, qui sont une bonne source d'approvisionnement pour le poste. Le terrain conserve au loin le même caractère montagneux qu'il a au-dessus de La Tuque, et est sous tous les rapports nullement propre à la culture.

L'hiver commence vers la fin d'octobre, et la neige disparaît et la rivière est libre de glace vers la fin de mai. Mais la température de l'été est à-peu-près la même qu'à Québec, et l'hiver est extrêmement froid. Le poste de La Tuque, en se réglant sur le cours général du Saint-Maurice, est astronomiquement N. N. O. avec les Trois Rivières et en est à 100 milles en suivant le cours de la rivière—d'après la récapitulation des distances arrangées dans la table qui suit:

TROIS-RIVIERES. Table with columns for distance in miles and fathoms, and names of locations like Forges, Portage de Gabelles, Grmis, Shawensgan, Grande Mère, Petites Pilles, Grande Pilles, Rivière Metinac, Portages des Cinq et Ile, Oiseau du Bird Mountain, Isle au Noix, Poste de la riv. au Rat, Rivière Bastonais, Poste de La Tuque.

Appendice
(V.)
14 janvr.

Lundi 4.—Nous partîmes du poste de la Touque, et traversâmes le portage qui a 1474 verges jusqu'à l'embarquement inférieur, et de là nous atteignîmes l'embranchement de la rivière Bastonais, à temps pour prendre la hauteur du soleil au méridien, d'où je déduisis la latitude $47^{\circ} 14' 30''$

A une heure P. M. nous nous éloignâmes des rivages du Saint-Maurice, et nous montâmes la rivière Bastonais. La largeur en varie de 20 à 25 verges, et trace son cours à travers une étendue de terre alluviale excellente, bornée par les hauteurs adjacentes, qui coupent la rivière dans son cours et forment une chute de près de 130 pieds de haut. Nous arrivâmes au portage sur la rive gauche, à environ 30 chaînes N. E. de l'embranchement de la rivière. Ce portage que j'appellerai no. 1, se trouva être de 325 verges, à aller jusqu'à l'embranchement supérieur au haut de la chute, qui est formée de trois cascades séparées. L'endroit serait tout-à-fait propre à un moulin.

Entrés dans les canots nous poursuivîmes notre route généralement N. N. E., le cours de la rivière étant bien tortueux et descendant avec une grande rapidité l'espace d'environ 1 $\frac{1}{2}$ mille. Les rivages nous parurent bien propres à y asséoir des établissements, quoique pourtant jusqu'à peu de distance du rivage, car les montagnes suivent le cours général de la rivière. Alors tout-à-coup elle se détourne au S. S. E. et entre dans un petit lac, sur lequel nous essayâmes une furieuse tempête de pluie et de grêle. Autour de ce lac la terre est basse, excepté du côté du sud, où elle s'éleva à une petite distance de l'eau. Le bois dominant, que j'ai observé jusqu'ici, est l'épinette rouge, le sapin, le bouleau, le pin rouge et quelques érables.

Nous atteignîmes le pied du grand portage et nous campâmes à 5 heures.

Mardi 5.—Nous envoyâmes de bonne heure, avant déjeuner, les hommes chargés chacun de deux paquets de provisions et du bagage à l'embranchement supérieur, et il était midi lorsqu'ils revinrent chercher les canots.

Nous passâmes le portage que je trouvai avoir près de 4 milles de long; il passe sur un terrain inégal, en plusieurs endroits marécageux et montagneux. Le premier est très sec et quelquefois rocheux, et basé principalement d'épinette, de sapin, de bouleau et de cèdre. Les côtes sont couvertes de sapin, de bouleau, de pin et de quelques érables. Le sol est généralement une terre sablonneuse et légère. L'embranchement supérieur est situé sur un petit lac d'environ 4 mille de long et $\frac{1}{2}$ mille de large. La terre offre la même apparence que celle du portage.

Il était six heures lorsque le transport du bagage et des canots fut achevé. Malgré le désir d'avancer un peu davantage, s'il était possible, c'est pourquoi nous embarquâmes dans les canots et nous traversâmes le petit lac, d'où nous entrâmes par un canal resserré dans le grand lac Wagagouack, comme le soleil se cachait derrière les hauteurs limitées. La scène qu'il offrit à nos regards était vraiment magnifique, et celle-ci n'en fut rendue que plus impressive par le sillon de nos légers canots sur la surface polie de son cristal limpide, et par les clameurs caractéristiques des voyageurs qui répétaient les échos du rivage. Les cris perçants du Huron, dont ce lac abonde, venaient encore ajouter de temps en temps à la douce sensation de cette scène du désert.

Le lac parut être d'une forme très irrégulière, et il s'en étend une partie vers le sud. Nous dirigeâmes notre course E. S. E. Les baies en sont si profondes, qu'il ne suffit pas d'y passer pour se former une idée de leur grandeur. On peut cependant en estimer la largeur à une lieue. La perspective y est diversifiée par quatre ou cinq îles, qui toutes étaient situées au nord de notre course. Au S. O. la terre nous parut montagneuse, et dans les parties qui s'élevaient graduellement des bords du rivage, le bois nous parut être principalement de l'épinette, du pin et du bouleau.

A 8 heures nous doublâmes plusieurs îles qui sont situées à la tête du lac à l'embranchement de la rivière Bastonais, que nous montâmes jusqu'au rapide et au 3e portage, le lac ayant environ 11 milles de long.

Nous campâmes à la lumière des torches, et il était une heure avancée dans la nuit, lorsque nous nous abandonnâmes au repos. Nous observâmes la hauteur de l'étoile polaire, latitude $47^{\circ} 6' 8''$.

Mercredi 6.—Beau temps. De bonne heure ce jour-là, les canots et le bagage furent transportés au haut du portage, que je trouvai avoir 270 verges; il passe, dans une direction générale E. S. E., sur un terrain pauvre et rocheux, boisé d'épinette, de bouleau blanc, de cèdre et de *bassinet*. La rivière suit le portage, du côté droit; il y a une cascade perpendiculaire d'environ 20 pieds de haut. Nous embarquâmes dans les canots et poursuivîmes notre course en montant la rivière, dans la direction générale de l'est, et nous arrivâmes au 4e portage. Les rivages sont bas et d'un maigre terrain; il paraît quelques côtes dans les derrière. Le bois est principalement le tamarack, le bouleau et le pin blanc, quelques cèdres et épinettes rouges.

Le 4e portage à 100 verges de long, et nous reprîmes de nouveau la rivière Bastonais qui est très tortueuse et étroite, coulant généralement de l'est au nord.

Nous fîmes un autre petit portage pour éviter un rapide roide, qui n'est cependant pas impraticable pour de petits canots. La terre quoique encore basse est de meilleure qualité et est susceptible de culture.

Nous entrâmes dans le lac appelé le Petit Wagagouack, et depuis son issue jusqu'à ce portage nous marchâmes dans la direction E. N. E. Il est environné de petites collines couvertes principalement de sapin, d'épinette et de pin; le sol est sablonneux. Il a environ 1 $\frac{1}{2}$ lieue dans sa plus grande longueur et 2 milles de largeur. Le portage se trouva être bien long et bien rude, c'est pourquoi il fut impossible de transporter tout le bagage, dont le transport fut remis au lendemain, pour ce qui restait, et nous campâmes sur les bords du lac de Wagagouack.

Jeudi 7.—Nous partîmes à 7 heures A. M. et mesurâmes le portage qui a 14 mille de long traversant un terrain rampu et inégal, boisé de baume, de pin, de peuplier, de sapin et d'épinette et un petit lac environné de la même espèce de terre; ce lac se décharge de le petit Wagagouack.

Après avoir passé ce lac, nous arrivâmes au 7e portage, qui a 135 verges de long, et qui atteint les bords du Long Lac, qui a environ 3 $\frac{1}{2}$ de longueur, et en quelques endroits environ $\frac{1}{2}$ mille de largeur. Les rivages sont mou-

tuex, rocheux, et le terrain en est sablonneux, et ils sont couverts de bouleau blanc, d'épinette, de sapin et de petit pin. Il s'étend N. E. et S. O.; et à son extrémité se trouve le 8e portage qui a 1150 verges de long. Ce portage conduit le long de l'élévation qui borde un marais étendu du côté du sud, jusqu'à un petit étang, qui est les dernières eaux de la rivière Bastonais. Ce petit étang dont le fond est une fondrière profonde, et qui est environné d'une immense savane d'épinette blanche, donne matière aux spéculations des géologues. On y trouve en quantité près de la décharge de gros cailloux roulés, entassés les uns sur les autres sur les bords du lac, et qui couvre la terre à plusieurs verges de distance en arrière. Il n'y a sur la surface du sol aucun vestige, d'où l'on puisse conclure que ces cailloux, qui sont de granit avec des veines de quartz et de feldspath, et dont plusieurs sont couverts d'une mousse épaisse, ont été entraînés en cet endroit par un torrent. Il me paraîtrait cependant que le seul moyen de rendre compte de la présence de ces roches, serait de supposer qu'à une époque peu reculée l'eau couvrait toute cette étendue de terre basse, qui forme maintenant le grand marécage. Je pris ici la hauteur du soleil, qui me donna la latitude $47^{\circ} 17' 7''$. Ayant traversé l'étang qui abonde en une espèce de grandes sauges, nous fîmes le 9e portage qui a 730 verges, et qui aboutit à un autre étang de la nature du précédent, et qui est la première eau de la rivière Bastonais. Nous traversâmes alors le 10e portage, qui a 560 verges, à travers une épaisse savane d'épinette et de sapin, et qui mène à un autre lac de près de $\frac{1}{2}$ de mille de long, autour duquel la terre est encore basse et marécageuse.

Nous traversâmes ce lac jusqu'au 11e portage, où nous campâmes à 7 heures.

Vendredi 8.—Il fit durant la nuit une pluie continue, accompagnée d'éclairs et de tonnerre. A 8 heures les canots et le bagage étaient de l'autre côté du portage, que je trouvai avoir 530 verges de long. La terre s'éleva après la savane où nous avions campé, et s'éleva ensuite jusqu'à un marais ou cirque un petit ruisseau, où nous lançâmes les canots. Ce ruisseau aboutit à un autre étang rempli de sauges, un bout duquel se trouve le 12e portage. La terre conserve encore le caractère d'une savane d'épinette, et généralement de la pire espèce de cette sorte de terre, n'étant boisée que d'épinette blanche et de tamarack.

Le 12e portage a 1030 verges de long, traversant un terrain de la même nature, jusqu'au dernier lac à l'est de la rivière Bastonais, auquel l'on arrive par le 13e portage d'environ 800 verges sur un terrain uni, boisé d'épinette, de bouleau et de sapin.

La rivière Bastonais que notre guide nous dit en être ici que la branche nord-ouest, à environ une chaîne ou 22 verges de large. Les rivages en sont bas, et le sol est principalement un sable blanc, qui produit en abondance des ruisins de bois. Le bois dominant est le tamarack, le sapin, le bouleau et quelques pins. Le cours général de la route depuis le portage du Wagagouack supérieur, jusqu'à la rivière Bastonais, est environ nord-est, et de 11 milles.

Nous descendîmes le Baliseau dans la direction S. E., l'espace d'une demilieue, et nous débarquâmes au 14e portage sur le rivage nord-est. Le courant de la rivière est doux, et nous observâmes quelques hauteurs sur le rivage sud-ouest, à environ un mille dans l'intérieur, jusqu'où paraissait s'étendre cette terre basse et marécageuse. Nous entrâmes à ce portage à 6 heures P. M. Le soir de ce jour-là nous eûmes des perdrix pour le souper, M. Goldie en ayant tué quelques-unes à une petite distance du camp.

Nous observâmes la hauteur de l'étoile polaire; latitude eu déduite $47^{\circ} 19' 30''$ et variation $11^{\circ} 45'$ ouest.

Samedi 9.—Les voyageurs ayant transporté une partie des effets de l'autre côté du portage avant déjeuner, il fut trouvé nécessaire de nettoyer à la hache un passage pour le grand canot, ce qui occasionna beaucoup de retardement. Le portage est d'environ 5 stades de long et passe sur un terrain rude et inégal, qui d'abord marais enfoncé devient une montagne escarpée, d'où l'on descend à une marais semblable à l'autre, qui s'étend jusqu'au bord d'un autre étang de sauges, courant environ N. et S. et ayant $\frac{1}{2}$ mille de long. Les rochers que j'y observai étaient entièrement de granit et de gneiss; le sol est généralement une terre sablonneuse et légère, recouverte d'une couche légère de sol végétal.

Nous traversâmes le petit lac qui n'a pas plus de 6 chaînes, jusqu'au 15e portage; le fond en est bozeux et a si peu de profondeur, qu'il fallût s'y prendre à plusieurs reprises pour transporter les effets de l'autre côté, l'air n'étant d'aucun usage et ne pouvant atteindre le fond de la vase qui a plusieurs pieds de profondeur. Le 15e portage a environ 130 verges de longueur jusqu'à un lac, qui est d'un caractère bien différent, quoique bien près du précédent. Le fond en est graveleux et peut être clair; il est au dessus du dernier étang dans lequel il décharge un petit ruisseau. Le portage fait, nous rejoignîmes M. Davies, qui avait pris le devant, et était rendu au 16e portage au bord du lac. La figure en ressemble fort à celle d'un oiseau au vol; la terre qui l'environne prend un caractère plus grand, sans en être pourtant plus propre aux fins de l'agriculture. Le sol est sablonneux, et la côte ou la rive où nous prîmes notre frugal repas est couverte de blé, ce qui fut pour nous une douceur additionnelle, après l'oulette froide qui nous fut servi pour le dessert.

Nous traversâmes le 16e portage, qui à environ 1100 verges de long, et passe sur une terre de moyenne qualité dans une certaine distance, le sable étant mêlé de marne sous un lit épais de sol végétal; le bois est épinette, un peu de bouleau blanc, de cèdre, de sapin et de baume. En approchant d'un petit lac où nous lançâmes nos canots, au bout du portage, la terre devient encore humide et marécageuse; boisée d'épinette et de sapin. Nous arrivâmes par une descente rapide au bord du lac, au tour duquel la terre est généralement basse et couverte d'épinette et de sapin.

Ce lac traversé, nous passâmes le 17e portage, qui a 260 verges; il dirige les eaux qui coulent dans les deux branches N. E. et N. O. de la rivière Bastonais, et consiste en un marécage étendue qui va jusqu'au bord du lac, premières eaux de la branche N. E. du Baliseau; ce lac a environ un mille de long.

La terre est basse aux environs de ce lac, et à son extrémité se trouve le 18e portage, qui n'a que 130 verges de long et aboutit aux bords du lac Edouard; un joli cours d'eau rapide suit le portage et tombe dans le lac par un

une cascade de 15 pieds, en présentant un site avantageux pour un moulin. Nous campâmes en cet endroit à 74 heures, ce qui était un peu tard pour les préparatifs que nous avions à faire contre la pluie qui approchait et qui avait tombé légèrement, en différents temps du jour.

Dimanche 10.—Il plut tout le jour, si bien que nous ne nous hasardâmes pas à poursuivre notre route.

Lundi 11.—Le temps s'éclaircissant vers 9 heures A. M., nous partîmes du 18e. portage à 10^h heures. A environ un mille de là le lac s'agrandit en s'étendant vers l'E. S. Est. Nous passâmes cependant dans un canal étroit formé par la pointe N. O. de la grande île et la terre ferme, et cotoyant les bords N. O. du lac, nous arrivâmes à un endroit où il s'éclaircit considérablement et où il y a une autre île d'une grande étendue, au nord-ouest de laquelle nous passâmes, entre elle et le rivage nord-ouest, d'où nous fîmes route pour la Pointe au Dîner, distance d'environ 9 milles du dernier portage, par la course que nous avions suivie. En cet endroit la terre s'éleva graduellement en jolies collines, boisées de sapin, d'épinette, de bouleau blanc et de pin. Le sol m'a paru être d'une terre grasse mêlée, et je crois que quelques parties du lac Edouard seraient susceptibles d'amélioration.

Le lac Edouard, qui tire son nom d'un chasseur sauvage de Batiscan, peut être regardé comme formant deux lacs, en ce qu'une grande île s'étend presque d'une extrémité à l'autre, et en quelques endroits elle a presque trois lieues de large. La plus grande nappe d'eau est, selon le rapport du guide, celle que nous avons passée dans le passage du nord-ouest. Le passage du sud-est est fréquenté par les chasseurs qui viennent de Batiscan.

Ayant diné à la Pointe, où des mannes récentes sur les rivières et des vestiges de campement, autour duquel étaient des crânes d'ours et autres de poissons, faisaient voir que plusieurs familles sauvages y étaient demeurées pour une saison de chasse—nous continuâmes nos progrès sur le lac, qui tient un cours plus droit. La terre paraît plus élevée, et les rivages sont en plusieurs endroits rocheux et arides. Comme il soufflait alors un joli vent de poupe nous mîmes une voile à chaque de nos canots, qui furent poussés au pied de six milles à l'heure. Le vent nous laissa comme nous arrivions à la pointe N. E. de la Grande Île, après que nous eûmes passé plusieurs petites îles qui forment un joli point de vue avec les collines d'environ.

Au delà de l'île et illoché la Presqu'île, le lac se contracta à 4 de mille et le terrain devint plus montagneux et plus inégal, et s'éleva en plusieurs endroits en falaises de granit; le bois qui croît sur ces montagnes est du sapin, du tamarack et des petits bouleaux blancs. Au bout du lac, à environ 9 milles de la Pointe à Dîner, il entre dans le lac une rivière d'environ 18 verges de largeur, que nous montâmes l'espace d'un mille; c'est un cours d'eau tranquille qui traverse un terrain de transport, qui s'étend jusqu'aux pieds de quelques hauteurs, de la même espèce de terrain et de la même apparence que celui mentionné en dernier lieu, et nous tombâmes dans un joli lac, environné de montagnes, qui n'ont aucune apparence favorable pour des établissements. L'ayant traversé jusqu'au portage no. 19, nous campâmes à 7 heures.

Mardi 12.—De grand matin les voyageurs passèrent le portage avec tout le bagage, et en revenant abattirent plusieurs arbres qui auraient été au transport des canots.

Ce portage, qui a 500 verges, conduit à un lac dont les eaux coulent à l'est dans la branche N. E. de la rivière Batiscan. La terre aux environs est montagneuse et rocheuse.

Le 20e portage passe sur une montagne, de laquelle nous descendîmes à une petite rivière, formant la branche N. E. de la rivière Batiscan qu'on monta environ 170 verges du 21e portage.

La direction générale de notre route entre la branche N. O. et la branche N. E. est à peu-près E. N. E., et à 90 milles. La dernière qui coule S. S. Ouest est presque de niveau avec la première, vu qu'il faut l'aide d'un baromètre pour s'apercevoir de la différence. Le 21e portage qui a environ 140 verges se trouve à un petit lac qui est à peu-près de la même localité que les étangs à sangues, auxquels il ressemble beaucoup, le terrain qui l'environne étant bas et marécageux.

Après cet étang nous passâmes le 22e portage, ou le portage rocheux, qui à mi-distance est coupé par un ruisseau rapide qu'il faut passer; toute la longueur du portage étant de 530 verges jusqu'à l'embarquement sur la rivière qui court au sud-ouest. En cet endroit je constatai, par observation, la latitude 47° 29' 45".

A une petite distance du portage nous entrâmes dans un petit lac, qui resserré dans la distance d'environ 1 mille, s'éclaircit de nouveau en approchant du 23e portage, d'où le lac s'accroît encore en dimensions dans une direction est, mais nous dirigeâmes notre course vers le nord. Depuis le 20e portage le caractère général du sol est d'être une vaste savanne de tamarack, et ce fut avec peine que nous pûmes trouver un endroit sec au 23e portage.

Nous laissâmes alors les dernières eaux de la rivière Batiscan, et nous traversâmes dans ce portage un terrain assez uni couvert de grande partie d'une savanne d'épinette et qui aboutit aux bords d'un autre étang à sangues, qui est les premières eaux de la rivière Bastonais du nord, qui se décharge environ une demi lieue au-dessus du poste La Tuque, et dont on a déjà fait mention.

Le portage se trouvant long, ayant environ 1¹/₂ mille de longueur, et trouvant impossible de camper dans la savanne, qui est une espèce de terre mouvante ou de marécage, nous remîmes au lendemain le transport d'une partie des provisions, et nous traversâmes l'étang jusqu'au 24e portage, qui est à la décharge qui se dirige avec rapidité vers le nord. Ayant passé ce portage, qui a 375 verges, nous campâmes sur le bord d'un ruisseau qui descend des hauteurs et tombe dans le lac au portage.

L'espace de terrain que nous parcourûmes ce jour-là n'est nullement propre à être des établissements présentant les deux extrêmes, terrains tantôt bas et uni, tantôt élevé et escarpé. Les rochers qui forment ces hauteurs sont principalement de granit, plongeant à un angle de 45° vers le N. E. n'ayant d'ailleurs aucune stratification régulière, on découvre du quartz et du mica, de même que de l'orthoclase, dans les fragments qui sont détachés du haut des rochers. Le bois que nous y avons observé en plus grande quantité, est l'épinette, le sapin, le bouleau blanc, un peu de cèdre et de pin.

Nous observâmes les azimuts et la hauteur de l'Étoile Polaire d'où nous déduisîmes la latitude 47° 33' 0"; variation 12° Ouest.

Mercredi, 13.—Il tomba le matin une pluie légère; cependant nous envoyâmes les gens chercher le restant des provisions et le grand canot au 23e portage, et à leur retour nous avançâmes sur le lac, qui a environ 1¹/₂ milles de long—à son extrémité nord nous descendîmes l'espace d'environ 1 mille une petite rivière à fond bas et rocheux, jusqu'au 25e portage, qui n'a qu'environ 150 verges, à travers un terrain bas et marécageux. Ce portage aboutit au Lac Crocote, et il faut absolument un guide pour trouver l'embarquement du portage—le sol aux environs de ce lac est sous tous les rapports bas et marécageux, boisé principalement de tamarack et de sapin. Le 26e portage est dans un petit havre ou baie, d'où coule la rivière jusqu'au prochain lac; ce portage a comme l'autre 150 verges jusqu'au lac, qu'il faut traverser pour arriver au 27e portage.

En laissant ce lac qui s'étend de l'Est vers l'Ouest et qui est environné d'un terrain bas et uni, le portage passe sur un sol de la même espèce, et descend une côte considérable pour arriver à la rivière Bastonais, ce qui fait le premier degré sensible dans le niveau avec l'étendue du terrain plat qui paraît exister depuis le long lac sur le 8e portage, jusqu'au 27e portage qui a 800 verges de largeur.

Nous embarquâmes dans les canots et descendîmes la rivière qui court généralement vers le nord. Les bords en sont couverts d'épinette rouge et de héméroc, et présente le meilleur sol que j'aie rencontré depuis mon départ du St. Maurice. A environ une lieue au-dessous du portage nous passâmes un petit lac, où j'observai que l'épinette blanche se mêlait avec la rouge, ce qui marque que la terre y est d'une qualité inférieure; 4¹/₂ milles au-dessous de ce lac il faut faire un portage. A partir du lac, la rivière s'agrandit considérablement, et est par endroits de 1¹/₂ à 2 chaînes; généralement les bords sont bas, quoique rocheux et élevés par endroits. Le bois dominant est l'épinette rouge, ce qui est un signe favorable à l'égard de la nature du sol.

Ce petit portage, le 28me depuis le St. Maurice, est sur la rive est, et évite une cascade de 15 pieds. L'espèce des rochers qu'on trouve en cet endroit, est le granit, plongeant 60 deg. S. O. A un demi mille au-dessous de ce portage nous arrivâmes à la tête d'un rapide, et ayant débarqué sur la rive ouest, nous lançâmes les canots jusqu'aux pieds de ce rapide, où nous embarquâmes de nouveau et continuâmes notre route. Le courant descend rapidement jusqu'à un autre rapide ou plutôt cascade où l'heure avancée nous obligea de camper sur le portage qui est sur le rivage Ouest.

Depuis le 28me portage le pays a pris une aspect montagneux, s'élevant à une hauteur considérable, et se monte en falaises dans l'intermédiaire et aux pieds de dernier rapide. Le roc qui est de granit et qui forme le rivage Ouest de la rivière est presque vertical, ne s'éloignant de cette coupe que d'environ 10°. Le rivage s'éleva à environ 50 pieds, et le sommet en est couvert de mousse, tandis que le rivage opposé forme un plan horizontal qui s'étend jusqu'aux pieds de la montagne qui s'approche de la cascade du 29e portage. En cet endroit la rivière se resserra dans un canal étroit formé par des falaises menaçantes qui s'élevaient à environ 50 pieds perpendiculaires. Les deux rivages diffèrent l'un de l'autre sous tous les rapports; celui de l'Est est d'une configuration irrégulière, plongeant environ 45° S. E. tandis que celui de l'Ouest, un peu au-dessous du précédent, est plat jusqu'aux pieds d'une hauteur considérable, qui va de parallèle avec la rivière, et aux pieds de laquelle court le portage, qui a 300 verges jusqu'aux pieds ou à la base de la chute.

La rivière Bastonais ne paraît pas avoir formé son lit actuel, car je ne vis aucune trace de roches roulées au-dessus du son niveau, en examinant l'apparence et l'état des rochers qui généralement paraît avoir été réduit dans sa position actuelle par quelque catastrophe évidente, et la fracture qui en aura été la suite aura ouvert un canal à la rivière; car au-dessus du 29e portage où les montagnes sont encore à une distance et où le pays forme un plan horizontal au nord-ouest, la rivière prend une direction subite de leur côté, et laisse la plaine pour suivre son cours à travers ces montagnes. Une circonstance très remarquable qui me frappa, c'est que plusieurs côtes qui ne tiennent nullement à aucune chaîne adjacente, s'élèvent au milieu de la grande plaine, généralement en forme de côtes, et sont visibles à une grande distance.

Jendi, 14.—De grand matin les canots et les provisions furent transportés au bas du portage, à l'embarquement, au pied de la chute, qui a 15 pieds de haut. Nous arrivâmes à un rapide au bas duquel les canots furent envoyés déchargés et nous fîmes un petit portage, (No. 30.) de 70 verges, qui passe à travers une savanne d'épinette rouge et de tamarack. Depuis cet endroit la rivière circule S. S. O. entre les hauteurs, et nous sautâmes plusieurs rapides, jusqu'à la tête d'une chute considérable, et au 31e portage, de 300 verges de long. Nous atteignîmes plusieurs endroits où les rivages sont formés de falaises escarpées, qui caractérisent la nature des hauteurs et des montagnes qui paraissent suivre le cours général de la rivière et qui s'éloignent en approchant de la chute. En cette endroit la rivière se resserra en un canal étroit et forme une cascade d'environ 50 pieds, qui est divisée en petit canal par deux îles, qui augmentent le fracas du torrent, qui bouillonne avec un effet magnifique en se précipitant sur les rochers. Les îles sont couvertes de mousse et de petits sapins, tandis que le pays environnant est généralement boisé de la haute épinette rouge, diversifiée par la surface unie et roulée des rochers dans le voisinage de la chute, dont la blancheur contraste avec la couleur sombre du sapin, ce qui donne à cette scène intéressante un effet, que nous n'avions pas ressenti, depuis que nous avions laissé le St. Maurice.

Nous dinâmes ce jour-là sur le doré et la carpe qu'on avait pris dans un moment au pied de la chute. Après cela nous poussâmes jusqu'au lac Kajouawang, un mille au-dessous du Portage Doré.

Nous aperçûmes à une distance, une île considérable, sur laquelle je me dirigeai, N. N. O. Après avoir fait 3 milles, nous arrivâmes à une ouverture dans le rivage est, qui nous découvrit une belle nappe d'eau baignant le pied de la côte. Nous arrivâmes à l'île jusqu'à laquelle la largeur moyenne du lac est d'environ un mille, et qui est ainsi jusqu'à la contraction du lac à un demi mille. Sur les bords de ce lac, la terre conserva beaucoup des caractères du lac Edouard. Les côtes ne s'élevèrent pas à une hauteur bien considérable et sont couvertes d'épinette, de sapin, de bouleau blanc et de pin. Nous suivîmes le resserrément du lac, l'espace de 2 milles environ, et nous observâmes que l'apparence du terrain s'améliorait; le sol est stérile et est plus plat. Le lac s'étend jusqu'à 2 milles de large environ, formant à l'ouest une large baie, d'où sort la rivière Bastonais, qui pénètre dans le pays et se décharge dans le St. Maurice. Le guide qui a fréquemment monté et des canots.

Appendice
(V.)

14 janvr.

Appendice
(V.)
14 janvier.

endu cette rivière, dit qu'il n'y a pas plus de 20 lieus entre le lac et le St. Maurice, et qu'on peut en monter, ou de La Tuque, en huit jours, et faire la descente en 5 jours, n'y ayant dans toute cette distance que cinq portages.

Nous courions alors vers le nord, à la tête du lac, en passant une grande île de près d'un mille de long. La largeur moyenne de cette partie du lac est d'environ 1½ mille. L'aspect général de ce pays est plus grand, et il y en a quelques parties que je crois susceptibles d'amélioration et d'être établies. Nous campâmes à la tête du lac, où je constatai trigonométriquement la distance exacte de divers points, l'île et une montagne élevée dans le lointain située à l'extrémité sud du lac et faisant partie des hauteurs aux environs du Portage Doré, d'où par notre course sur le lac elle est éloignée d'environ 11½ milles, ce qui met la longueur du lac Kajoulouang d'environ 10½ milles. Il plut la plus grande partie du temps que nous fîmes sur le lac, avec un gros vent du sud, qui venait à s'accroître comme la pluie cessait à notre approche de la tête du lac, poussait avec violence les lames contre le rivage sablonneux, sur le bord duquel nous campâmes. L'atmosphère se débarrassant des nuages, j'obtins du transit de plusieurs étoiles circum-polaires au dessus du méridien, la latitude 47° 48' 30".

Vendredi 15.—Il plut depuis minuit jusqu'à dix heures du matin, heure à laquelle nous partîmes. Montant alors les eaux de la rivière Restouais nous passâmes un petit lac environné de hauteurs d'un aspect défavorable, boisées de tamarack et de bouleau blanc, jusqu'au 32^e portage, qui a près d'une demi lieue de long, et courant dans une direction presque nord et sud. Le terrain qu'il traverse dans cette distance est tout-à-fait marécageux et montagneux. Dans le premier cas, on laisse le lac, nous passâmes sur un terrain assez uni mais rocheux, jusqu'au pied d'une haute montagne, que nous gravâmes et descendîmes dans un sentier bien rude et bien tortueux, qu'il fallut souvent élargir en abattant les plus gros arbres, pour permettre aux voyageurs d'y passer avec les canots. Ce fut ainsi que nous parvîmes à la base de la montagne, et à passer une savanne plantée de la plus mauvaise espèce de bois, d'épinette blanche et de tamarack, et qui même au dernier lac des eaux de la rivière Restouais ou du St. Maurice. Une pluie forte et continue nous empêchant de poursuivre notre route, nous fûmes obligés de camper au milieu de cette savanne.

Samedi, 16.—De grand matin nous nous mîmes en marche avec la perspective d'une continuation de beau temps.

Nous observâmes sur les deux rivages du lac des traits caractéristiques tout-à-fait différents; celui de l'est est montagneux et couvert de sapin, d'épinette de pin et de bouleau blanc; celui de l'ouest est une savanne immense d'épinette, et incultivable.

Nous arrivâmes au 33^e portage, (1130 verges) qui conduit, à travers un brûlé et généralement un terrain très pauvre et rocheux, au lac Quanguamacksis, et aux premières eaux qui tombent dans le lac St. Jean, celles de la rivière Onitatchouan, qui y tombe aussi dans le coin S. O.

La direction général de ma route depuis la rivière Batiscan jusqu'à la division des eaux, fut presque nord, et forme une distance d'environ 33 milles. Aux environs du lac Quanguamacksis la terre est sous tous les rapports un désert aride et désolé, le feu y avait brûlé le bois, qui est maintenant remplacé pour une partie du tremble, de peuplier, de petits sapins et bouleaux blancs. Le sol est bien rocheux et sablonneux.

On s'aperçoit à peine que le terrain s'élève, il y a cependant une montée graduelle d'environ un demi-mille dans le portage, et un petit ruisseau qui se jette en venant du nord dans Quanguamacksis, où nous lançâmes de nouveau les canots, et nous embarquâmes sur les eaux qui coulent dans le lac St. Jean.

Après qu'on a passé une île de roche, le lac se resserre l'espace d'environ un demi mille; il s'élargit ensuite, et nous tombâmes dans un petit canal rapide et tortueux. La terre est maintenant de même tout-à-fait basse et propre le caractère d'une savanne, environnant cette partie du lac. Nous descendîmes la rivière, et passâmes à l'extrémité de deux petites îles ou étangs, situés dans la savanne étendue, qui contre cette portion des pays, nous arrivâmes le 34^e portage, qui n'a que 60 verges, et qu'il faut traverser, semblables aux premiers, et qui conduisent par un petit canal à un lac d'environ un mille de long, aux environs duquel la terre prend un caractère plus hardi; de là on monte la rivière jusqu'au 35^e portage.

Ce portage passe à travers une savanne de tamarack, et a 520 verges, jusqu'à l'embarquement aux pieds du rapide, que sautèrent M. M. Gauthier et Davies; ensuite nous arrivâmes, à une petite distance de là, l'entrée de la rivière dans un lac.

Entrant par le côté ouest du lac, où la terre est alluviale dans une certaine étendue, nous fûmes en cet endroit les dimensions, jusqu'à ce que nous fûmes arrivés vers le milieu, où la réunion d'une variété d'objets présentait le point de vue le plus agréable.

Nous dirigeâmes toute notre attention à chercher la décharge du lac, qui d'après le plan que son père avait donné à notre jeune guide, devait se trouver du côté est. Ayant passé quatre îles, dont deux avaient environ trois quarts de mille de long, nous entrâmes en conséquence dans une baie profonde, où je supposai qu'était la continuation de la rivière Onitatchouan; mais nous ne pûmes trouver d'issue en cet endroit, et nous avançâmes vers le haut du lac. Il a presque un mille de large, et les rivages en sont escarpés, et couverts de sapin, d'épinette et de bouleau blanc.

Nous passâmes la Pointe Verte ainsi appelée pour le contraste que sa verdure légère fait avec la couleur sombre des côtes adjacentes, étant toutes couvertes de la même espèce de bois, et nous arrivâmes à la Presque-Île, située à environ 4 milles de l'entrée, vis-à-vis laquelle je remarquai sur le rivage Ouest une baie et quelques terres plates, présentant l'apparence d'une rivière qui viendrait de ce côté. C'est pourquoi nous continuâmes notre route au nord de l'île et d'une autre Presque-Île, qui ne tient au rivage que par une étroite langue de terre. Je traversai alors le lac au nord vers une petite baie, et ne trouvant pas la rivière que je cherchais, je côtoyai le rivage Est, observant que la terre prenait une apparence favorable à l'extrémité de ce lac, et paraissait susceptible de culture. C'était une étendue de terrain bien boisé de frêne, de sapin, d'épinette, de pin et de beaucarne; et nous arrivâmes ensuite à un canal considérable qui mêle à celle du lac ses eaux rougissantes et légèrement rapides.

Ne trouvant pas la décharge de ce côté du lac, il me vint à l'esprit quelle pouvait être où j'avais vu l'apparence d'une issue, vis-à-vis la Presque-Île;

nous y traversâmes immédiatement, sans y trouver pourtant l'issue désirée.

L'Onitatchouan a en cette endroit environ deux chaînes et demi de large et coule avec un fort courant qui nous poussa à la tête d'un rapide. Il était trop tard pour hasarder de le sauter ou même pour chercher un portage, et nous campâmes sur le rivage du nord, qui est haut et escarpé.

Dimanche, 17.—Ayant ainsi trouvé que le plan du voyage était incorrect et la reconnaissance de notre guide ne s'étendant pas aussi loin vers le nord, je fus forcé de porter à l'ouest au cours Ouest que prenait cette rivière et d'une manière presque directe vers le St. Maurice quelle pouvait être la rivière Cruche ou quelques cours d'eau tributaire de la première; malgré cela je me déterminai à la descendre quelques milles, sans à considérer ensuite quelle voie nous adopterions pour parvenir au lac St. Jean, car nos provisions commençaient à laisser considérablement, et me vint à l'esprit de donner de multiples fréquentes que nous avions essayées, depuis notre départ des Trois-Rivières.

Sous ces circonstances nous continuâmes à descendre la rivière, les voyageurs sautant les rapides et nous marchant sur le rivage jusqu'à leurs pieds, ce qui nous fit faire un portage plus long que nous l'avions eu, les hommes ne trouvant pas de place d'embarquement pour nous recevoir. A la fin cependant ayant rejoint les canots, nous embarquâmes et sautâmes un rapide continué jusqu'à un petit lac, d'où la rivière coule au sud-ouest. Dans l'incertitude où nous étions, nous fîmes le portage de la montagne et le 36^e, où le grand canal chavira justement au haut d'une cascade par la multitude d'un noyé, et je fus sur le point de perdre ma théodolite et autres instruments.

En laissant le portage nous gravâmes une haute montagne de roche, dont le pied est battu par la rivière qui tombe de cascades en cascade. Du haut de la montagne l'on découvre au sud-ouest une plaine immense, ressemblant à une mer par son grand éloignement. Je suppose que ce ne peut-être autre chose que la plaine générale du pays vers le lit de la rivière St. Maurice, et je regrettais beaucoup de n'avoir pas un baromètre de montagne, qui m'aurait mis en état de constater l'élévation où nous étions au-dessus du niveau du plat pays.

Après être descendu de la montagne nous nous trouvâmes dans une savanne de tamarack, jusqu'à un cours d'eau formant, où se termine le portage, qui a 1 mille et 3 perches de long, et dont la direction générale est environ N. O. Rien ne nous faisait espérer que la rivière changerait son cours — se trouvant être des eaux du lac St. Jean, ce qui arriva à notre grand plaisir, car ce cours d'eau dormant, formé en apparence par les pluies incontinues, nous conduisit à la rivière, qui coule vers le nord et qui avec ce cours d'eau forme une île considérable. Nous descendîmes la rivière, qui parcourt en cet endroit une grande étendue de terrain d'alluvion, qui est susceptible des améliorations de l'agriculture. Il croit ici des joncs d'une hauteur considérable, dont les racines en les arrachant eulèrent une terre noire d'une nature argileuse.

Il y a quelques montagnes que nous remarquâmes en approchant du grand lac, que nous atteignîmes à environ 2½ milles au-dessus du portage de la montagne. Le lac à l'embouchure de la rivière est environ d'une demi-lieue de large et court dans une direction N. 32° E., que nous suivîmes, en prenant le milieu du lac. La terre sur ses rivages est haute et montagneuse, boisée de sapin, de pin, d'épinette et de bouleau blanc; en plusieurs endroits les rivages sont escarpés et rocheux, et l'aspect en est défavorable à la culture, quoique les vallées puissent-être bien bonnes pour cette objet.

Passant vis-à-vis l'entrée d'une rivière sur le côté est, je fus examiner si ce n'était pas la décharge du lac, mais je trouva que c'était un cours d'eau tributaire du lac, venant de l'E. N. E., je portai de là à la pointe nord de l'île, entre laquelle et la terre forme il y a une anse qui boit le passage. Ne voyant pas de canal, et désirant prendre quelques points et intersections trigonométriques des objets remarquables, nous campâmes à la tête du lac près d'un banc de sable, qui me fournit une ample baie.

Lundi, 18.—Il plut la plus grande partie du jour, et les voyageurs employèrent ce temps à faire des avions, dont plusieurs avaient été brisés dans les nombreux rapides que nous avions descendus depuis peu. La pluie cessant vers cinq heures de l'après-midi, je demandai à mettre les canots à l'eau, et nous fûmes avec un nouvel espoir à la recherche d'une issue avant de camper. Ayant passé l'anse qui boit le passage entre l'île et le rivage et vint au nord autour de la Pointe à l'Aviron nous vîmes la continuation du lac des Commissaires. Le passage qu'il présente à la vue découvrait dans la grandeur et la magnificence des objets la main toute puissante de la nature.

Les rivages sont sinueux et escarpés et s'élèvent à une hauteur considérable, et ils sont dominés par deux caps énormes d'environ 350 à 400 pieds de haut, situés sur le rivage oriental. Ayant atteint le pied du cap le plus au sud et étant débarqué sur le rocher, nous le gravâmes, et nous traversâmes avec beaucoup de difficulté au cap du nord. Le bois ayant brûlé, il y a plusieurs années sur leurs sommets, il a laissé à découvert l'aridité et la nudité de la roche végétale qui les recouvre.

Du haut du cap nous découvriâmes à 20 à 30 milles à l'ouest un pays brisé et montagneux, montrant en quelques endroits les sommets blancs de hauteurs semblables à celle d'où on les apercevait, faisant contraste avec le restant du pays qui est boisé de sapin, d'épinette, de tamarack et de pin. Une rivière d'une bonne grandeur, parait entrer au sud-ouest, ayant un plateau alluvial à son entrée, et delà montant dans les coulées qui lui servent de lit. En jetant les yeux vers le haut du lac, qui est parsemé de plusieurs îles, je remarquai une grande baie au nord-est, dans laquelle je supposai que pouvait-être l'issue; cependant en voyant le grand corps d'eau qui s'étendait au nord, je me décidai à continuer ma route sur le lac, et en conséquence nous descendîmes les caps et nous embarquâmes dans nos canots.

Nous passâmes les îles qui sont rocheuses, mais bien boisées de bouleau, de sapin, et d'épinette. Il soufflait un gros vent du nord, qui refroidit l'air à un tel point que nous fûmes bien aises de nous trouver à l'abri de la Pointe de Sable, où nous campâmes et fîmes un grand feu qui rétablit nos forces abattues, après avoir fait sept milles depuis notre dernier campement, malgré le temps considérable que nous avions passé aux Caps.

Mardi, 19.—Nous nous occupâmes avant le déjeuner à prendre 10 triangles de divers objets.

Nous partîmes de la Pointe de Sable à 9 heures, nous passâmes plusieurs hauteurs arides et brisées, montrant un pays d'un aspect sauvage, surtout du côté oriental, le rivage opposé n'ayant pas été ravagé par le feu, et les rochers sont couverts de sapin, d'épinette, de bouleau etc. à la végétation desquels fournit une légère couche végétale. Nous atteignîmes les côtes aux bluets, qui sont une succession de caps arides, semblables à ceux situés au-dessous de la Pointe de Sable, mais encore plus élevés et d'un aspect plus sauvage encore, par plusieurs falaises escarpées qui font face au lac; il n'y eût aucun arbre, et le sommet des hauteurs qui sont au pied des rochers sont couvertes d'une sorte de bluets d'une grosseur remarquable, ce qui leur a fait donner le nom de Côtes aux Bluets.

Désirant fortement avoir du haut d'une de ces montagnes, s'il était possible, la vue du pays qui s'étend entre elles et le lac St. Jean, nous cotâmes le rivage, cherchant au milieu propre au débarquement, car il est en cet endroit d'un accès difficile et dangereux. Ayant trouvé un débarquement, M. Goullie et M. Davies prirent des chemins différents, et je me rendis en ligne droite au pied de la falaise, que je gravis en partie à l'aide des arbrisseaux et des sapins qui poussent dans les crevasses des rochers, jusqu'à la hauteur d'environ 100 pieds, où ne trouvant plus aucun moyen de monter davantage, le rocher devenant plus escarpé et la position des lits étant presque verticale, ne s'en détachant que de 15 à 20 degrés. Cela fait que les lits qui sont de granite et de gneiss sont plus aisément séparés du rocher, dont on voit déjà à la base des blocs d'un volume considérable. Je descendis au canot, où les autres partis me rejoignirent bientôt: ils n'avaient pu découvrir aucune apparence de lac, mais l'aspect général du pays était une redresse, que j'avais découverte en partie de la position où j'avais atteint sur le rocher; on apercevait aussi une rivière entrant du côté occidentale du lac entre les montagnes qui lui prêtent un lit. Ayant repris notre route, nous tombâmes dans une grande baie dans laquelle entre une rivière considérable, ce qui nous ôta presque toute espérance de trouver la décharge du lac de ce côté là. Ayant pris terre sur un rocher où il arde j'observai la hauteur du soleil au méridien.—lat. 48° 17', et delà nous nous remîmes au haut du lac, que je trouvai avoir près de 7 lieues de long, la largeur connue depuis la Pointe à l'Aviron étant d'environ 1 mille.

Ne trouvant pas d'issue, je me déterminai à retourner à la Baie à la Grêle, la première grande baie que j'avais observé du cap. En passant par les montagnes aux Bluets nous essayâmes un orage de grêle et de pluie, accompagné d'un gros vent du nord, ce qui rendit notre position vraiment périlleuse, étant le long d'un rivage où domine le vent et balotté par une forte houle qui poussait le canot avec une vitesse surprenante. Nous atteignîmes la Baie à la Grêle, qui se trouve être l'entrée de la rivière Oniatouchouan. Nous y fîmes assaillis par un orage de grêle et de pluie, les grains de grêle étant d'une grosseur extraordinaire. Nous arrivâmes en peu de temps au haut d'une petite cascade, où nous fîmes un portage (le 37e. depuis le St. Maurice) de 400 verges de longueur, à un demi-mille au bas duquel sur le rivage sud-est se rencontre le 38e. portage, de 223 verges, après quoi nous tombâmes dans un petit lac qui s'ouvre sur le lac Bouchette, où nous campâmes à 7 heures sur un banc de sable, à la veille d'une tempête qui se préparait vers le sud.

La direction générale entre la Baie à la Grêle et le lac Bouchette est environ E. N. E.—23 milles d'un terrain brisé et montagneux; la différence de niveau entre ce lac et celui des Commissaires étant de 50 à 60 pieds.

Mercredi 20. Nous partîmes de grand matin, dans un beau temps, et après avoir passé ce lac, qui a environ 4 milles de long et autour duquel la terre s'élève considérablement et laisse voir un sol sablonneux très léger, nous entrâmes dans le lac Oniatouchouan, d'environ 1½ de long et 1 mille de large.

En cherchant la décharge nous fîmes le tour de l'île qui est situé à l'extrémité du lac; la terre y paraît d'une meilleure qualité que celle que nous avions vu jusqu'alors. Elle conserve le même caractère en descendant la rivière Oniatouchouan, qui descend avec grande rapidité, qui fait faire le 39e. portage, de 550 verges, sur le rivage occidental. En cet endroit l'orme, le bouleau noir, le pin, le sapin et l'épinette se trouvent mêlés et poussent sur une marne argileuse recouverte d'une riche couche végétale. En laissant ce portage la rivière acquiert une grandeur considérable, prenant une largeur d'environ 60 verges, et la terre est tout à fait propre à recevoir des établissements; les bords en sont boisés de frêne, de bouleau noir, d'orme, d'épinette, de sapin et de hêtre et de quelques pins blancs. Le cours général de la rivière est environ N. N. O. et nous atteignîmes dans cette ligne le 40e. portage, au-dessous de quelques petits rapids que nous sautâmes, et d'une petite rivière qui s'élève à droite jusqu'à un petit lac, qu'on aperçoit de la rivière. Le 40e. portage est sur le rivage Est et de 660 verges de long, et à une stade au-dessous est un rapide qui est divisé en deux canaux par une île. La rivière prend alors une direction nord et descend avec une grande rapidité, souvent interrompue par des rapides que les voyageurs sautèrent presque tous. Ils montrèrent dans ces occasions, à conduire leurs canots, une habileté et une dextérité qui m'étonnaient toujours. En arrivant au rapide, Vivier, pilote de mon canot, débarqua généralement et examina l'état du rapide avant d'en tenter la descente. S'il était d'avis de débarquer on faisait un portage; s'il était d'avis de sauter je pouvais me fier à son expérience, qui avait été mise à nombre d'épreuves, pendant qu'il était au service du capit. Franklin, dans sa dernière expédition pour chercher un passage au nord; ce célèbre voyageur et navigateur fait souvent mention de lui dans ses ouvrages. Les mouvements des rameurs sont entièrement réglés par ceux du pilote, qui dirige son attention à suivre le cours de l'eau, ou comme on l'appelle "le Fil de l'Eau." Quand ils tombent dans les bouillonnements, ou lève les avirons, et le canot dans son passage prend souvent une lame; lorsqu'il faut regagner le chemin, le pilote et les rameurs (ou avironniers) tirent du même côté, ce qu'ils appellent "revaler."

Le guide montra d'une manière frappante dans la descente d'un rapide, un sang-froid et une dextérité naturels; la facilité, et en même temps ce degré d'indifférence, accompagnée d'un certain sourcil d'assurance, avec laquelle il maniait son aviron, tout cela était vraiment caractéristique. Ajoutons à cela l'aspect sauvage des objets environnants; sa longue chevelure noire flottant au gré du vent, et l'immobilité et le silence général des restes du gens, qui ont les yeux attachés sur la contenance des deux acteurs agissant de la scène, ont ensemble inspiré un degré d'intérêt qu'on ne peut décrire.

Nous fîmes le 41e. portage sur le rivage oriental; il a 440 verges de long, et la rivière y est divisée en deux canaux par une grande île. De là nous arrivâmes au portage de l'île (42) où l'on fait un petit portage de 30 verges en traversant l'île, qui abonde en diverses espèces de petits fruits, tels que groseilles sauvages, bluets, &c., &c.

La terre cesse alors de présenter cette apparence favorable à la culture étant en plusieurs endroits rocheuse et montagneuse, et en d'autres marécageuse; le bois dominant est l'épinette, le tamarack, le sapin et quelques bouleaux blancs. A environ un demi-mille au dessous de ce portage nous arrivâmes à la Grande Chûte, où l'on traverse, sur la rive occidentale, un portage de 600 verges, pour arriver à l'embarquement inférieur et au bassin. Les rochers sont tous granitiques et d'inclinaison irrégulière, la terre pauvre et rocheuse et ne produisant presque que du sapin et du tamarack. Ayant lancé les canots au bas de la chute que je suppose de 50 pieds de haut, nous partîmes du 43e. portage et à environ 3 stades au dessous se trouve le 44e. portage, sur le rivage S. E. En laissant la place de débarquement on monte une haute montagne, d'où l'on en aperçoit une toute semblable sur le rivage opposé, et l'on descend à la rivière qui est encore très rapide. Le portage se trouva avoir trois-quarts de mille de long et il traverse un terrain bien inégal et bien rocheux, dans lequel nous perdîmes souvent le sentier légèrement battu. Nous fûmes obligés de camper tard sur un terrain tout-à-fait différent, sur des rochers arrondis en grande partie, et nous remîmes le transport des canots à travers le portage jusqu'au lendemain.

Malgré le nombre des rapides et des portages que nous passâmes ce jour là, nous descendîmes encore 18 milles dans la rivière, qui tombe à cette distance environ 250 pieds au dessous du niveau du lac Oniatouchouan. Les rapides se succèdent l'un à l'autre de bien près, ce qui rend la navigation de la rivière, en la descendant, presque impraticable, vu qu'il y a un grand nombre de rapides qu'on ne peut sauter. J'avais une fois espéré que la terre deviendrait meilleure ou qu'elle continuerait d'être ce qu'elle est entre le lac et le 41e. portage, mais il en a été autrement, car depuis le 42e. portage les rivages ont montré les apparences les plus défavorables à l'établissement et aux objets de l'agriculture. Nous obtîmes la latitude 48° 22" par observation de l'étoile polaire. La variation avait augmenté au 143° ouest.

Vendredi 21.—Nous étions alors si courts de provisions qu'il ne nous restait plus qu'un morceau de lard, et un peu de fleur endommagée pour quelques repas seulement; notre graisse était presque toute consommée, et il ne restait plus qu'une chopine ou environ de liqueur spiritueuse, que nous réservâmes pour notre arrivée au lac Saint-Jean, que des circonstances aussi pressantes nous faisaient chercher avec le plus grand empressement. Mais la latitude que j'avais obtenue me persuadait vivement que nous n'étions plus qu'à quelques milles du point désiré, étant sous l'impression que Charlevoix avait mis le lac Saint-Jean vers 48° 30" de latitude. C'est pourquoi n'y ayant plus que 8 milles géographiques de distance, j'espérais arriver au lac ce jour là, et je le dis au parti. Ainsi donc dès le point du jour nous transportâmes le restant du bagage, et nous embarquâmes dans les canots au pied du rapide, où la rivière est parsemée d'un nombre d'îles, et nous arrivâmes au 43e. portage sur le rivage septentrional, pour éviter un grand rapide, que sautèrent cependant les canots déchargés et conduit par le pilote et par les rameurs. Le portage qui a un demi-mille de long, passe en partie sur des hauteurs partie à leurs pieds, jusqu'aux quelles la direction générale de la rivière depuis le 42e. portage est environ est, et d'où elle est nord jusqu'à quelques rapides que nous sautâmes jusqu'à un long rapide de la chute ainsi appelé d'un ruisseau, qui se précipite du haut des rochers escarpés qui forment les rivages de la rivière.

Avant d'arriver au pied du rapide notre grand canot embarqua, en passant le bouillon, environ 12 seaux d'eau, qui l'emplirent presque. Le petit canot qui nous suivait, outre qu'il prit beaucoup d'eau dans le bouillon, frappa aussi sur une roche, par la maladresse du pilote, qui ne prit pas le bon cours de l'eau; mais heureusement il arriva au pied du rapide avant d'enfoncer. M. Goullie montra, dans cette occasion, un grand sang-froid, étant lui-même dans le canot, qui fut tiré au rivage et vidé pour être réparé au prochain portage, que nous atteignîmes à environ un mille au dessous du rapide.

En examinant le canot, on trouva, outre l'écorce qui était fendue dans le devant, qu'une des courbes était cassée, ce qui demandait une réparation immédiate. Pendant ce temps là, quatre des voyageurs, le guide et nous-mêmes, nous nous mîmes à traverser le portage, les premiers ayant pris beaucoup d'avance sur nous.

En arrivant au haut de la montagne nous aperçûmes, à notre très grande joie, le lac Saint-Jean, sans pouvoir cependant distinguer aucun objet immédiat, mais c'était comme une mer lointaine, ou un nuage fixé à l'horizon; notre imagination tira la conclusion. En descendant, l'inclinaison graduelle de la terre, dans une certaine distance, lui donne un caractère tout différent, et elle est boisée de bouleau noir, d'épinette, de pin et de quelques érables. L'argile se montre à la surface, qui est arrosée par plusieurs ruisseaux qui courent le sentier qui paraît ici bien battu et très journellement fréquenté. Après qu'on est descendu environ 250 pieds sur un terrain de transport au pied des hauteurs, on trouve un sol d'une qualité excellente, étant ce qu'on appelle ordinairement terre grise, qui produit de l'ébène, du sapin, du frêne, du pin, de l'épinette et un peu de cèdre.

Nous passâmes une rivière assez considérable, à trois quarts de mille au delà de laquelle nous rencontrâmes un bocage superbe de cèdre, bordant le rivage du lac Saint-Jean, et à 6½ heures, P. M. nous vîmes, avec délectation toute particulière se déployer la nappes étendue d'eau que présente ce beau lac. Les îles lointaines et la vue qui se perdait au delà augmentaient l'intérêt et notre admiration comme si c'eût été un nouvel atmosphère qui se fut ouvert devant nous, après avoir été bornés à la sphère limitée de rivières, de savannes, de montagnes, d'étangs et de petits lacs.

Nous choisîmes un site pour camper sous les cèdres, qui ombragent le rivage sablonneux ou alluvial du lac, et en cette occasion ayant divisé ce qui restait de liqueur spiritueuse entre les gens et nous-mêmes, nous bûmes avec aplaudissement la santé du roi George, pour le succès qui accompagnaient ainsi la première expédition envoyée sous les auspices de la législature coloniale, pour explorer cette portion vaste, mais peu connue du Bas-Canada.

Vendredi 22.—Comme nos deux canots demandaient indépendamment quelques réparations, pour nous mettre en état d'arriver sur le lac, avec sûreté, à la recherche du poste de trafic; après qu'ils avaient été apportés de l'extrémité supérieure du portage, qui se trouva de 23 milles de long, et qui est le 46e. depuis la rivière Saint-Maurice, et désirant en même temps obtenir la latitude et la variation, à l'embranchure de la rivière Oniatouchouan,

Appendice
(V.)
14 janvr.

Appendice (V.) 14 Janvier.

par un nombre d'azimuts solaires, vu que le jour était très favorable à cela, je me décidai à rester à ce campement pour toute cette journée, et de ne partir pour le poste que le lendemain matin.

En retournant la vue en arrière sur le territoire que j'avais traversé entre le Saint-Maurice et le lac Saint-Jean, je le trouve entièrement de rivières et de leurs tributaires sans nombre, qui aboutissent généralement à des lacs, et les immenses marais ou savannes qui couvrent cette section du pays.

On trouve autour de quelques grands lacs un peu de terre cultivable, mais de si difficile accès qu'elle est destinée à être toujours inculte et déserte.

Récapitulation des portages et des distances traversés depuis le St. Maurice jusqu'au lac St. Jean.

Ladistance que nous avons parcourue dans cette route par les 46 portages, en prenant toutes leurs longueurs réelles, est d'environ 24 milles, et le transport du bagage, des provisions et des canots ordinairement triplé le chemin.

La Table suivante montrera toute la distance, aussi bien que les distances respectives des points remarquables qui se rencontrent sur la route.

TABLE DE DISTANCES.

Table with columns for distance markers (e.g., 9, 21, 28, 34, 43, 45, 60, 71, 87, 92, 99, 107, 111, 118, 126, 141, 148, 150) and descriptions of geographical features and portages (e.g., Grand Wagagamacke, Portage 20, Lac Edouard, Portage 24, Lac Kagoualwang, Lac des Commissaires, Belle de grêle ou 27e, Portage 59, Portage 44).

Samedi 23.—Nous partîmes de bonne heure ce jour là pour le poste du commerce à l'entrée de la rivière Metabetsuan, et un bon vent du sud-ouest nous permit de suspendre l'usage des avirons et de monter une voile qui nous mena à la Pointe à la Traversée, de là contournant le rivage du lac, S. E., et S., nous passâmes la Pointe au Bouleau et arrivâmes à la Pointe au Raisin, d'où nous eûmes le plaisir particulier d'apercevoir l'habitation du Post sur le rivage oriental du Metabetsuan.

A notre débarquement nous fûmes reçus par M. Andrew Stuart, un des Commissaires, qui avec M. Wagner, M. Nixon et M. Bowen n'avait précédé notre arrivée que la veille; ils firent avec nous des explications qui nous firent connaître l'usage des avirons et de monter une voile qui nous mena à la Pointe à la Traversée, de là contournant le rivage du lac, S. E., et S., nous passâmes la Pointe au Bouleau et arrivâmes à la Pointe au Raisin, d'où nous eûmes le plaisir particulier d'apercevoir l'habitation du Post sur le rivage oriental du Metabetsuan.

Un repas abondant, composé de légumes cultivés par l'industrie de Mr. Murdoch, connus au au poste de commerce tout le long de la Rivière, et les douceurs apportées par l'autre parti et rempli nos appétits affaiblis à leur tour naturel, n'ayant vécu, depuis les derniers quinze jours, que sur de la farine dure et de la graisse—quelquefois sur de la soupe aux pois.

Dimanche, 24. A 10 heures, le Commissaire et le parti laissèrent le poste pour aller faire le tour du lac. Etant nécessaire d'avoir une certaine quantité de farine mise en pain pour la commodité du parti pendant l'exploration, ce qui on ne pouvait faire que pour une heure trop avancée pour partir, je pris avec moi deux hommes dans le grand canot, étant le seul qui restait, M. Stuart avant trouvé expédient de réduire mon parti de voyageurs d'un homme (Terreau) et du guide. M. Goude était dans la nécessité de retourner à Québec, plus à bonne heure qu'il ne l'aurait pu en toute tranquillité de notre climat compagnon militaire. Je montai le Metabetsuan, qui est un peu au-dessus de son embouchure s'étend en un large bassin qui va jusqu'aux pieds des rapides, où nous débarquâmes et d'où je fis une excursion à gauche au sud le rivage oriental jusqu'au sommet des montagnes qui commandent le poste et qui en sont à environ 3 milles. J'y trouvai la terre d'une qualité médiocre, étant en grande partie composée d'une marne rouge mêlée de petit gravier et de cailloux, à une petite profondeur au dessous du sol végétal. Le bois dominant en cet endroit est l'épinette, le bouleau noir et blanc, le basswood, le sapin, le pin, le peuplier et quelques érables.

Avant d'avoir voyagé environ 2 milles, et ne trouvant pas le portage comme je m'y attendais, je retournai au poste, où M. Davies était demeuré pour classer les échantillons qu'on avait recueillis dans l'intérieur du pays.

L'établissement du poste consiste en une maison pour le commis résident, un magasin, une boulangerie et une étable ou grange, avec un jardin spacieux, qui produit des légumes en abondance, surtout des plantes pour l'usage des habitants du poste. Il est sur le même site où les Jésuites avaient un établissement dans le 16e siècle, et on remarque encore les traces de charrie de terre sur les terrains aux environs du jardin, qui étaient alors en état de culture et qui sont maintenant couverts d'une mousse d'épinette, de tremble, de sapin, de bouleau et de pin, et dont une partie produit du miel. Les pommiers et les pruniers qui à la connaissance de plusieurs ont été vus au poste, sont devenus sauvages et sont disparus. Le Metabetsuan, qui signifie "un endroit où finit le cours de l'eau," est une belle grande rivière, profonde à son entrée dans le bassin au pied du rapide; sur ses rives près du poste on trouve une variété de coquillages de mer et autres restes organiques dont M. Davies et Baddeley ont recueilli plusieurs beaux échantillons; ce dernier est un officier de génie, qui a offert ses services pour suivre l'expédition la vue de faire des recherches dans la géologie, qui est sa science favorite. Cette nuit se passa à faire des observations sur les étoiles polaires, par le moyen desquelles et avec le secours d'observations solaires prises précédemment, j'obtins la latitude 48° 27', et la variation du compas 15° 30', au poste.

Lundi, 25.—Ayant pris la quantité de provisions nécessaires pour monter la rivière Assoumipoussin et explorer certaines parties des bords du lac, nous partîmes du poste à 10 heures. Suivant à pied le rivage au sud, je pris les distances et les directions suivantes pour servir de base pour obtenir les intersections des hauteurs les plus apparentes du côté nord-est du lac, et de la Pointe Blanche et des lacs du côté occidental, et en même temps pour avoir des renseignements plus exacts sur la qualité du sol et du bois.

A commencer au point occidental de l'embouchure de la rivière Metabetsuan.

Table with columns: Directions, Distances (Chaines, hainons), REMARQUES. It lists directions like N 21 O, N 51 O, S 13 O, etc., with corresponding distances and remarks such as 'Orme, basswood, érable, Claire, marne, Ile du Nord et de l'O.C.N. 34 W.', 'Pointe aux Roches', etc.

Un gros vent du N. O. accompagné de grêle et de pluie, nous obligea de camper sur le rivage à 3 heures.

Mardi, 26. Nous fîmes une excursion dans l'intérieur, dirigeant notre course S. S. Est, et nous traversâmes un sol d'une excellente qualité, à aller jusqu'à environ un mille du lac, le terrain se composant d'argile marneux riche, appelée communément terre grise, qui s'étend jusqu'au pied d'une hauteur, sur laquelle la terre est d'une marne plus légère; et à environ une demi-lieue j'atteignis la plus haute élévation, où le pays devient boisé d'épinette, de sapin, de tamarack et de bouleau blanc. La première qualité de terre que j'ai rencontrée et que je viens de mentionner est boisée de bouleau noir, de frêne, de hêtre, de pin, d'orme, de basswood, et d'érable, mais en petite quantité; la seconde, sur l'élévation, à moins de bouleau noir, de frêne, de sapin, d'érable et d'orme. Ayant retourné aux camp et le vent s'étant bien modéré, mais y ayant encore une forte houle sur le lac, je me remis à explorer ses bords comme je l'avais commencé depuis le Metabetsuan.

Directions.	Distances.		Remarques.
	Chaines	Chainons	
N. 39 O.	17	0	Rivage rocheux, orme, sapin sur les bords, et épinette, sapin en arrière, marne mêlée, bonne terre.
N. 40 O.	20	50	Nous passâmes partie de la distance sur une côte de roche; recueillîmes des échantillons de marbre blanc, de pierre à calumet, de pétrifications végétales et d'autres restes organiques. Les rochers plongent 45° N. E. Le bois remarqué est épinette, cèdre, frêne et pin.
N. 60 O.	5	50	Grosse Ile, point N. 20° O. Pointe à la Traversée, N. 20° O. Pointe à la Traversée, N. 25° O. marbre vert roulé; orme, bouleau, sapin, épinette, frêne blanc, tremble.
N. 33 1/2 O.	8	0	Bouleau noir, frêne, épinette et sapin.
N. 42 1/2 O.	16	50	Rivage rocheux, calcaire, plonge 35° N. E.
N. 54 O.	12	50	Rivage sablonneux.
N. 32 O.	11	0	Même qualité.
N. 45 O.	11	50	Carrières étendues de calcaire et d'ardoise.
N. 46 O.	9	25	Orme, frêne, sapin, épinette, bonne terre.
N. 40 1/2 O.	8	0	Pointe aux Aulnes.
N. 10 1/2 O.	3	0	
N. 17.30 O.	20	48	Tremble, orme, sapin.
N. 43 1/2 O.	7	25	103° - 30'
N. 68 1/2 O.	16	0	115 45
N. 87 1/2 O.	9	75	Carrière de calcaire, falaises 20 pieds perpendiculaires.
N. 48 O.	21	0	Cèdre, sapin, épinette.
N. 48 1/2 O.	11	25	Pin, frêne.
N. 16 O.	7	0	
N. 21 O.	13	35	Rivage pierreux.
N. 28 O.	9	0	Peuplier, frêne, cèdre.
N. 33 O.	3	75	Rivage sablonneux; terrain alluvial ou de transport.
N. 37 O.	6	26	Une petite rivière, 12 chainons de large; orme, frêne, cèdre, sapin, bouleau noir. Excellente terre.
N. 11 1/2 O.	19	50	Quelques peupliers et épinettes.
N. 20 E.	9	0	
N. 50 E.	14	0	
N. 18 1/2 E.	5	0	Pointe au bouleau.
			Nous campâmes à 6 1/2 heures. La nuit était favorable pour faire des observations, je trouvai la latitude de la pointe 49° 29' 30" et la variation 15° 45'.
			Mercredi 27.
N. 34 1/2 O.	37	0	Marne argileuse, excellente terre, sapin, orme, épinette et frêne.
N. 63 O.	18	0	Pte. s'étendant 8 chaines.
N. 20 O.	9	0	Bois mêlé.
N. 47 O.	12	16	Rivage sablonneux.
N. 48 O.	17	0	Peuplier, sapin, bouleau, épinette.
N. 64 O.	15	68	
N. 52 O.	10	0	Bois brûlés, situation d'un poste.
N. 35 1/2 O.	14	0	
N. 34 O.	15	17	
N. 15 O.	10	78	Cèdre, peuplier et épinette.
N. 19 E.	12	50	
N. 15 1/2 O.	6	65	
N. 47 O.	10	0	Gisement de la Grosse Ile.
N. 64 1/2 O.	15	16	Rivage de sable et
N. 54 O.	20	0	Une Ile.
N. 44 O.	10	0	Gisement Pte. Bleue, Grosse Ile,
N. 69 O.	7	50	Carrière de calcaire et d'ardoise,
N. 11 O.	7	50	Pointe à la Traversée,
N. 18 O.	13	27	Ardoise régulière, bancs horizontaux.
N. 14 O.	6	0	Angle avec la chute, 29°.
N. 13 O.	7	44	Excellente terre, sapin, tremble, épinette, orme.
N. 8 1/2 E.	4	42	105 chaines en traversant la baie Ouitichouan, jusqu'au camp à l'entrée de la rivière.
N. 58 1/2 O.			Procédés trigonométriques.

Appendice (V.)
14 janvier

pieds de hauteur perpendiculaire; de-là vient le nom d'Ouitichouan, qui signifie en langue criéenne, "vois-tu la chute"; il faut faire en cet endroit un portage. Les hauteurs en laissant la rivière continuent leur direction occidentale pour une certaine distance; après quoi elles paraissent courir du Nord-Ouest. Elles sont couvertes d'épinette, de sapin et de pin, et ont environ 6 à 700 pieds d'élevation.

Ayant ainsi achevé le relevement de la base et exploré les bords Sud de la, nous partîmes de la rivière Ouitichouan, à l'entrée de laquelle se trouve une petite Ile, et nous avançâmes pour explorer les bords occidentaux du lac. Le cèdre dont il a été fait mention plus haut n'est pas d'une grande étendue, et après qu'on l'a laissée le bois prend un caractère bien différent, n'étant principalement composé que de sapin, d'épinette, de bouleau blanc, de pin et de tremble, indiquant un sol beaucoup plus léger que celui qui domine du côté du sud.

Nous passâmes la rivière Ouitichouanish, aux environs de laquelle il paraît y avoir une grande étendue de terrain uni et de bonne terre. Cette rivière est à environ 3 1/2 milles de l'Ouitichouan; après qu'on l'a laissée le lac se confond avec ses nombreuses baies, et le rivage est pierreux en plusieurs endroits, la terre s'y élevant en bancs horizontaux de calcaire. Couvert principalement d'épinette, de peuplier, de bouleau blanc et de pin rouge et blanc en petite quantité.

Nous atteignîmes la Pointe Bleue, à environ 6 1/2 milles nord quart est d'Ouitichouan. C'est une pointe de rocher couverte de mousse, et d'une pouce de petits cèdres, d'où les bords du lac courent ouest nord-ouest, décrivant une très grande baie, autour de laquelle il paraît y avoir de bonne terre, étant boisée de frêne, de sapin, de baume, d'épinette et de cèdre, et unie dans une grande étendue. Nous étant tirés des canaux difficiles, formés par une multitude de petites Iles couvertes d'aulnes situées dans la baie, nous dirigeâmes notre course N. N. O. pour arriver à l'embouchure de la rivière Assouapoussouin que nous atteignîmes à 8 heures, et nous campâmes sur la rive orientale, près du camp de M. Verrault.

Jeudi 28.—Nous fîmes un dépôt des provisions et du bagage dont nous pouvions nous dispenser, et nous nous préparâmes à monter la rivière Assouapoussouin. A l'entrée de la rivière la terre est d'une très bonne qualité, et est principalement composée de terrain de transport, déposé sur un lit de claie et de marne, à une profondeur considérable au dessous. Il y a à l'embouchure deux Iles, dont l'une en particulier n'a pas moins d'une demi lieue de long, et le bois qui y pousse est orme, frêne, sapin et aulnes. La largeur de la rivière n'est pas moins de 1/2 de mille à son embouchure, et au dessus de la grande Ile elle a près d'un demi mille.

En montant la rivière, je remarquai que la terre située sur la branche occidentale est meilleure que celle de la branche orientale. C'est généralement un terrain de transport, montrant dessous une couche végétale de marne argileuse, appelée terre grise, reposant sur un lit de claie blanche, sous laquelle l'on trouve quelquefois un lit de marne bleue et molle, qui plonge dessous la surface de l'eau. Le bois consiste principalement d'orme, de frêne, de cèdre, de sapin, de baume, d'épinette rouge, de pin blanc et rouge, de bouleau jaune, et de peupliers et de bouleaux blancs en petit nombre. Quoique sur le rivage oriental, cette couche inférieure de terre existe plus ou moins, néanmoins la proportion de sable mêlée avec la marne est plus considérable, et le bois consiste de tamarack, de bouleau blanc, d'épinette, de sapin, de baume, de tremble et de pin; on remarque communément sur l'un et l'autre rivage du cyprès et un pin rouge, ou pin de Norvège. A 1 1/2 lieue et au dessus d'une autre grande Ile, la rivière devient peu profonde, et le courant descend avec beaucoup de vitesse, et change sa course de N. 30 O. à S. 25 O., jusqu'à un groupe de trois Iles du même caractère que celle déjà décrite. De là la rivière court généralement N. N. O., et devient très rapide. Ici l'on laisse les avirons et l'on prend les perches; un peu au dessous d'un petit portage nous reprîmes les avirons; ce portage passe sur les rochers du rivage oriental, et est à 3 milles au dessus du groupe d'Iles.

Ce premier Portage a 130 verges de long, et pendant l'été passe sur les rochers de la rivière, mais dans le printemps par le bois. A environ trois quarts de mille au dessus de ce Portage est le Portage du Saumon, sur le rivage occidental, ayant 1200 verges, et passant partie par le bois, partie sur le rivage.

La Rivière Assouapoussouin offre en cet endroit deux cascades différentes, dont la supérieure est cependant une chute perpendiculaire de 15 pieds, et présentant dans le bassin situé au pied un site avantageux pour un moulin; de là elle dirige sa course au sud-est, et tombe sur les rochers brisés, et se divise en deux canaux, presque au pied du Portage, par un petit rocher.

Dans le bassin ou bois, au débarquement supérieur, se trouve une Ile bien boisée d'un demi mille de long. Après le Portage nous tombâmes dans la rivière au Saumon, qui court S. O. dans l'intérieur du pays, qui cesse d'être susceptible de culture à environ 6 à 7 milles de son embouchure, où la terre devient savanneuse et couverte de pluies immanes, qui ne produisent que de l'épinette blanche, et est un pays propre à la chasse du Caribou.

Le temps menaçant l'orage, nous campâmes sur l'Ile vis-à-vis l'embouchure de la rivière, à 5 heures P. M., et aussitôt le vent se mit à souffler d'une force assez violente pour repousser le courant de la rivière et pour arracher des arbres, que nous entendions tomber de tout côté. Ce tourbillon soudain fut suivi par des torrens de pluie, qui ne cessèrent quo tard dans la nuit.

Vendredi 29.—Nous laissâmes l'Ile de bonne heure ce jour-là. La largeur commune de la rivière est d'un peu plus d'un quart de mille, et le cours en est très rapide. Les rivages offrent encore une excellente qualité de terre et très susceptible de culture. Le sol est principalement une glaise argileuse, sur un lit de claie blanche; on y aperçoit souvent de la marne, mais à une profondeur considérable au dessus de cette dernière. Le bois est orme, frêne, épinette, pin rouge, et de la plus belle crue; en plusieurs endroits cependant, surtout sur la rive orientale, la glaise renferme beaucoup de sable, quoique les couches inférieures soient de la même espèce. Le bois dominant est l'épinette, le sapin, le bouleau blanc, le tremble, et le cyprès.

Le cours ordinaire de la rivière depuis le Portage du Saumon jusqu'au troisième Portage, est Nord 70 Est, cela fait une distance de 7 milles environ; ensuite E. N. E. environ un mille jusqu'à une Ile, alors N. N. O. 2 1/2 milles jusqu'au Portage à l'Ours. Au troisième Portage le sol présente un caractère plus sablonneux; le peuplier, le bouleau blanc, le pin, et le tamarack sont les espèces de bois les plus communes sur les rivages; et

Arrivé vis-à-vis la Grosse Ile, qui est à un mille et demi en traversant de la Pointe à la Traversée, je visitai l'Ile, qui a environ 2 1/2 milles de circonférence; la terre y est de bonne qualité, bois d'épinette, d'orme, de pin et de frêne. De ce point je constatai trigonométriquement la distance de la Petite Ile, de la Pointe Bleue et du Banc de Sable. M. Davies en faisant le tour de l'Ile trouva des blocs de granit. La Petite Ile est à près de deux milles de distance à l'ouest de la Grosse Ile; mais je n'eus pas le temps d'y aller, étant essentiellement de monter la rivière Assouapoussouin, avec M. Verrault, qui m'avait détaché le matin allant avec des canots chargés au poste de trafic sur le lac Assouapoussouin, et qui devait m'attendre à l'embouchure de cette rivière, c'était à une occasion bien favorable pour acquérir beaucoup de renseignements locaux pour l'avantage du service auquel j'étais employé, la position et les noms des portages, etc. Je crus que je devais en profiter.

Avant de laisser l'Ile, j'observai la hauteur du soleil au méridien, lat. 48. 20 26"; et je remarquai une chaîne de montagnes, qui court depuis la Matabethouan en suivant les bords méridionaux du lac et coupe la rivière Ouitichouan, causant la belle et superbe chute d'Ouitichouan, qui a 236

Appendice
(V.)
14 janv.

et le sol se détériore encore, comme on approche du Portage à l'Ours. Ce Portage est à l'est de la chute, qui a au moins 50 pieds perpendiculaires, et a un très bel effet. Il a environ 1 1/2 mille de long, et passe à travers une forêt de cyprès, de petits pins blancs et de Sapins, que produit un sol sablonneux, à une grande profondeur au-dessous duquel se trouve l'argile.

Du débarquement supérieur il y a 1/2 lieu au Petit Portage à l'Ours, qu'a 250 verges de long, et traverse une étroite langue de terre. En cet endroit la rivière décrit un croissant en tombant sur les rochers d'une manière bien pittoresque. Entre ces deux Portages, on ne voit des deux côtés de la rivière que des rivages de sable, ce qui donne un bien pauvre idée du pays. De ce Portage il y a 1/2 de mille à aller aux rapides de Pomonka et au Portage du rivage sud; le cours ordinaire de la rivière étant Est et Ouest. Ce portage a 600 verges par dessus les rochers, qui dans le printemps sont couverts par les eaux, dans lequel cas l'on fait le Portage sur le rivage du Nord.

Nous traversâmes la rivière à l'embarquement supérieur, et nous montâmes au Portage de Pomonka, ou "dernier pin" ainsi appelé parcequ'il est vis-à-vis le dernier pin que l'on voit dans l'intérieur du pays. Il a 1/2 de mille de long, et passe par une savanne d'épinière blanche et de tamarack. Comme il était tard, nous campâmes à l'embarquement supérieur sous les cyprès qui bordent la rivière.

Cette nuit j'obtins la hauteur de la lune et de plusieurs étoiles circumpolaires, d'où je déduisis la latitude 49° 0' 30" et la variation du compas 9° 8' seulement, diminution extraordinaire qu'il faut attribuer aux rochers, qui doivent être imprégnés de fer magnétique, quoiqu'en faisant l'application de plusieurs échantillons, je ne pusse appercevoir aucune attraction sensible.

Samedi 30.—Ayant monté jusqu'à la rivière Assoumpoussin, ce qui faisait une distance de plus de 30 milles, je trouvai qu'en passant le Portage à l'Ours, j'avais été au-delà de la région de la bonne terre et propre à la culture, ayant, après avoir passé ce Portage, rencontré un sol dont le caractère général était d'être sablonneux, et qui à ce dernier Portage devenait encore inférieur, le pays n'étant propre qu'à la chasse du caribou et du rat.

Mr. Verrault qui voyagea de compagnie avec nous et qui connaît parfaitement bien le pays, m'informa, que l'aspect actuel du sol pouvait s'étendre jusqu'au pied des Grandes Rapides, environ 3 lieues plus haut, mais là la terre devient tout-à-fait incultivable, étant traversée par une chaîne de montagne de roche, qui ne produisent que du sapinage et de l'épinière. Quo cette chaîne est une continuation des montagnes qui courent la rivière Ouitchouan, et par là entourent une vallée étendue située entre elles, et le lac aboutit à la rivière Assoumpoussin, comme un Point. Il était par conséquent inutile de monter la rivière davantage, ou à perdre vainement le temps à chercher de la bonne terre, au-delà du Portage de Pomonka. C'est pourquoi nous nous séparâmes de Mr. Verrault, et descendîmes la rivière pour retourner au lac.

Passant à la rivière au Sannon, nous levâmes le filet qui avait été tendu à l'entrée de la rivière, et nous y trouvâmes un brochet, quelques carpes et un doré, tous d'une bonne grosseur. Nous arrivâmes à notre dépôt, à l'embouchure de la rivière Assoumpoussin à 6 heures P. M., et nous vîmes par des remarques inscrites sur un morceau de cèdre que Mr. Baddeley et son parti l'avaient visité le 27 courant, le jour même de notre départ du haut de la rivière.

Dimanche 31.—Après une nuit bien orageuse, accompagnée d'éclairs, il fit beau le matin, et après avoir pris une série d'angles à l'embouchure de la rivière Assoumpoussin (mot qui signifie "guette l'éclair qui est ici") de divers objets marqués et remarquables, qui se trouvaient autour de moi; savoir: les montagnes qui s'étendent à l'Ouest de la chute Ouitchouan, celles qui sont en arrière de la rivière Metabetsouan, la Pointe Bleue, &c. &c., nous embarquâmes dans le caïot et marchâmes vers la rivière Mistassini, "la Grosse Poëche".

Suivant N. O. les bords du lac qui paraissent bas et de niveau, boisés d'épinière, de sapin, de bouleau et de pin, nous atteignîmes, à 3 milles de l'Assoumpoussin, les bords de sable qui sont à l'entrée de Mistassini, et qui paraissent s'étendre à une distance considérable dans le lac, et ce fut avec peine que nous doublâmes la pointe N. E. de la rivière, qui a 3 milles de traverse à partir de la pointe méridionale.

Ayant l'avantage d'avoir une base étendue sur les bas fonds, je déterminai plusieurs distances dans le haut de la rivière Mistassini, à près de deux lieux, et à travers le lac St. Jean, les montagnes de Metabetsouan et d'Ouitchouan, la Pointe Bleue. Le terrain le long de la rivière Mistassini, offre dans cet espace un aspect favorable aux établissements, quoique, d'après les renseignements reçus de Mr. Verrault, il paraît y avoir de grandes étendues de terre incultivable, entre la rivière Assoumpoussin et la rivière Mistassini. Malgré cela, vu la proximité de ces deux rivières, et l'aspect général du pays, en montant la première, je suis porté à croire qu'il y a de grandes portions de terre entre elles susceptibles de culture.

En partant de la rivière Mistassini, dont la largeur ordinaire est de près d'un demi-mille, nous éprouvâmes beaucoup de retardement, en étant obligés de traîner le caïot sur les bas fonds qui s'étendent à 1/2 lieu du rivage; ce qui me porta à supposer que le lac St. Jean est généralement bas, ce qui semble comporter le sens du nom sauvage de ce lac; Peakugami (Lac Plat.) Après avoir passé les bas fonds, nous nous dirigeâmes vers le nord-ouest pour arriver à la rivière Peribouka (rivière curieuse.) Je remarquai que le caractère du pays différait essentiellement des rivages sud et ouest, étant bien bas et plat, et que le bois consistait en épinière blanche, bouleau blanc, tremble, cyprès, pin rouge et blanc, espèces de bois qui dénotent un sol léger et sablonneux.

On découvre avec facilité la terre sur les bords qui sont vis-à-vis, c'est-à-dire au sud, tandis que de là il est possible d'apercevoir l'immense étendue de terrain qui va jusqu'au pied d'une chaîne de montagnes considérables et sans doute c'est la continuation des montagnes qui traversent la rivière Assoumpoussin aux grandes rapides et qui par là bordent la grande vallée du lac St. Jean de ce côté là.

A environ 10 1/2 milles de Mistassini, nous débarquâmes, et campâmes à un mille et demi environ à l'ouest de la rivière Peribouka, sur le rivage. Cette nuit fut très favorable pour faire des observations, et en conséquence je trouva la latitude de notre camp que était, 48° 51' 30", la variation du compas était de 16° 30' ouest.

Laudi 1er septembre.—Ayant aperçu sur le bord opposé la chute d'Ouitchouan, qui a justement l'apparence d'une tache blanche au milieu des montagnes, je supposai une base d'un quart de mille, et je déterminai exactement la hauteur et la distance de la chute gisement S. 16° 30' ouest, 2 1/2 milles, hauteur de la montagne 720 pieds, et celle de la chute 236 pieds perpendiculaires. Je constatai aussi la largeur du lac, bien près du poste de Metabetsouan, d'une élévation bien saillante, étant 32 milles de distance, laquelle élévation je savais être à 8 milles des bords du lac, et qui donnerait au lac près du poste la largeur de 29 milles, ce qui s'accorderait d'assez près avec la différence de latitude en milles légaux—(statute miles.)

Ayant fait une petite excursion dans l'intérieur, je montai d'abord sur une petite élévation qui est parallèle aux rivages, et de là je descendis dans une savanne d'épinière, qui est au dessous du niveau du lac, et cette espèce de terrain paraît être d'une grande étendue. Nous partîmes du camp à 9 1/2 heures. Nous traversâmes l'embouchure de la rivière Peribouka, qui paraît avoir 1/2 mille de large, et nous eûmes la vue de la grande vallée, qui s'étend environ dix milles au nord, jusqu'à des montagnes, qui courent vers le sud-est. Je dirigeai ma course sur la pointe Saint-David, à 9 1/2 milles de là, et à cette distance je remarquai que les bords du lac sont généralement bas, et le sol d'une nature sablonneuse; le bois est le cyprès, le sapin, l'épinière, le tremble et le pin. Le lac est aussi en cet endroit peu profond, et les bas fonds courent à une distance du rivage, on les appelle bas fonds de Peribouka.

Depuis la pointe Saint-David jusqu'à la pointe Saint-André, nous côtoyâmes le rivage, qui est très bas, et qui paraît être d'une nature sablonneuse et marécageuse; le bois est le cyprès, pin rouge et blanc d'une bonne qualité, sapin, épinière, bouleau blanc et tremble. A la pointe Saint-André nous traversâmes le lac aux hauts de sable qu'on peut apercevoir de cet endroit, si le temps est serein, S. 75 E. 42 milles, qu'il entre dans le lac un petit ruisseau appelé Comethion. On en aperçoit aisément la chute d'Ouitchouan, gisant S. 34°. Je constatai trigonométriquement que la distance en était 26 milles. La terre autour de la baie est bien basse, et d'une espèce sablonneuse, et du même caractère qu'à Peribouka.

En partant des bords de sable, nous passâmes quelques îles et rochers arides, fortement imprégnés de fer magnétique, comme on le voyait par l'attraction que l'aiguille aimantée avait pour les fragments de ces rochers. De là dirigeant notre course environ E. S. E., nous passâmes au milieu des nombreuses îles, qui sont à l'entrée de la grande décharge. Il soufflait un vent assez frais du nord-ouest, qui causait une forte houle, qu'on ne sentait pas beaucoup à l'abri des îles, mais lorsque nous eûmes passé un groupe de ces îles, qui n'étaient que légèrement boisées, nous nous trouvâmes exposés aux vagues, qui étaient si hautes que nous fûmes obligés de mettre dans une petite baie, où nous campâmes sur le rivage. En cet endroit, je détachai quelques fragments des rochers qui formaient la pointe de la baie; ils étaient fortement imprégnés de fer magnétique, et avait un effet double d'attraction et de répulsion sur l'aiguille aimantée; M. Davies en recueillit plusieurs échantillons.

Nous explorâmes la rive méridionale de la petite décharge, qui est à environ un demi-mille de la baie; ici je trouva un échantillon de coquillage de mer, qui sûrement y avait été transporté par les glaces du printemps des bords méridionaux, le seul endroit du lac, entre la rivière Metabetsouan et la pointe à La Traversée, où l'on trouve les restes arguïques. La terre y offre un aspect plus favorable, le sol est formé d'une glaise jaune, mêlée de petit gravier; le bois est l'épinière, le bouleau blanc et noir, le cèdre, le baume, le pin rouge et blanc, mais en petit nombre.

Mardi 2.—Le vent quoique abattu de beaucoup, soufflait encore une brise fraîche accompagnée de pluie, lorsque nous laissâmes notre camp. Les îles étaient tellement imprégnées de fer, que je ne travaiai dans l'impossibilité de régler une direction pour notre course; cependant ayant passé au sud de ces îles, nous gagnâmes la terre ferme, que nous longeâmes, à cause de la force de la houle. Ce ne fut pas sans un grand danger, à cause des basses de Kushpaligan, qui courent au loin dans le lac, que nous débarquâmes à l'embouchure de la Belle Rivière ou Kushpaligan "endroit où on monte." Les voyageurs poussèrent alors dans la nature du terrain, et je constatai d'aussi près que possible la distance de Kushpaligan au poste. La direction et la distance sont comme suit:

- S. 75 O. 40m.—Pin rouge, cyprès, quelques ormes.
- S. 65 O. 40m.—Frêne, orme, bouleau, épinière et pin rouge.
- S. 60 O. 80m.—Frêne, orme, bouleau, épinière et pin rouge.
- S. 55 O. 75m.—Épinière, frêne, peuplier et bouleau blanc.
- S. 53 O. 45m.—do de terrain de transport.
- S. 54 O. 100m.—Frêne, orme, épinière, tremble et cèdre.
- S. 30 O. 15m.—A la petite rivière Kushpaliganish, "où il y a une petite montée."

Les voyageurs qui avaient été ballottés par la houle de la rivière Kushpaligan, poussèrent alors directement à cette rivière, ce qui leur permit de mettre le caïot à l'abri de l'orage. Nous campâmes temporairement pour nous faire sécher, après quoi M. Davies et moi nous nous encheminâmes pour nous rendre au poste, en suivant le rivage, ayant averti d'abord les voyageurs de gagner le poste aussitôt que la tempête serait apaisée. Nous primes les directions et les distances suivantes:

- N. 86 O. 25 chaînes.—Bouleau blanc, peuplier, cèdre, alluvion.
- S. 72 O. 75 " Orme, épinière, bouleau blanc, cèdre.
- S. 65 O. 55 " Rivages élevés de glaise, surface de glaise, épinière, bouleau noir et baume.
- N. 40 O. 35 " Pin, bouleau, peuplier, épinière, bonne terre.
- S. 75 O. 60 " Bouleau noir, sapin, pin et peuplier, rivage de glaise, surface de glaise.
- N. 75 O. 15 " Do do do.
- N. 25 O. 25 " Bonne terre, beaucoup de marne au dessous de la glaise.
- S. 70 O. 140 " Pin, peuplier, bouleau, 5 pieds de glaise jaune au dessus de la glaise, qui est molle et blanche.
- N. 45 O. 20. " Au poste de Metabetsouan, où nous arrivâmes à 6 heures, et où nous apprîmes que MM. Baddeley et Goldie avaient laissé le poste la veille, vers 3 heures. Le temps ayant continué à être orageux, nous ne pouvions pas nous attendre à ce que les voyageurs arrivassent ce jour là.

Mercredi.—

Mercredi 3.—Les voyageurs arrivèrent au poste à 10 heures A. M. Il fallut faire encore du pain, et pendant ce temps je fis avec moi trois hommes dans le canot, pour monter jusqu'au portage, sur le rivage occidentale du Metabetsouan et pour explorer quelques parties du pays dans cette direction. Etant débarqué dans le bassin du côté du sud, on fit avec difficulté le portage du canot dans la distance d'un quart de mille, après quoi il fut impossible d'avancer avec le canot, que nous laissâmes derrière, pour continuer à traverser le portage. Il est assez uni dans l'espace d'une demi-lieue, après quoi il s'éleva aussitôt qu'on a passé une petite rivière, que je trouvai fortement imprégnée de carbonate de fer et de soufre.

Le pays alors devient plus inégal, sans pourtant que la terre en soit moins bonne; je passai de temps en temps au pied d'une falaise perpendiculaire et traversant une riche savane de frêne et d'épinette, d'aune et de cèdre entrecroisés; le sol étant une terre noire argileuse. Ayant descendu une montagne à environ 4 milles du débarquement, jusqu'à la petite rivière qui court au nord, nous campâmes à 7 heures, la nuit menaçant d'être pluvieuse.

Jendredi 4.—Nous continuâmes le portage, malgré la pluie continuelle, et après avoir fait environ un mille, nous atteignîmes l'embarquement supérieur du pays au S. E. de la Belle Rivière, jusqu'au territoire de Chicoutimi. La pluie qui était tombée depuis le matin, ne cessa que vers 2 heures, et nous nous préparâmes à laisser le poste. Nous partîmes à 4 heures, M. Nixon avec nous allant rejoindre son parti, et nous dirigeâmes à Kuspahigan vers 6 heures, et nous campâmes sur le rivage est de l'embouchure de la rivière. Le vent soufflait du S. O., apparence de beau temps.

Vendredi 5.—Je demandai à M. Marloch, le commis du poste, une certaine quantité de provisions, pour que je fusse en état d'explorer la partie du pays au S. E. de la Belle Rivière, jusqu'au territoire de Chicoutimi. La pluie qui était tombée depuis le matin, ne cessa que vers 2 heures, et nous nous préparâmes à laisser le poste. Nous partîmes à 4 heures, M. Nixon avec nous allant rejoindre son parti, et nous dirigeâmes à Kuspahigan vers 6 heures, et nous campâmes sur le rivage est de l'embouchure de la rivière. Le vent soufflait du S. O., apparence de beau temps.

Samedi 6.—Matin serein—nous observâmes la Pointe Bleue, point N. 43° 55'—Gros Ile N. 48° 30' O. P.—Pointe à la Traversée N. 55° O. Montagne d'Ouatichouan, aux environs de la chute N. 65°.—Pointe au Raisin N. 79° O.—Une montagne particulière dans la chaîne du nord, point N. 33° E.

Ayant pris des provisions pour quelques jours nous nous dirigâmes le Kuspahigan à l'est d'environ sept milles; cette rivière présente dans ses rivages alluviaux un dépôt de glaise blanche. Dans les endroits où ils s'élevaient à une certaine élévation, la glaise se trouve sous un lit de glaise plus légère et sous le sol végétal. Le terrain est généralement d'une qualité excellente, bois d'orme, de frêne, de bouleau noir, de basswood, d'érable et de sapin. Sur les endroits élevés du rivage, les principales espèces de bois sont le pin, l'épinette, le sapin, le bouleau blanc, le cèdre et le baume. Le pin blanc et rouge est d'une bonne qualité.

Ayant été bien retardés par la rapidité du courant, et par l'obstruction causée par de grands arbres qui étaient tombés en travers de la rivière; nous fûmes obligés de couper un passage, et nous ne pûmes faire que 7 milles, à laquelle distance la rivière devient très étroite, et la navigation tout-à-fait arrêtée par des arbres tombés. Nous campâmes sur le rivage oriental.

Dimanche 6.—Je pénétrai environ deux milles dans l'intérieur, et rencontrai un terrain bien entrecroisé et inégal, pas cependant d'une nature rocheuse, le sol étant une riche glaise ou terre jaune, de quelques pieds de profondeur. Le bois le plus commun sur cette élévation, qui est au moins 150 pieds au dessus du lit du Kuspahigan est le bouleau blanc et jaune, l'épinette, l'érable, le sapin, le frêne, l'orme et une bonne espèce de pin blanc et rouge. Ce terrain quoiqu'il défavorable à la culture ferait d'excellents pâturages.

De retour au camp, nous remarquâmes tout auprès un pin d'environ 12 pieds de circonférence, uni par la racine à une très grande épinette. Nous remarquâmes dans le canot pour retourner à l'embouchure de la rivière, qui dans la nuit avait baissé de près de 18 pouces, ce qui nous mit encore dans la nécessité de nous couper un nouveau passage à travers les arbres tombés dans la rivière. Nous remarquâmes que cette rivière est bien peu fréquentée par les chasseurs, car je ne remarquai aucune marque quelconque sur les arbres, et je vis par un nombre de sentiers de castor et de loutres, qu'ils ne sont pas beaucoup visités ni troublés par les chasseurs sauvages.

Nous arrivâmes à l'embouchure de la rivière à 4 heures, et en partîmes à 5 pour nous rendre à Kuspahigan, où nous arrivâmes à 6½ heures, P. M. Il faisait un gros vent du sud, accompagné de pluie. Nous campâmes sur le rivage du nord-est.

La table suivante montre les distances respectives des endroits remarquables sur les bords du lac St. Jean, constatées par des observations trigonométriques, partie par mesurages et estimations.

TABLE DE DISTANCES.

Embouchure du Kuspahigan ou Belle Rivière.											
Kuspahiganish.											
10½	5½	Poste de Metabetsouan.									
20	15	9½	Pointe à la Traversée.								
25	20	14½	5	Chûte de Ouaitichouan.							
33	28	22½	13	8	Pointe Bleue.						
41	36	30½	21	10	8	Embouchure de Assoumpoussou.					
47	42	36½	27	22	14	6	Mistassini.				
61	50	50½	41	36	28	20	14	Peribouka.			
78	7	67½	58½	43	45	27	31	17	Rivière Concouthimi.		
83	78	69½	63	48	30	32	36	22	5	Grande Décharge.	
88	83	74½	68	53	55	37	41	27	10	5	Petite Décharge.
90	84	85½	79	64	66	48	55	38	21	16	11
Embouchure de Kuspahigan ou Belle Rivière.											

Avant de finir avec le lac St. Jean, je prendrai la liberté de présenter quelques observations générales sur les traits caractéristiques du pays environnant, de sa localité et de ses avantages.

Appendice
14 Janvr.

Le lac St. Jean est situé dans une immense vallée, et est le réservoir de grand nombre de grandes rivières et ruisseaux qui s'y déchargent, et dont plusieurs prennent leurs sources dans les hauteurs qui séparent le territoire de la Baie d' Hudson du Bas-Canada, déposant en descendant des montagnes qui forment cette grande vallée, les matériaux propres à améliorer et fertiliser le sol. Le lac est presque circulaire, la plus grande largeur est de 30 milles, depuis Metabetsouan jusqu'à Peribouka, et sa moindre largeur est d'environ 18 milles, depuis la Pointe St. David jusqu'à la Pointe Bleue, et il couvre en superficie environ 510 milles carrés.

L'étendue de terre cultivable du côté du sud du lac, entre les bords du lac et les montagnes, qui traversent les rivières Metabetsouan et Ouaitichouan, à la distance commune de 5 milles du lac, peut être d'environ 80,000 ou 100,000 acres en superficie. Cette étendue de terre est composée d'une excellente qualité de terrain, étant généralement une riche terre noire, souvent argilleuse, ayant quelques intervalles sablonneux, et est ordinairement couverte d'une belle couche végétale. Les principales espèces de bois qui croissent sur le terrain sont le bouleau noir et blanc, le frêne, le sapin, le bass, le cèdre, l'épinette, le pin rouge et blanc, et l'érable, qui fournit une quantité suffisante de sucre pour l'usage des habitants du poste de commerce.

Ces montagnes continuent à couvrir vers l'occident depuis la chute d'Ouaitichouan, l'espace d'environ 8 à 10 milles, de là elles prennent une direction nord-ouest vers la rivière Assoumpoussou, qu'elles traversent aux Grand Rapides, laissant par là une vallée dont le côté occidental du lac et le rivage occidental de la rivière Assoumpoussou forment le front; cette vallée forme une superficie d'environ 200 à 250,000 acres. Une si grande étendue renferme probablement une variété de sols bons et mauvais. Mais en en jugeant d'après les bords occidentaux du lac, et le terrain du rivage occidental de la rivière Assoumpoussou, il doit y avoir dans cette vallée une grande étendue de terre susceptible d'être cultivée et établie. On peut mettre sur la même ligne les terres qui bordent la rivière Mistassini; de là à l'est depuis les bords septentrionaux du lac St. Jean jusqu'aux montagnes qui courent au sud-est depuis les Grandes Rapides de la rivière Assoumpoussou, forment une partie de la grande vallée du lac St. Jean, le pays est bien bas, et c'en est le caractère principal. On trouverait, peut-être, le long de la rivière Peribouka, de la terre propre à la culture, mais à cela près, le sol paraît être léger et sablonneux, et boisé généralement d'épinette, de sapin, de pin rouge et blanc, de bouleau blanc, de tremble et de tamarack.

Le lac St. Jean n'est pas assez profond pour la navigation des goélettes, au moins à une distance considérable des rivages qu'on ne peut aborder qu'en bateaux plats ou en canots d'écorce, à cause des bas fonds nombreux qui s'étendent des rivages dans le lac, surtout à l'entrée des rivières. Le lac abonde en plusieurs sortes de poissons, tels que le doré, la carpe, et l'achigan; la truite, le poisson blanc, l'anguille, le brochet, et un poisson particulier appelé *wananish*. On prend maintenant une grande quantité de poisson à l'embouchure de la rivière Ouaitichouan, qui paraît être l'endroit le plus propice pour tendre des filets, et où le poisson se trouve en plus grande abondance qu'en aucune autre partie du lac. On le sale et embarque pour le commerce.

Pour se former une idée du climat, il faudrait une expérience de quelques années. Cependant, dans le temps que je suis resté au lac, j'y ai trouvé la température égale à celle de Québec, avec un ciel clair et sans nuages, et une atmosphère plaisante et salubre. En traversant le pays je trouvai les nuits beaucoup plus froides qu'au lac St. Jean.

Le lac gèle vers la mi-novembre, et est libre de glace vers la fin de mai; l'intervalle réservé à la végétation est ainsi bien court, mais elle est très fertile, car une petite quantité de froment qu'on avait semé au poste approché rapidement à la maturité; il y avait long-temps que les patates étaient en fleur, et nous en mangâmes pendant notre séjour au lac.

Lundi, 7 Septembre 1828.

Il plut ce matin là. Nous partîmes de l'embouchure de la rivière Kuspahigan, pour la monter; le cours général, dans l'espace d'environ une demi-lieue, en est presque sud; nous remarquâmes des deux côtés de la rivière un plateau alluvial, qui s'étend à certaine distance des rivages, jusqu'à une élévation qui paraît conserver une direction parallèle avec la rivière; le sol du plateau est d'une nature bien argileuse, à la surface duquel perce par endroit une terre grasse très riche, ou de sol végétal; les principales espèces de bois qui poussent sur ce terrain de transport sont l'orme, le frêne, le sapin, le bouleau noir et blanc, l'aune, l'épinette et le pin. Cette étendue de terrain porte les traces d'une inondation du printemps, jusqu'au pied de cette petite élévation, qui approche graduellement de la rivière, au dessus du second mille où le cours du Kuspahigan ou Belle-Rivière est environ sud-est quart d'est, jusqu'au portage, à environ six milles de son embouchure.

Dans ces derniers quatre milles, le courant devient rapide et profond; les rivages sont par endroits très élevés, et la terre est encore excellente en plusieurs endroits, la qualité du sol étant généralement des lits de glaise blanche et bleue; sous une couche d'une glaise riche, communément rouge, avec plus ou moins d'épaisseur au dessus de la dernière; le bois le plus commun est l'orme, l'épinette, le bouleau noir, blanc, le frêne, le sapin, le pin, le pin et le laume, quelques cèdres et aulnes. Au débarquement inférieur du portage de la Belle-Rivière, la rivière se contracte à environ dix verges, présentant une cascade très intéressante et pittoresque dont les eaux mugissantes se précipitent sur les rochers, et dont l'effet est relevé par l'aspect sauvage du pays environnant, où des rochers perpendiculaires de 75 pieds paraissent suspendus sur le bassin de la rivière. Ce lieu offre un site très propre à des moulins ou autres ouvrages de cette nature.

Le portage est sur le rivage occidental, et a un quart de mille de long, passant d'abord sur une haute élévation, où le terrain est encore uni jusqu'à l'embarquement au dessus d'une autre chute d'environ vingt pieds de haut, faisant ensemble la différence d'élévation, d'entre 50 à 60 pieds.

En cet endroit la terre est de bonne qualité, étant un composé d'une glaise noire argilleuse, sous une riche couche végétale; les différentes espèces de bois sont l'épinette rouge, le frêne, le baume, le bouleau noir et blanc, le cèdre, l'orme, le pin rouge et blanc. Cette espèce de terre forme le principal trait du pays, le long des rivages de la Belle-Rivière, jusqu'à la rivière des Aulnaies, environ 22 milles au dessus du portage, où la rivière se met à doucir vers le sud-est. En cet endroit la Belle-Rivière forme un large bassin, au milieu duquel se trouve une Ile d'une excellente terre. La rivière y entre à l'extrémité du sud-est, en formant une cascade de 10 pieds qui,